

<http://www.jyu.fi/library/tutkielmat/482/>

**LE DIMINUTIF DANS LA POÉSIE DE GUILLAUME SALLUSTE DU BARTAS,
DE PIERRE DE RONSARD, DE JEAN LEMAIRE DE BELGES,
DE CLÉMENT MAROT, DE RÉMY BELLEAU
ET DE LOUISE LABÉ**

Mémoire de maîtrise en philologie romane
Octobre 1997
Institut des langues romanes et classiques
Université de Jyväskylä
Katja Heikkinen

| | |
|---|--|
| Tiedekunta | Laitos |
| HUMANISTINEN | Romaanisten ja klassisten kielten laitos |
| Tekijä | |
| Katja Heikkinen | |
| Työn nimi | |
| Le diminutif dans la poésie de Guillaume Salluste du Bartas, de Pierre de Ronsard, de Jean Lemaire de Belges, de Clément Marot, de Rémy Belleau et de Louise Labé | |
| Oppiaine | Työn laji |
| Romaaninen filologia | Pro gradu -tutkielma |
| Aika | Sivumäärä |
| Lokakuu 1997 | 96 s. + liitteet 5 s. |
| Tiivistelmä - Abstract | |
| <p>Työssä tarkastellaan kuuden 1500 -luvun runoilijan (Pierre de Ronsard, Jean Lemaire de Belges, Clément Marot, Rémy Belleau, Louise Labé, Guillaume Salluste du Bartas) suffiksien avulla muodostettujen (synteettisten) deminutiivien käyttöä. Aineisto koostuu 148 deminutiiviesiintymästä, jotka on kerätty Pierre de Ronsardin teoksista <i>Sonnets pour Helene</i> (1578) ja <i>Eclogues</i> (1578), Jean Lemaire de Belgesin teoksesta <i>Épîtres de l'amant vert</i> (1505), Louise Labén teoksesta <i>Élégies et sonnets</i> (1555), Guillaume Salluste du Bartas'n teoksesta <i>La Judit</i> (1574), Rémy Belleaun teoksesta <i>Bergerie</i> (1565 ja 1572) sekä Clément Marot'n lyyrisistä (ennen v. 1528 - 1539) ja satiirisista (1526 - 1537) teoksista, epistoloista (1526 - 1537) ja epigrammeista (1527 - 1544).</p> <p>Analyysissä selvitetään deminutiivien etymologiaa sekä deminutiivisuffiksien käyttöä ja esiintymistiheyttä sekä vertaillaan runoilijoiden deminutiivin käyttöä eri teoksissaan. Suffiksi <i>-et(te)</i> on yleisin korpuksessa (64,9%). Ero toisena tulevaan <i>-eau</i>, <i>-elle</i> suffiksiin on suuri (14,9%). Suffiksien <i>-on</i> (9,5%) ja <i>-ot</i> (7,4%) välillä ei ole mainittavaa eroa. Korpuksen harvinaisin suffiksi <i>-in(e)</i> esiintyy vain viidesti 148 esiintymästä. Suffiksin <i>-eau</i>, <i>-elle</i> runsas käyttö sekä suffiksin <i>-ot</i> vähäinen käyttö olivat hieman yllättäviä.</p> <p>Korpuksessa deminutiiveja on muodostettu eniten yleisnimitystä (86,5%). Erisnimitystä muodostettuja deminutiiveja on 13,5%. Suffiksia <i>-ot</i> on käytetty eniten erisnimien yhteydessä (40,0%). Suffiksit <i>-et(te)</i> ja <i>-in(e)</i> ovat toisella sijalla esiintyessään viisi kertaa 148 esiintymästä. Suffiksi <i>-on</i> esiintyy kaksi kertaa. Suffiksi <i>-eau</i>, <i>-elle</i> ei esiinny lainkaan erisnimien yhteydessä.</p> <p>Runoilijoista koostuvaan Pléiade -ryhmään kuuluva Rémy Belleau käyttää runsaasti deminutiiveja, kun taas ko. ryhmän johtohenkilön Pierre de Ronsardin deminutiivien käyttö oli odotettua vähäisempää. Jean Lemaire de Belges, joka kirjoitti ennen Ronsardin aikakautta, sekä Clément Marot ja Guillaume Salluste du Bartas käyttävät myös häntä enemmän deminutiiveja. Korpuksen ainoa naisrunoilija, Louise Labé, käyttää teoksessaan vähiten deminutiiveja.</p> <p>Deminutiivit ovat Ranskan kirjallisuuden sekä ranskan kielen historiassa huomattava tekijä. 1500 -luvulla deminutiivien käyttö oli runsaimmillaan ennen klassismin mukanaan tuomia rajoituksia. Suffiksien avulla muodostetut (synteettiset) deminutiivit eivät ole enää nykykielen suosimia, sillä ranskan kieli on analyttinen käyttäessään mieluummin adjektiiviattribuutteja kuin suffikseja. Näin ollen deminutiivien käyttö erottaa ranskan muista romaanisista kielistä, joissa analyttisiä deminutiiveja käytetään runsaasti nykyäänkin.</p> | |
| Asiasanat | |
| diminutif véritable, diminutif synthétique, diminutif analytique | |
| Säilytyspaikka | |
| Aallon kirjasto | |
| Muita tietoja | |

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| 1. INTRODUCTION..... | 1 |
| 1.1 But, corpus et méthode..... | 1 |
| 1.2 Les auteurs et leur temps..... | 7 |
| 1.2.1 Pierre de Ronsard..... | 7 |
| 1.2.2 La Pléiade..... | 8 |
| 1.2.3 Clément Marot..... | 9 |
| 1.2.4 Jean Lemaire de Belges..... | 11 |
| 1.2.5 Louise Labé..... | 14 |
| 1.2.6 Guillaume Salluste du Bartas..... | 14 |
| 1.2.7 Rémy Belleau..... | 15 |
| 1.3 Le diminutif..... | 16 |
| 1.3.1 Remarques préliminaires..... | 16 |
| 1.3.2 L'origine des suffixes diminutifs..... | 17 |
| 1.3.3 Le choix du suffixe..... | 20 |
| 1.3.3.1 Remarques préliminaires..... | 20 |
| 1.3.3.2 Les emplois du suffixe <i>-ot</i> | 23 |
| 1.3.3.3 Les emplois du suffixe <i>-at</i> | 23 |
| 1.3.3.4 Les emplois du suffixe <i>-et(te)</i> | 24 |
| 1.3.3.5 Les emplois du suffixe <i>-eau, -elle</i> | 24 |
| 1.3.3.6 Les emplois du suffixe <i>-on</i> | 25 |
| 1.3.3.7 Les emplois du suffixe <i>-in(e)</i> | 25 |
| 1.3.4 La formation diminutive dans les langues romanes..... | 25 |
| 1.3.5 Les sens amenés par les suffixes diminutifs..... | 27 |
| 1.3.6 Du changement de genre..... | 29 |
| 1.3.6.1 Remarques préliminaires..... | 29 |
| 1.3.6.2 Explications au changement de genre..... | 29 |
| 1.3.6.3 Changement de genre des noms propres..... | 30 |
| 2. ANALYSE..... | 32 |
| 2.1 Remarques préliminaires..... | 32 |
| 2.2 Le suffixe <i>-et(te)</i> | 33 |
| 2.3 Le suffixe <i>-ot</i> | 58 |
| 2.4 Le suffixe <i>-eau, -elle</i> | 60 |
| 2.5 Le suffixe <i>-on</i> | 66 |

| | |
|---|----|
| 2.6 Le suffixe <i>-in(e)</i> | 71 |
| 2.7 Les suffixes dans le corpus..... | 72 |
| 2.7.1 Les suffixes attachés aux noms communs et aux noms propres..... | 72 |
| 2.7.2 La quantité proportionnelle..... | 74 |
| 2.7.3 La quantité sur toutes les occurrences du corpus..... | 76 |
| 2.7.4 La formation diminutive chez les auteurs..... | 82 |
| 2.7.5 Les emplois des suffixes..... | 83 |
| 3. CONCLUSION..... | 86 |
| BIBLIOGRAPHIE..... | 91 |
| APPENDICE..... | 97 |

1. INTRODUCTION

1.1 But, corpus et méthode

Le but de cette étude est de présenter le système des formes diminutives utilisées par Pierre de Ronsard, Jean Lemaire de Belges, Clément Marot, Louise Labé, Guillaume Salluste du Bartas et par Rémy Belleau. Notre intérêt a été suscité par l'étude de la formation diminutive en français au XVI^e siècle à cause du fait qu'à cette époque-là, la formation des diminutifs était productive, ce qu'elle n'est plus de nos jours. Nous ne prenons en compte que les cas où les diminutifs sont formés à l'aide de suffixes qui donnent la signification 'petit' ou 'petit de', ainsi que de suffixes qui expriment la familiarité ou l'affection dans les cas de noms propres. Ces diminutifs doivent avoir un lien sémantique avec le mot-thème. Les différents suffixes de diminution sont présentés à l'aide de tableaux qui en indiquent la quantité et le pourcentage. Nous employons le terme *ancien français* en référant à l'époque qui va du premier texte rédigé en langue romane, les Serments de Strasbourg (842), au début de la guerre de Cent Ans (1337-1457). Avec le terme *moyen français*, nous nous référons à l'époque qui va du début de la guerre de Cent Ans à la fin des guerres de Religion (1598).¹

Notre corpus est constitué par les *Sonnets pour Helene* et les *Eclogues* de Ronsard, les *Épîtres de l'amant vert* de Jean Lemaire de Belges, les œuvres lyriques, les œuvres satiriques, les épîtres et les épigrammes de Clément Marot, les *Elégies et sonnets* de Louise Labé, *La Judit* de Guillaume Salluste du Bartas ainsi que par la *Bergerie* de Rémy Belleau. Nous nous référons aux *Sonnets pour Helene* avec *Sonnets*, aux *Épîtres de l'amant vert* avec *Épîtres*, aux œuvres lyriques de Marot avec *Lyriques*, aux œuvres satiriques avec *Satiriques*, aux épîtres avec *Epistres*, aux épigrammes avec *Épigrammes*, aux *Elégies* de Labé avec *Elégie* et aux *Sonnets* avec *Sonnet*. Voici le corpus de notre étude:

¹ Togeby, *Précis* 20-21 et *FEW*, Beiheft 2, 35. Ce ne sont pas les seules définitions de ces termes; par exemple selon F. Brunot, l'ancien français réfère à l'époque qui va du IX^e siècle au XIII^e siècle et le moyen français du XIV^e siècle au XV^e siècle, *Histoire* 1. 589, 594.

| AUTEUR | OUVRAGE | DATE | PAGES |
|--------------------|-------------------|--------------|---------|
| RONSARD | <i>SONNETS</i> | 1578 | 29-217 |
| | <i>ECLOGUES</i> | 1578 | 915-996 |
| LEMAIRE DE BELGES | <i>ÉPÎTRES</i> | 1505 | 5-42 |
| MAROT | <i>LYRIQUES</i> | | 148-179 |
| | <i>SATIRIQUES</i> | | 108-147 |
| | <i>EPISTRES</i> | | 71-107 |
| | <i>ÉPIGRAMMES</i> | | 180-192 |
| LABÉ | <i>ÉLÉGIE</i> | 1555 | 129-140 |
| | <i>SONNET</i> | 1555 | 141-164 |
| SALLUSTE DU BARTAS | <i>LA JUDIT</i> | 1574 | 13-83 |
| BELLEAU | <i>BERGERIE</i> | 1565 ET 1572 | 139-150 |

TABLEAU 1 LE CORPUS

Les *Eclogues* et les *Sonnets* de Ronsard furent publiés en 1578. Les *Eclogues* contiennent 82 pages et les *Sonnets* 189 pages. Nous avons choisi les *Eclogues* dans notre corpus puisque nous avons voulu étudier si le genre a influé sur la quantité des diminutifs chez Ronsard. En effet, les *Eclogues* sont des divertissements de la cour où les mouvements, les costumes et les voix étaient autant ou plus importants que le texte. En outre, il y a des descriptions de nature et des portraits d'animaux sauvages dans ces pièces. Dans les *Sonnets*, l'amour charnel et les plaisirs sont défendus et l'écriture alexandrine (vers de douze syllabes) est mélodieuse. De plus, Ronsard était l'un des dirigeants de la Pléiade. Nous avons voulu étudier s'il ouvrit de nouvelles perspectives en utilisant la formation diminutive dans sa poésie. Ainsi, nous avons voulu comparer son emploi des diminutifs à celui d'autres auteurs du XVI^e siècle. Nous avons prit Jean Lemaire de Belges dans le corpus puisqu'il écrivait avant l'époque de Ronsard. Les *Épîtres* de Jean Lemaire de Belges furent publiées en 1505. Ils ont 25 pages.

Les dates des *Lyriques*, *Satiriques*, *Epistres* et des *Épigrammes* de Clément Marot ne sont pas marquées dans ce tableau mais dans le tableau suivant où les différentes pièces de ces ouvrages sont indiquées. Les *Lyriques* contiennent 32 pages, les *Satiriques* 40, les *Epistres* 37 et les *Épigrammes* 13 pages. C'est le genre religieux, qui se trouve avant tout dans les *Satiriques*, qui justifie le choix de Marot dans notre corpus. Nous avons voulu étudier si ce genre a eu un effet sur la formation diminutive. En outre, Marot était un poète qui n'avait pas de peur d'écrire des choses qu'il trouvait importantes.

L'*Elégie* et le *Sonnet* de Louise Labé furent publiés en 1555. L'*Elégie* a 12 pages et le *Sonnet* 24 pages. Le choix de Louise Labé dans le corpus est justifié par le fait que nous avons voulu étudier si le sexe de l'auteur a eu un effet sur la quantité des diminutifs. On pourrait imaginer qu'une femme utilise beaucoup de diminutifs dans sa poésie.

La Judit de Guillaume Salluste du Bartas fut publiée en 1574. Elle contient 21 pages. Nous avons prit *La Judit* dans le corpus pour voir si le genre épique et biblique favorise des diminutifs. En plus, nous avons voulu comparer cet ouvrage aux *Satiriques* de Marot à cause du même genre biblique.

Les années de publication de la *Bergerie* de Rémy Belleau sont 1565 et 1572. Elle a 21 pages. Rémy Belleau est choisi dans le corpus puisque nous avons voulu étudier s'il emploie une aussi grande quantité de diminutifs que l'autre poète de la Pléiade, Pierre de Ronsard. La *Bergerie* est choisi à cause du fait qu'il relève du même genre que les *Eclogues* de Ronsard.

Dans ce qui suit, nous indiquons les différentes pièces des ouvrages:²

| OUVRAGE | PIÈCES | DATE |
|-----------------|---|------|
| <i>ECLOGUES</i> | <i>BERGERIE</i> | 1578 |
| | <i>ECLOGUE II</i> | 1578 |
| | <i>ECLOGUE III OU LE CHANT PASTORAL SUR LES NOPCES DE MONSEIGNEUR CHARLES, DUC DE LORRAINE, ET MADAME CLAUDE, FILLE DEUXIESME DU ROY HENRI II</i> | 1578 |
| | <i>CHANT PASTORAL A TRES-ILLUSTRE ET VERTUEUSE PRINCESSE MADAME MARGUERITE DE FRANCE, DUCHESSE DE SAVOIE</i> | 1578 |
| | <i>ECLOGUE IV OU DU-THEIR</i> | 1578 |
| | <i>ECLOGUE V</i> | 1578 |
| | <i>CYCLOPE AMOUREUX</i> | 1578 |

TABLEAU 2 LES *ECLOGUES*

Les pièces des *Lyriques*:³

| OUVRAGE | PIÈCES | DATE |
|---|---|-----------------|
| <i>LYRIQUES</i> | <i>CHANSON III</i> | AVANT 1531 |
| | <i>CHANSON IV</i> | AVANT 1528 |
| | <i>CHANSON VII</i> | AVANT 1529 |
| | <i>CHANSON X</i> | AVANT 1532 |
| | <i>CHANSON XII</i> | AVANT 1528 |
| | <i>CHANSON XVIII</i> | AVANT 1529 |
| | <i>CHANSON XIX</i> | AVANT 1529 |
| | <i>CHANSON XXIV</i> | AVANT 1530 |
| | <i>CHANSON XXXII</i> | AVANT 1528 |
| | <i>POUR LA BRUNE</i> | AVANT 1538 |
| | <i>LA TROISIÈME ELEGIE, EN MANIERE D'EPISTRE</i> | AVANT 1533 |
| | <i>LA DOUZIESME ELEGIE</i> | AVANT 1533 |
| | <i>LES ADIEUX DE MAROT À LA VILLE DE LYON</i> | JANVIER 1537 |
| | <i>LE DIEU GARD DE MAROT À LA COURT DE FRANCE</i> | PRINTEMPS 1537 |
| | <i>CHANT NUPTIAL DU MARIAGE DE MADAME RENÉE, FILLE DE FRANCE, & DU DUC DE FERRARE</i> | AVANT JUIN 1528 |
| | <i>AVANT-NAISSANCE DU TROIZIESME ENFFANT DE MADAME RENÉE, DUCHESSA DE FERRARE, COMPOSÉ PAR CLEMENT MAROT, SECRETAIRE DE LADICTE DAME, EN JUILLET MDXXXVI, ESTANT AUDICT FERRARE</i> | JUILLET 1535 |
| <i>EGLOGUE DE MAROT AU ROY, SOUBZ LES NOMS DE PAN & ROBIN</i> | 1539 | |

TABLEAU 3 LES *LYRIQUES*Voici les pièces des *Satiriques*:⁴

| OUVRAGE | PIÈCES | DATE |
|-------------------|-------------------------------|-----------|
| <i>SATIRIQUES</i> | <i>ENFER</i> | MARS 1526 |
| | <i>ÉPÎTRE DE FRIPPELIPPES</i> | 1537 |
| | <i>LE 3e COQ-À-L'ÂNE</i> | AOÛT 1536 |

TABLEAU 4 LES *SATIRIQUES*² OCR 917, 947, 954, 966, 973, 981, 990.³ CM 148-155, 158-159, 161, 164, 168, 171.⁴ Ibid. 108, 127, 139.

Voici les pièces des *Epistres*:⁵

| OUVRAGE | PIÈCES | DATE |
|-----------------|--|----------------|
| <i>EPISTRES</i> | <i>EPISTRE À SON AMY LYON</i> | PRINTEMPS 1526 |
| | <i>MAROT, PRISONNIER, ESCRIPT AU ROY POUR SA DÉLIVRANCE</i> | OCTOBRE 1527 |
| | <i>AU ROY</i> | FIN 1531 |
| | <i>MAROT, ARRIVÉ À FERRARE, ESCRIPT À MADAME LA DUCHESSE</i> | AVRIL 1535 |
| | <i>EPISTRE AU ROY, DU TEMPS DE SON EXIL À FERRARE</i> | ÉTÉ 1535 |
| | <i>AU TRESVERTUEUX PRINCE FRANCOYS, DAULPHIN DE FRANCE</i> | ÉTÉ 1536 |
| | <i>A LA ROYNE DE NAVARRE</i> | ÉTÉ 1536 |
| | <i>A UNE DAMOYSELLE MALADE</i> | OCTOBRE 1537 |
| | <i>POUR LA PETITE PRINCESSE DE NAVARRE À MADAME MARGUERITE</i> | NOVEMBRE 1537 |

TABLEAU 5 LES *EPISTRES*

⁵ Ibid. 71, 74, 77, 82, 84, 92, 96, 102, 104.

Voici les pièces des *Épigrammes*:⁶

| OUVRAGE | PIÈCES | DATE |
|-------------------|---|--------------------|
| <i>ÉPIGRAMMES</i> | <i>DE LA ROSE ENVOYÉE POUR ESTREINES</i> | AVANT 1527 |
| | <i>DU MOIS DE MAY & D'ANNE</i> | AVANT 1527 |
| | <i>DU LIEUTENANT CRIMINEL DE PARIS ET DE SAMBLANCAY</i> | 1527 |
| | <i>D'ANNE QUI LUI JECTA DE LA NEIGE</i> | AVANT 1533 |
| | <i>DU BEAU TETIN</i> | 1535 |
| | <i>DE SON FEU ET DE CELLUY QUI SE PRINT AU BOSQUET DE FERRARE</i> | VERS 1535-1536 |
| | <i>DU RIS DE MA DAMOYSELLE D'ALLBRET</i> | AVANT 1538 |
| | <i>DES CINQ POINCTS EN AMOURS</i> | AVANT 1538 |
| | <i>DE BLANCHE DE TOURNON</i> | AVANT 1538 |
| | <i>A LA BOUCHE DE DYANE</i> | AVANT 1538 |
| | <i>A ANNE</i> | AVANT 1538 |
| | <i>DE OUY & NENNY</i> | AVANT 1538 |
| | <i>DU PASSEREAU DE MAUPAS</i> | AVANT 1538 |
| | <i>D'ANNE</i> | AVANT 1538 |
| | <i>DU BAISER</i> | AVANT 1538 |
| | <i>IL SALUE ANNE</i> | AVANT 1538 |
| | <i>DU MOY DE MAY & DE ANNE</i> | AVANT 1538 |
| | <i>A ANNE</i> | ENTRE 1538 ET 1544 |
| | <i>DE LA CHIENNE DE LA ROYNE ELIENOR</i> | ENTRE 1538 ET 1544 |
| | <i>DU LIEUTENANT DE B.</i> | ENTRE 1538 ET 1544 |

TABLEAU 6 LES *ÉPIGRAMMES*

Voici les pièces de la *Bergerie*:⁷

| OUVRAGE | PIÈCES | DATE |
|-----------------|-------------------------|--------------|
| <i>BERGERIE</i> | <i>AVRIL</i> | 1565 ET 1572 |
| | <i>MAY</i> | 1565 ET 1572 |
| | <i>AMOUR OISEAU</i> | 1565 ET 1572 |
| | <i>CHANSON</i> | 1565 ET 1572 |
| | <i>ÉLÉGIE CHAMPÊTRE</i> | 1565 ET 1572 |

TABLEAU 7 LA *BERGERIE*

⁶ Ibid. 180-182, 184-191.

⁷ PP 139, 141, 143, 145, 148.

1.2 Les auteurs et leur temps

1.2.1 Pierre de Ronsard

Pierre de Ronsard naquit en 1524 à Couture en Vendômois et mourut en 1585 à Saint-Cosme. Il fut d'abord page royal⁸ des dauphins et des princesses royales, mais, passionné par les classiques de l'Antiquité, il choisit la carrière littéraire.⁹

Les *Sonnets* furent publiés en 1578 dans la cinquième édition collective des *Œuvres*. Ils comprennent cent onze sonnets et quatre autres poèmes répartis en deux livres. Dans la sixième édition, il y a trente pièces de plus (la plupart d'entre elles venues des *Amours diverses* de 1578). Les *Sonnets* sont dédiés à Hélène de Surgères¹⁰. Ils sont essentiellement fictifs. Dans l'ouvrage, l'amour charnel et les plaisirs sont défendus et l'écriture alexandrine (vers de douze syllabes) est mélodieuse.¹¹ En plus, dans les *Sonnets*, Ronsard reprend le thème du "carpe diem"¹² d'Horace qu'il avait déjà utilisé dans les vers de Cassandre.¹³

Les *Eclogues* font partie des *Œuvres* de Ronsard qu'il composa en tant que poète de cour. Les *Eclogues* furent publiées séparément à partir de l'année 1578 de ses *Œuvres*. La première d'entre elles est la *Bergerie* (1564). C'est un dialogue entre les personnes de la cour de France qui sont représentés par des bergers. Ces pièces sont des divertissements de la cour où les mouvements, les costumes et les voix étaient autant ou plus importants que le texte. En outre, il y a des descriptions de

⁸ Jeune homme au service d'un seigneur féodal. Le service commençait dès la septième année et ressemblait souvent à celui d'un valet. En récompense, le seigneur féodal donnait au fils du page une formation gratuite en usages féodaux, Tuchman 52.

⁹ En tant que page, Ronsard voyagea jusqu'en Écosse avec Madeleine de France [reine d'Écosse (1520-1536), P.L. *NBG* 32/1862 (1967), 616], Cohen, *NDA* 3/1994, 2751-2752.

¹⁰ Fille d'honneur de Catherine de Médicis (reine de France, née en 1519 et morte en 1589), Mazenod-Schoeller 161, 825.

¹¹ Gendre, *NDO* 6/1994, 6814-6815.

¹² Locution latine signifiant 'Cueille le jour!'. Ce sont les mots d'Horace (*Odes*, 1, 11), qui veut rappeler que la vie est courte, et qu'il faut se hâter pour en profiter, Hornsby, *PEP*, 103. Sur Horace, voir la note 24.

¹³ En 1552, Ronsard publia *Les Amours* où il célèbre sa Cassandre qui était la fille de Salviati (riche banquier florentin, venu s'installer en France au début du XVI^e siècle. Il était allié aux Médicis (voir la note 10)), Mazenod-Schoeller 153 et Cohen, *NDA* 3/1994, 2752-2754.

nature et des portraits d'animaux sauvages dans les *Eclogues*.¹⁴ Voici les autres ouvrages principaux de Ronsard:¹⁵

| OUVRAGE | DATE |
|--|-----------|
| <i>LES AMOURS</i> | 1552 |
| <i>CONTINUATION ET NOUVELLE CONTINUATION DES AMOURS</i> | 1555-1556 |
| <i>DISCOURS DES MISÈRES DE CE TEMPS</i> | 1562 |
| <i>CONTINUATION DU DISCOURS DES MISÈRES DE CE TEMPS, REMONTRANCE AU PEUPLE DE FRANCE</i> | 1563 |
| <i>INSTITUTION POUR L'ADOLESCENCE DU ROI TRÈS CHRÉTIEN</i> | 1560 |
| <i>FOLASTRIES</i> | 1553 |
| <i>TOMBEAU DE MARGUERITE DE VALOIS, ROYNE DE NAVARRE</i> | 1551 |
| <i>EXHORTATION POUR LE PRIX</i> | 1558 |
| <i>L'ART POÉTIQUE</i> | 1565 |
| <i>ÉLÉGIES, MASCARADES ET BERGERIE</i> | 1565 |
| <i>LA FRANCIADE</i> | 1572 |
| <i>SONNETS POUR ASTRÉE</i> | 1578 |
| <i>LE BOCAGE ROYAL</i> | 1584 |
| <i>MASCARADES, COMBATS ET CARTELS</i> | 1584 |

TABLEAU 8 LES OUVRAGES DE RONSARD

1.2.2 La Pléiade

Après la mort du père de Ronsard en 1544, il commença à travailler avec le diplomate humaniste Lazare de Baïf¹⁶ à Paris. Après la mort de Lazare de Baïf en

¹⁴ Sauge, *NDO* 2/1994, 2134.

¹⁵ Cohen, *NDA* 3/1994, 2753-2754.

¹⁶ Né vers la fin du quinzième siècle, mort en 1547. Il traduisit l'*Électre* de Sophocle en vers français, ainsi que l'*Hécube* d'Euripide. Il écrivit aussi les traités *de re navali*, *de re vestiaria* et *de re vascularia*, A.R., NBG 4/1852 (1964), 178.

1547, Ronsard fut inscrit au collège de Coqueret où il rencontra le poète Joachim Du Bellay¹⁷ et d'autres, auxquels le philosophe limousin Jean Dorat¹⁸ apprenait la poésie hellénique.¹⁹

C'est de ce milieu que sortit en 1549 le premier manifeste littéraire du français, la *Défense et illustration de la langue française*²⁰ de Du Bellay. Selon Du Bellay, l'on devait écrire en français, non pas en latin, pour augmenter la dignité de la langue française vis-à-vis du latin. Cette "école" était la future Pléiade²¹ dont les poètes se révoltaient contre la poésie française traditionnelle et introduisirent en France les odes²², technique d'écriture héritée de la poésie grecque. La vraie révélation de cette école furent les *Quatre Premiers Livres des Odes* (1550) de Pierre de Ronsard. Cet ouvrage rivalisait avec le poète Thébain Pindare²³ et le poète Romain Horace^{24 25}.

1.2.3 Clément Marot

Le poète français Clément Marot naquit à la fin de l'année 1496 à Cahors et il mourut en septembre de l'année 1544 à Turin. Son père était le rhétoricien Jean

¹⁷ Né vers l'année 1524 et mort en 1560. Il écrivit des sonnets, cantiques, odes, hymnes, discours ainsi que des épithalames (poème chanté devant la chambre nuptiale pour augmenter la fertilité, Bowra, *OCD*, 400.), mais sa *Défense et illustration de la langue française* (1549), l'un des écrits les plus remarquables du français, est le seul ouvrage qu'il ait écrit en prose, Amic, *NBG* 5/1853 (1964), 229-230.

¹⁸ Un poète (vers 1502-1588) qui inspira les jeunes poètes de la Pléiade à une réforme littéraire, Hight 231.

¹⁹ Cohen, *NDA* 3/1994, 2752.

²⁰ Voir la note 17.

²¹ Les membres de ce groupe étaient Ronsard, Du Bellay, Dorat, Antoine de Baïf, Rémy Belleau (voir le chapitre 1.2.7), Jodelle et Pontus de Thyard. Le groupe s'appela d'abord la Brigade, mais étant sept, les poètes prirent, à l'imitation de sept poètes d'Alexandrie, le nom d'une constellation, la Pléiade. Les poètes d'Alexandrie étaient Aratus de Soloï, Theocritus de Syracuse, Callimachus de Cyrène, Apollonius de Rhodes, Philetas de Cos, Simias de Rhodes et Asclepiades de Samos. La poésie d'Alexandrie est en général la même chose que la poésie grecque entre les années 300 av. J.-C. et 30 av. J.-C., Abry-Audic-Crouzet 78 et Trypanis, *OCD*, 43-44.

²² Chez les grecs, un poème chanté. À Rome, les odes furent indépendantes de la composition musicale, Hight 219.

²³ (Πινδαρος). Né vers 518 avant J.-C., mort vers 438 avant J.-C. Il écrivit des hymnes, des sonnets et des poèmes lyriques avec grand succès, Bowra, *OCD*, 833-834.

²⁴ (Quintus Horatius Flaccus). Né 65 avant J.-C., mort 8 avant J.-C. Il écrivit des odes célèbres, Stemplinger, *RE* 8. 2/1913, 2337.

²⁵ Hight 231-233.

Marot²⁶. Clément Marot ne fit pas beaucoup d'études; il ne savait pas le grec et même ses connaissances de latin n'étaient pas bonnes. En 1512, il rencontra Jean Lemaire de Belges²⁷. Les premiers essais poétiques de Marot datent de cette époque-là: la traduction de la première des *Bucoliques* de Virgile²⁸ et *Le Jugement de Minos*²⁹. En 1526, Marot fut arrêté à cause d'avoir mangé le lard en carême. Alors, il adressa une *Épître à M. Bouchart, docteur en théologie* où il proclama son orthodoxie, et une *Épître à Lyon Jamet*, seigneur de Chambrun qu'il appela au secours. Sur le conseil de celui-ci Marot fit appel à Louis Guillard, évêque de Chartres, qui ménagea au poète un appartement d'hôtellerie où il composa son poème *L'Enfer*, satire des mœurs judiciaires. Le premier mai 1526, Marot fut libéré et alors, il écrivit le *Rondeau parfait à ses amys après sa délivrance*. En 1527, désormais valet de chambre du roi, il écrivit de nombreuses épîtres de réclamations adressées entre autres au roi, au chancelier Duprat³⁰ et au grand maître Anne de Montmorency³¹. *L'Épître au Roy, pour le délivrer de prison* fut écrite en octobre 1527, quand Marot était enfermé à la Conciergerie pour avoir aidé des prisonniers à échapper à la justice. En 1532, il fut à nouveau inquiété pour avoir rompu le jeûne du carême. Un peu plus tard, il exila à Ferrare et composa son *Églogue au Roy sous les noms de Pan et de Robin*. En octobre 1534 à l'occasion de l'affaire des placards contre la messe, Marot fut tout de suite suspecté. À la fin de novembre de cette année, il fut arrêté, mais réussit à se réfugier en Navarre. En 1535, il se rendit à Ferrare. En juin 1536, il partit à Venise et écrivit ses épîtres *Au*

²⁶ (1463-1523). Poète français, Pierquin, *NBG* 33/1860 (1967), 923. La rhétorique est de l'art oratoire, de l'art du bien dire. Elle comporte trois composantes: 1) l'invention (thèmes et arguments), 2) la disposition (arrangement des parties) et 3) l'élocution (choix et disposition des mots). On y ajoute parfois la prononciation (ou mode d'énonciation) et la mémoire (ou la mémorisation). L'élocution est l'objet principal de la rhétorique. Ils se définissent par l'étude des figures et des tropes. Les discours définis par la rhétorique sont le délibératif (pour persuader ou conseiller), le judiciaire (pour accuser ou défendre) et l'épidictique (pour louer ou blâmer), Dubois-Giacomo-Guespin-Marcellesi-Marcellesi-Mével 412.

²⁷ Voir le chapitre 1.2.4.

²⁸ Poète latin. Né en 70 avant J.-C., mort en 19 avant J.-C. Naudet, *NBG* 46/1866 (1969), 264. Les *Bucoliques* (ou les *Églogues*) contiennent dix poésies écrites vers l'année 37, Sarrabayrouse, *NDO* 1/1994, 786.

²⁹ *Minos* ou *De la loi* (*Μίνως, η περι νομων*) est un dialogue attribué au philosophe grec Platon (428?-347? avant J.-C.). Il s'agit de la question posée par l'écrivain grec Socrate (vers 379-entre 440 et 445): "Qu'est la loi?", Spilar, *NDO* 4/1994, 4689 et Lehman, *NDA* 3/1994, 3004.

³⁰ Antoine Duprat (1463-1535). Chancelier de France et cardinal, Faye, *NBG* 15/1856 (1965), 359.

³¹ (1492-1567). Premier duc de, célèbre capitaine et homme d'État français, Ozenne, *NBG* 36/1861 (1968), 342.

Roy, du temps de son exil à Ferrare et À Monseigneur le Dauphin, du temps de son dict exil où il se justifiait des accusations d'hérésie. Bientôt, on permit à Marot de rentrer en France. Alors, le poète composa sa pièce célèbre: *Le Dieu Gard de Marot à la cour de France*. Dans l'*Épître de Fripelipes, valet de Marot, à Sagon* Marot critiqua son adversaire, le poète François Sagon avec qui il avait querellé sur des questions de religion en août 1534. À la fin de l'année 1542, Marot se réfugia à Genève à cause d'un mandat d'arrêt. En décembre 1543, il arriva dans la région près d'Annecy, puis près de Chambéry. En septembre 1544, il séjourna à Turin. Les épîtres *À ung sien Amy* et *À Monsieur d'Anguyen* datent de ses derniers mois.³²

Son œuvre, *Poésies* (1544), comprend vingt-sept élégies, soixante-cinq épîtres, dix-neuf ballades, quelque quatre-vingts rondeaux, des chansons, des épitaphes humoristiques et sérieuses, des complaintes ou élégies funèbres, plus de trois cents épigrammes, cinquante psaumes mis en musique par Goudimel³³ ainsi que de nombreuses traductions plus ou moins paraphrasées de Pétrarque³⁴, Virgile³⁵, Lucien³⁶, Martial³⁷, Ovide³⁸ et de Musée³⁹. L'œuvre du poète est marqué par la thématique amoureuse traditionnelle dans un sens religieux.⁴⁰

1.2.4 Jean Lemaire de Belges

Le poète et le prosateur Jean Lemaire de Belges naquit en 1473 à Bavay et mourut après l'année 1515. Il prit le surnom de Belges pour signifier le fait d'être originaire d'une ville fondée par Belgus, roi mythique de l'ancienne Gaule. Premièrement, il étudia à Valenciennes auprès de Jean Molinet⁴¹, parent éloigné. Plus tard, il s'inscrivit à l'université de Paris. En 1498, Lemaire de Belges devint clerc des

³² Vasquez, *NDA* 2/1994, 2067-2069.

³³ Claude Goudimel (vers 1505-1572). Compositeur français, Witkowski, *NDA* 2/1994, 1287.

³⁴ François Pétrarque (Francesco Petrarca) (1304-1347). Poète italien, Ricci, *NDA* 3/1994, 2489.

³⁵ Voir la note 28.

³⁶ Lucien de Samosate (vers 125-vers 192). Écrivain grec, Noël, *NDA* 2/1994, 1957.

³⁷ Marcus Valerius Martial (vers 40-vers 104). Poète latin, Cantagrel, *NDA* 2/1994, 2074.

³⁸ Publius Ovidius Naso (43 av. J.-C.-17 après J.-C.). Poète latin, Hadot, *NDA* 3/1994, 2393.

³⁹ Écrivain grec. Peut-être l'auteur du poème *Héro et Léandre* (entre 470 et 510 après J.-C.), Rodari, *NDA* 2/1994, 2270.

⁴⁰ Vasquez, *NDA* 2/1994, 2069.

finances dans la maison de Pierre de Beaujeu, duc de Bourbon, et allait rester au service de celui-ci jusqu'à sa mort en 1503. Alors, Jean Lemaire de Belges s'adressa à Marguerite d'Autriche⁴², fille de l'empereur Maximilien⁴³, pour solliciter aide. En 1504, Lemaire de Belges composa *La Couronne margaritique* à cause de la mort du mari de sa protectrice, Philibert de Savoie⁴⁴. Après cela, il fut nommé indiciaire⁴⁵ et historiographe de Philippe le Beau⁴⁶, frère de Marguerite. En 1505, les deux *Épîtres de l'amant vert* furent publiées. Ces épîtres étaient dédiées à Marguerite d'Autriche. Dans cet ouvrage, il est question de la perte du perroquet de Marguerite d'Autriche. En 1512, le poète quitta le service de la cour de Savoie et devint historiographe d'Anne⁴⁷, duchesse de Bretagne et reine douairière de France.⁴⁸ Voici les autres ouvrages principaux de Lemaire de Belges:

⁴¹ Écrivain français (1435-1507), Rosenberg, *NDA* 2/1994, 2204.

⁴² Duchesse de Savoie et gouvernante générale des Pays-Bas (1480-1530), Mazonod-Schœller 552.

⁴³ Maximilien 1^{er}, l'empereur d'Allemagne (1459-1519), Grégoire, *NBG* 34/1860 (1967), 489.

⁴⁴ II, dit le Beau, duc de Savoie (1480-1504), P.L., *NBG* 39/1863 (1968), 849.

⁴⁵ Le masculin *indiciaire* 'celui qui rédige les mémoires, chroniqueur' (entre les années 1500 et 1534) vient du latin *indicium* 'signe', *FEW* 4. 644-645.

⁴⁶ Roi de Castille, fils de l'empereur Maximilien 1^{er} (1478-1506), P.L., *NBG* 39/1863 (1968), 924.

⁴⁷ Anne de Bretagne (1476-1514), Rosenwald, *NBG* 2/1857 (1963), 700.

⁴⁸ Thirouin, *NDA* 2/1994, 1855.

| OUVRAGE | DATE |
|---|-------------|
| <i>LE TEMPLE D'HONNEUR ET DE VERTU</i> | 1503 |
| <i>LES REGRETS DE LA DAME INFORTUNÉE SUR LE TRESPAS DE SON TRÈS CHER FRÈRE UNIQUE</i> | 1507 |
| <i>TRAITÉ DES POMPES FUNÈBRES ANTIQUES ET MODERNES</i> | 1507 |
| <i>CHANSON DE NAMUR</i> | 1507 |
| <i>CONCORDE DU GENRE HUMAIN</i> | 1508 |
| <i>ILLUSTRATIONS DE LA GAULE ET SINGULARITÉS DE TROIE, CONNUS D'ABORD SOUS LE TITRE TROIS LIVRES DES ILLUSTRATIONS DE LA GAULE BELGIQUE (1509-1512)</i> | 1512-1513 |
| <i>TRAITÉ DE LA DIFFÉRENCE DES SCHISMES ET DES CONCILES DE L'ÉGLISE ET DE LA PRÉÉMINENCE ET UTILITÉ DES CONCILES DE LA SAINTE ÉGLISE GALLICANE</i> | 1511 |
| <i>COUPLETS DE LA VALITUDE ET DE LA CONVALESCENCE DE LA REINE</i> | 1512 |

TABLEAU 9 LES OUVRAGES DE LEMAIRE DE BELGES

Lemaire de Belges est bien un rhétoricien⁴⁹, mais son œuvre est marquée par des formes traditionnelles.⁵⁰

⁴⁹ Voir la note 26.

⁵⁰ Thirouin, *NDA* 2/1994, 1855-1856.

1.2.5 Louise Labé

La poétesse Louise Labé (Louise Perrin, née Charly) naquit entre les années 1516 et 1523 à Lyon et mourut avant le 15 février de l'année 1566 en Parcieux-en-Dombes. C'était la fille d'un riche cordier lyonnais, Pierre Charly, dit Labé. Louise Labé reçut une éducation italienne: elle savait le latin et l'italien, chantait et jouait du luth, pratiquait l'équitation et les armes. Peut-être entre les années 1542 et 1545, elle se maria avec un cordier, Ennemond Perrin qui mourut entre le janvier de l'année 1555 et le septembre de l'année 1557.⁵¹

L'œuvre littéraire de Louise Labé, qui comprend *Le Débat de Folie et d'Amour*, dialogue en prose, vingt-quatre *Sonnets* et trois *Elégies*, fut publié en 1555, une seconde édition en 1556.⁵² *L'Elégie* ainsi que le *Sonnet* sont consacrés aux plaintes, aux extases, aux bonheurs et aux malheurs de l'unique grand amour de sa vie pour le poète Olivier de Magny⁵³. Le premier sonnet est écrit en italien. Le style du *Sonnet* est simple et charmant à cause des descriptions de l'amour. *L'Elégie* n'a pas la perfection formelle du *Sonnet*, mais elle contient des allusions biographiques à la vie de l'auteur.⁵⁴

1.2.6 Guillaume Salluste du Bartas

Le poète français Guillaume Salluste du Bartas (ou Salustre) naquit en 1544 à Monfort et mourut le 28 août en 1590 à Mauvezin (Gers). Il descendait d'une famille de marchands aisés, anoblis en 1565 par l'acquisition de la terre du Bartas qui conférait le titre de sieur. Salluste du Bartas étudia le droit à Toulouse, mais plus tard, il préféra de fréquenter la cour de Navarre à Nérac. La reine Jeanne d'Albret⁵⁵ lui demanda de rédiger *La Judit*, poème épique et biblique. Ce poème ne fut publié qu'après la mort de sa protectrice en 1574 dans le recueil *La Muse*

⁵¹ Lauriol, *NDA* 2/1994, 1753-1754.

⁵² *Ibid.* 1754.

⁵³ Poète français (1520-1561), Wybrands, *NDA* 2/1994, 2001.

⁵⁴ Génétiot, *NDO* 6/1994, 6808-6809.

⁵⁵ Reine de Navarre (1528-1572), Mazonod-Schœller 433.

chrétienne où il y avait deux autres poèmes de lui, *Uranie* et *Le Triomphe de la foi*. En 1589, le poète se retira de la vie publique à cause de mauvaise santé.⁵⁶

Voici les autres ouvrages principaux de Salluste du Bartas:

| OUVRAGE | DATE |
|--|------------------|
| <i>SEMAINE</i> | 1578 |
| <i>ACCUEIL DE LA REINE DE NAVARRE</i> | 1678 |
| <i>HYMNE DE LA PAIX</i> | 1582 |
| <i>SONNETS DES NEUF MUSES PYRÉNÉES</i> | 1582 |
| <i>LA SECONDE SEMAINE</i> | 1584, 1593, 1603 |
| <i>BRIEF ADVERTISSEMENT SUR SA PREMIÈRE ET SECONDE SEMAINE</i> | 1584 |

TABLEAU 10 LES OUVRAGES DE SALLUSTE DU BARTAS

Guillaume Salluste du Bartas fut l'un des poètes les plus célèbres de son temps; il publia entre les années 1574 et 1590 plus de soixante-dix éditions de l'ensemble de ses œuvres.⁵⁷

1.2.7 Rémy Belleau

Rémy Belleau naquit en 1528 à Nogent-le-Rotrou et mourut à Paris en 1577. Il fut l'un des sept poètes de la Pléiade⁵⁸. Le principal ouvrage de ce "peintre de la nature", nom donné par Ronsard, était le poème *Bergerie* (1565 et 1572).⁵⁹ Ce poème est un mélange de vers et de prose poétique. Il a une grande variété de mètres et de sujets: des dialogues entre les faux bergers et les vrais poètes, des épithalames, des mascarades, des sonnets amoureux ainsi que des hymnes ou des odes des saisons et des mois.⁶⁰ Voici d'autres ouvrages:

⁵⁶ Bellenger, *NDA* 1/1994, 937-938.

⁵⁷ Ibid.

⁵⁸ Voir la note 21.

⁵⁹ Ravenel, *NBG* 5/1853 (1964), 231.

⁶⁰ Fontaine, *NDO* 1/1994, 678.

| OUVRAGE | DATE |
|---|---------------|
| AMOURS ET NOUVEAUX ESCHANGES DES PIERRES PRÉCIEUSES | 1576 |
| UNE TRADUCTION DES ODES D'ANACRÉON | 1554 |
| RECONNAISSANCE | 1577 |
| DICTAMEN METRIFICUM DE BELLO HUGUENOTICO | DÉBUT DE 1563 |

TABLEAU 11 LES OUVRAGES DE BELLEAU

Le *Dictamen metrificum de bello Huguenotico* (début de 1563) est un poème burlesque où des mots latins et des mots français avec des terminaisons latines sont mêlés. Avec ce poème, Belleau prit le parti des calvinistes dans les guerres de religion.⁶¹

1.3 Le diminutif

1.3.1 Remarques préliminaires

Le diminutif peut être défini de la manière suivante: mot ou élément de formation (d'ordinaire suffixe) qui exprime la petitesse et qui peut avoir une nuance soit péjorative soit caressante.⁶² Dans un mot à la forme diminutive, il peut exister plus d'un suffixe diminutif. Quand on met deux ou plusieurs suffixes diminutifs à la suite les uns des autres, les suffixes en *-t* et en *-n* occupent la dernière place après les suffixes en *-l* et en *-ch*. La combinaison *-elet* est le plus souvent utilisée (*femmelette*, *grandelet*). Parfois, le suffixe en *-l* permet d'éviter la rencontre de deux syllabes en *-t* (*côtelette*, *gantélet*). Du point de vue de la langue moderne, le *l* fait parfois partie du radical dans la combinaison *-elet* (*agnelet*, *oiselet*, *ruisselet*). D'autres combinaisons sont p.ex. *-illot*, *-illon*, *-ichon*, *-ichet*, *-icot*, et *-ulet*. Dans la combinaison *-eteau*, il y a un ordre inverse; le *-t* n'occupe pas la dernière place

⁶¹ Fontaine, *NDA* 1/1994, 295.

(*diableteau*). La place respective des suffixes en *-t* et en *-n* est variable: *-eton*, *-otin*, *-inet* (*caneton*, *ballotin*, *blondinet*). Dans les combinaisons, le *t* peut aussi être une consonne de transition.⁶³

1.3.2 L'origine des suffixes diminutifs

Le diminutif latin était *-ulus* (*hortulus*, *casula*) et sous forme complexe, *-iculus*, *-úculus*, *-cellus* (*gemuculum*). Dans la langue populaire, il y avait une tendance à remplacer *-ulus* par *-éllus* qui portait l'accent (*anellus*, *vitellus* pour *anulus*, *vitulus*). En plus de *-ulus*, aussi *-eolus*, *-iolus* apparurent à l'époque de Virgile⁶⁴ (*linteolum*, *filiolus*), et qui fusionnèrent en *-yólu* à l'époque impériale⁶⁵ par déplacement de l'accent (*ostiolum*, *manuciolum*).⁶⁶ Les suffixes *-áster*, *-áceus*, *-úceus* (*surdaster*, *oleaster*, *vinacea*, **guttacea*, *pavonaceus*) présentent une idée péjorative très nette.⁶⁷

Les suffixes *-culus* et *-cellus* furent le plus fréquemment employés avec les noms de la troisième, quatrième et de la cinquième déclinaison. Les suffixes *-ulus*, *-éllus* et *-illus* avaient le plus souvent un radical avec *o* ou *a* (*digitulus* *foculus*, *ancillula* *cistellula*, *catellus*, *axilla*). La forme en *-llo-* s'utilisait après une voyelle longue: *-āllō-* (*rāllus*), *-ēlla* (*catēlla*), *-ōlla* (*persōlla*), *-īllo* (*hīlla*). Le suffixe *-culus* fut employé après une voyelle avec un radical de *i* long ou *u* (*canīcula*, *acucula*), et avec un radical consonantique: *-erculus* et *-orculus* (*paterculus*, *amātorculus*), *-unculus* (*homunculus*), *-s-culus* (*mas-* *lepus-* *mūs-* *culus*). La forme en *-lo* s'employait pour désigner des personnes et pour former des noms propres masculins (*magula*, *barnilō*, *Wulfila*, *Attila*).⁶⁸

⁶² Hasselrot, *Étude* 11.

⁶³ Togeby, *Grammaire* 28-29.

⁶⁴ Sur Virgile, voir la note 28.

⁶⁵ Ernout-Meillet 471.

⁶⁶ Si *i* ou *e* se trouvaient en hiatus, ils ont perdu l'accent qui s'est transféré sur la voyelle suivante en latin vulgaire. Ainsi p.ex. *parietem* devint *paréte*, Bourciez, *Éléments* 38 et Leumann-Hofmann-Szantyr I. 305.

⁶⁷ Bourciez, *Éléments* 63-66.

De tous les suffixes diminutifs des langues romanes, les suffixes en *-tt-* sont les plus communs. En latin, il n'y avait pas de suffixe diminutif en *-tt-* et on y rencontre un seul appellatif en *-itta*, *sagitta* 'flèche', dont l'étymologie est inconnue. Par contre, on trouve un certain nombre de cognomina (sobriquets) en *-itta*, *-itto*, *-ittus*. Ces surnoms, le plus souvent féminins, avaient un caractère hypocoristique au moins à l'origine. Les cognomina latins en *-itta* ont l'étroite parenté avec les suffixes romans. Ce suffixe hypocoristique ne provient pas de l'indo-européen, à la différence des suffixes diminutifs latins en *k*, *l* et *n*. En outre, il paraît que le suffixe *-itta* ne soit pas indigène en latin. On a donc cherché l'origine de *-itta* en général en dehors du latin.⁶⁹

Il y a six théories principales. Les linguistiques Grandgent, Horning, Sabbadini, Zimmermann, Carnoy, Ronjat et Müller pensent que ce suffixe est issu du latin *-itus*. Ils justifient cette théorie avec la gémation expressive de *-t-*.⁷⁰ Hasselrot nie l'existence du suffixe diminutif *-itus* par les faits que ses exemples (*capritus*, *avitus*) furent attestés trop tard (*capritus* dans la *Loi salique*), et qu'ils existent dans les langues romanes sans la gémation de *-t-* (*capritus* en catalan, en occitan).⁷¹

Deecke, Schulze, Herbig, Cortsen, Reinach et Trombetti sont des adeptes de la théorie que le suffixe *-itus* soit originaire de l'étrusque. Ils partent du mot étrusque *lautni* (en latin *libertus*) et de sa forme féminine *lautnita*. Primitivement, le suffixe *-ta* avait été un suffixe diminutif qui aurait fini par être la marque du féminin.⁷² Hasselrot fait échouer cette théorie par la rareté du suffixe étrusque en dehors de l'exemple de *lautnita*, et par le fait qu'il ne s'agit pas d'un suffixe *-ita* mais du suffixe *-ta*. En outre, la lettre étrusque *-t-* correspondait en latin la lettre *-d-*, et ainsi, il est impossible de faire remonter le suffixe en *-tt-* des langues romanes à la langue étrusque.⁷³

⁶⁸ Leumann-Hofmann-Szantyr 1. 305-307, 310.

⁶⁹ Hasselrot, *Formation* 9, 11-12, 14-15, 19-20, 26.

⁷⁰ Ettinger 31.

⁷¹ Hasselrot, *Formation* 13.

⁷² Ettinger 31.

⁷³ Hasselrot, *Formation* 17.

La théorie de l'origine basque est traitée par Cejador y Frauca. Hasselrot niait d'une façon très courte cette théorie avec la constatation qu'il s'agit là d'un mélange graphique. Il dit que *-tt-* est en réalité la graphie pour le son palatal \check{c} qui est beaucoup utilisé dans la formation diminutive basque.⁷⁴

E. Bourciez et Gianfranco Serra défendent l'origine grecque du suffixe en *-tt-*.⁷⁵ Hasselrot s'opposait à cette théorie avec des arguments géographiques: les suffixes en *-tt-* sont les plus rares dans l'Italie du sud, l'ancienne Magna Graecia. Partant de la phonétique, il constate que la koine⁷⁶ préfère de présenter l'ionien $\sigma\sigma$ aux dépens du $\tau\tau$ attique.⁷⁷

Les adeptes de la langue germanique en tant que l'origine du suffixe en *-tt-*, Pott, Diez, Meyer-Lübke, Haberl, von Planta, Bruch et Gamillscheg, partent de deux arguments principaux: du nom d'un guerrier géant de Trèves, *Charietto*, mentionné par Ammien Marcellin⁷⁸, et d'un suffixe hypocoristique *-iz(z)o* en longobard qui est revenu en suffixe antérieur *-itto*. Hasselrot s'élevait contre cette théorie avec des arguments chronologiques. Il avait trouvé des cognomina en *-itt-* déjà antérieurement de l'arrivée des tribus germaniques dans la territoire romaine (p.ex. dans Juvénal et Pline le jeune). En outre, en comparant la fréquence de ces noms au chaque siècle particulier, on remarque que le nombre des cognomina en *-itta* n'augmentait pas, ce qu'on pourrait attendre à partir de l'influence germanique.⁷⁹

F. Brunot, Mätzner, Windisch, Walde et Zachrisson corroborent la théorie de l'origine celtique. Ils fondent ses affirmations sur un article concernant les noms de lieux celtiques écrit par J. U. Hubschmied. Dans cet article, il y avait différents noms de lieux suisses en *-at* (*Morat, Jorat*). Selon Hubschmied, ce suffixe est issu du suffixe *-etto* (*Moretto, Juretto*) qui était utilisé en tant que suffixe

⁷⁴ Ibid. 18.

⁷⁵ Ettinger 31.

⁷⁶ Langue commune de la Grèce aux époques hellénistique et romaine, Robert 5. 893.

⁷⁷ Hasselrot, *Formation* 19.

⁷⁸ Ammianus Marcellinus (vers 320-vers la fin du IV^e siècle), historien latin, Feuilleret, *NBG* 2/1857 (1963), 378.

⁷⁹ Hasselrot, *Formation* 20-22, 24 et Ettinger 32.

hypocoristique pour le nom entier (*Moridunum*) dans la celtique.⁸⁰ Hasselrot étudiait cette théorie et présenta une grande documentation de l'existence du suffixe *-tt-*. Par exemple, le nom *Karlitto* se rencontrait chez les cousins carolingiens, Charles de Provence⁸¹ et Charles le Gros⁸², et ce surnom était découvert pour distinguer soit l'apparence (Charles de Provence était petit et malingre), soit l'âge (pour distinguer Charles le Gros de son oncle Charles le Chauve⁸³). Les noms de lieux constituent pourtant la principale argumentation de Hasselrot. Ce qui est intéressant c'est le changement du sens onomastique en sens diminutif. Hasselrot présente que le suffixe en *-tt-* primitivement onomastique et hypocoristique était emprunté dans ce sens par le latin médiéval et par quelques dialectes germaniques. Plus tard, ce suffixe devint un véritable suffixe diminutif dans la langue gauloise. Ce suffixe n'a vraiment prospéré que dans les langues où il y a un substrat celtique ou celtibérien et aussi dans la moitié nord de l'Italie péninsulaire.⁸⁴

1.3.3 Le choix du suffixe

1.3.3.1 Remarques préliminaires

Les suffixes productives au XVI^e siècle étaient *-et(te)*, *-el(le)*, *-elet(te)*, *-in*, *-on*, *-ille*, *-uche*. Les suffixes *-ot* et *-eau*, *-in* et *-ain*, *-et* et *-ais*, *-ait*, *-aid*, *-aie* pouvaient se confondre à cause de la même prononciation. De plus, à cause de sa mauvaise identification après l'amuissement du *-t* final, le suffixe masculin *-et* fut parfois remplacé par le suffixe féminin *-ette*.⁸⁵

⁸⁰ 'Drei Ortsnamen gallischen Ursprungs', *Zeitschrift für deutsche Mundarten* 19/1924, 169-198.

⁸¹ (vers 835-863), roi de Provence, D'Amat, *DBF* 8/1959, 550.

⁸² Charles III (832-888), empereur d'Allemagne, roi de France, Renée, *NBG* 9/1855 (1964), 766.

⁸³ Charles I (823-877), roi de France, puis empereur, Viriville, *NBG* 9/1855 (1964), 817.

⁸⁴ Ettinger 32-33, Hasselrot, *Formation* 26-27, 38-39, 41 et Brunot, *Histoire* 1. 116.

⁸⁵ Eckert 303. Voir le chapitre 1.3.6.2.

Le suffixe latin *-ittu* donna *-et* > *-at* > *-ot* en français. Dans le nord-est de la France, *e* fermé entravé fut transformé en *a* ou en *o*. Ainsi, *-ittu* est représenté par *-at*, *-ot*. Le suffixe *-ot* était atteint déjà au XII^e siècle. Au XVI^e siècle, *-ot* était senti comme un trait dialectal (bourguignon) et ainsi, il était souvent latinisé en *-et(t)us*, *-et(t)a* ou francisé en *-et(te)*. Comme il existe jusqu'au XVI^e siècle des doublets tels que *vallaton* - *valloton* et *banquattar* - *bancota*, la filière *e* > *a* > *o* doit être la bonne hypothèse, et non pas celle de *e* > *o*. Il est important de constater qu'il ne s'agit pas ici d'un changement de suffixe mais d'une évolution phonétique.⁸⁶

Il n'est pas très clair, si les différents suffixes diminutifs donnèrent de différents sens au mot-thème.⁸⁷ Selon Huguet, on tira au XVI^e siècle d'un même mot plusieurs dérivés dont la valeur était exactement la même (p.ex. *berger* > *bergeret*, *bergerin*, *bergeron*, *bergerot*; *diable* > *diableteau*, *diableton*, *diablon*, *diablot*, *diabloteau*, *diabloton*, *diablotin*).⁸⁸ Lewicka présente pourtant que les différents suffixes diminutifs n'étaient pas toujours synonymes. Dans les pièces du théâtre qu'elle étudiait, il y avait une addition ou une nuance un peu différente chez différents suffixes diminutifs. Selon lui, les suffixes variaient selon les contextes et les circonstances. L'emploi de différents suffixes pour tirer des diminutifs d'un même radical s'explique selon Lewicka par une recherche d'expressivité. Tel suffixe qui paraît suffisant dans une situation, n'est pas assez expressif dans une autre. En outre, l'affectivité des diminutifs peut disparaître facilement quand ils sont beaucoup utilisés.⁸⁹ Malgré la variation de différents suffixes, le sens principal du suffixe diminutif, c'est-à-dire la diminution du sens du mot-thème, restait pourtant intact.⁹⁰

⁸⁶ Hasselrot, *Formation* 44, 51, 86-87. Sur l'origine des suffixes en *-tt-*, voir le chapitre 1.3.2. Une voyelle est libre si elle est suivie d'une seule consonne (*mare*), d'une occlusive + *r* ou *l* (*patre*) ou du groupe *ns*, où le *n* n'était pas prononcé en latin (*me(n)se*). Une voyelle est entravée si elle est suivie d'un groupe de deux ou plusieurs consonnes (autre que les groupes de consonnes attachés à une voyelle libre; *parte*, *pasta*), Bourciez, *Phonétique* 49.

⁸⁷ Eckert 287.

⁸⁸ *Mots*, 195.

⁸⁹ 1. 283, 314, 331. Lewicka étudiait la langue et le style du théâtre comique français des XV^e et XVI^e siècles.

⁹⁰ Eckert 288.

Selon Gamillscheg, s'il y avait un *o* dans le mot-thème, le suffixe *-on* fut remplacé par le suffixe *-in* (p.ex. *levron*, *corbin*; *muron*, *fagotin*; *charron*, *robin*). Les consonnes influençaient aussi le choix du suffixe: la combinaison *-illon* s'utilisait à dériver des diminutifs des mot-thèmes avec un *r* (p.ex. *barbillon*), la combinaison *-eron* était impossible dans cette position (p.ex. *bûcheron*, *cacheron*).⁹¹

Au début de ses études, Hasselrot prétendit qu'il y eût des règles euphoniques régissant la distribution des suffixes en *-tt-*. Selon lui, en francoprovençal, le *e* fermé accentué de *-ittu*, *-itta* serait changé en *a* ou en *o* quand *e* passait en syllabe protonique non initiale à cause de l'addition d'un second suffixe (généralement diminutif). Il poursuit que *o* apparaît lorsque la syllabe précédente ou initiale contient un *a* (p.ex. *valé* 'garçon' - *valoté* 'garçonnet'), dans les autres cas, et surtout après *u* et *o*, il y a un *a* (p.ex. *polé* 'coq' - diminutif *polatō*).⁹²

Normalement, les différents suffixes diminutifs ne forment pas d'oppositions distinctives; ils sont plutôt complémentaires. Ainsi, on peut employer l'un ou l'autre des suffixes selon le contexte.⁹³ Chacun des suffixes a un noyau sémantique à lui, et ils peuvent tous apparaître dans les mêmes environnements vocaliques et consonantiques. La variante *-ittu* est pourtant la plus anciennement attestée et elle a prospéré le plus. Elle est donc vraisemblablement l'ancêtre de la famille. En outre, il est normal pour la plupart des suffixes romans d'être utilisés avec la majorité ou la totalité des phonèmes vocaliques disponibles.⁹⁴ Cependant, le choix des suffixes est souvent influencé par l'euphonie en latin comme en d'autres langues.⁹⁵ Au suffixe *-eau*, *-elle* s'ajoute souvent les combinaisons *-er* et *-et* (*poétereau*, *diableteau*), au suffixe *-et(te)* la combinaison *-el* (*aignelet*, *corpselet*) et au suffixe *-on* les combinaisons *-er* et *-ill* (*puceron*, *carpillon*).⁹⁶

⁹¹ Gamillscheg 64-65, 75.

⁹² Hasselrot, *Formation* 86.

⁹³ Togeby, *Grammaire* 22-23, 26-27.

⁹⁴ Hasselrot, *Formation* 102-103.

⁹⁵ Par exemple en français moderne, on n'ajoute pas un suffixe en *-tt-* directement à une racine se terminant par une dentale: *gantetelet*, *grandelet*, *gouttelette*, *ibid.* 15.

⁹⁶ Brunot, *Précis* 158-160.

1.3.3.2 Les emplois du suffixe *-ot*

Le suffixe *-ottu* se rencontre dans la France entière, en Italie et dans la péninsule ibérique. En plus de désigner les noms propres masculins, le suffixe masculin *-ot* s'utilise aussi pour former des noms propres féminins. Le suffixe *-ottu* forme normalement peu de diminutifs véritables, et il est surtout augmentatif ou péjoratif en dehors de la France.⁹⁷

La fonction du suffixe *-ot* de dériver des diminutifs désignant de petits d'animaux (*signot*) n'étaient plus très productive au XVI^e siècle⁹⁸. Les autres fonctions de ce suffixe étaient de dériver de diminutifs de noms de personnes (*bergerot, frerot*), de diminutifs de noms propres (*Angelot, Margot*), de noms des parties du corps (*menotte, tetot* 'tétin') et de diminutifs à partir d'adjectifs (*mignot*).⁹⁹

1.3.3.3 Les emplois du suffixe *-at*

Le suffixe *-attu* est remarquable par sa rareté et aussi par la difficulté de le distinguer d'autres suffixes, par exemple de *-atu*, *-ard*, *-aster* et de *-aceu*. Ce suffixe se distingue des autres suffixes en *-tt-* par le fait qu'il ne modifie ni adjectifs, ni adverbes. La principale fonction du suffixe *-at* est de désigner de jeunes animaux et des animaux essentiellement petits (p.ex. *bichat, cervat, bremat*). De la même manière que le suffixe *-ot*, le suffixe *-at* s'emploie à désigner des arbres jeunes ou petits (p.ex. le savoyard *chênolat* 'petite chêne'). Il sert aussi à désigner ces mêmes valeurs dans la sphère humaine. Le suffixe *-at* s'utilise aussi à former des diminutifs véritables.¹⁰⁰

⁹⁷ Hasselrot, *Formation* 103, 105.

⁹⁸ En français moderne, les suffixes *-eau* et *-on* ont remplacé *-ottu* dans cette fonction, *ibid.* 106.

⁹⁹ Lewicka 301-305.

1.3.3.4 Les emplois du suffixe *-et(te)*

La forme féminine du suffixe *-et* garde sa valeur diminutive mieux que sa forme masculine à cause de l'amuïssement du *t* final¹⁰¹. En ce qui concerne les dérivés de noms, ce suffixe s'utilise pour désigner de petits, de jeunes animaux (*oiselet, rossignolet*), de noms de plantes (*fleurette, herbe*), de diminutifs de noms de personnes (*fillette, garcette*), de diminutifs de noms propres (*Mariette, Janette*), de noms des parties du corps qui ont souvent une nuance de tendresse (*cuisse*, *collet*), de vêtements et de parties de vêtement (*robette, sachet, saquet*), de diminutifs désignant un logis ou un endroit (*logette, chambrette*), de petites monnaies (*maillette, niquet*) où le diminutif renforce la possible négation du type 'pas même un sou' et de mots signifiant un sentiment, une attitude etc. (*amourette, tendrette*). En ce qui concerne les dérivés d'adjectifs, le suffixe *-et(te)* peut former des diminutifs à valeur approximative. Ce sont souvent des dérivés d'adjectifs de couleur (*noiret, vermeillet*). Quelques adjectifs de ce type expriment différentes espèces de goût (*doucet, aigret*). Les dérivés d'adjectifs peuvent aussi désigner des diminutifs proprement dits (*douillet, pauvre, propre, seulet*). Le suffixe *-et(te)* s'utilise aussi pour dériver des diminutifs à partir d'adverbes (*doucettement*).¹⁰²

1.3.3.5 Les emplois du suffixe *-eau, -elle*

Le suffixe *-eau, -elle* sert à désigner de petits d'animaux (*chevreau, baleineau*), de diminutifs de noms de personnes (*larronneau, pastoureau*) et de diminutifs de noms de choses (*cordelle, sentelle*).¹⁰³

¹⁰⁰ Hasselrot, *Formation* 118-120, 122-123.

¹⁰¹ Voir le chapitre 1.3.3.1.

¹⁰² Lewicka 1. 288-300.

1.3.3.6 Les emplois du suffixe *-on*

Le suffixe *-on* sert à dériver de diminutifs désignant de petits d'animaux (*anon, oison*), de noms de personnes (*enfançon, clergeon*), de prénoms féminins en forme masculine *-on* (*Marion, Janeton*), de noms des parties du corps (*teton*) et de noms de choses (*cordillon, buisson*). Le suffixe *-on* s'utilise aussi à dériver des diminutifs à partir d'adjectifs (*grison, tendron*).¹⁰⁴

1.3.3.7 Les emplois du suffixe *-in(e)*

En français, le suffixe *-in* ne fut pas beaucoup utilisé dans la formation diminutive au XVI^e siècle. Ce suffixe sert à désigner de diminutifs de noms propres avec une nuance ironique (*Robin, Catin*) et de diminutifs dérivés d'adjectifs (*doucin, verdin*).¹⁰⁵

1.3.4 La formation diminutive dans les langues romanes

En moyen français, la diminution était exprimée à l'aide du suffixe *-ot*, varié de *-et, (îlot, ballot, culotte)*. Mais des formes comme *oiselet, rossignolet, buissonnet, ceinturette*, qui furent encore utilisées par les poètes du XVI^e siècle, furent abandonnées au XVII^e siècle. Le suffixe *-on*¹⁰⁶ avait aussi une valeur diminutive en moyen français (*carafon, veston*).¹⁰⁷

Au moyen âge, l'emploi des diminutifs en espagnol et en portugais était assez fréquent, mais les deux langues diffèrent l'une de l'autre. Au centre de la péninsule,

¹⁰³ Ibid. 284-286.

¹⁰⁴ Ibid. 309-313.

¹⁰⁵ Ibid. 306-309.

¹⁰⁶ Vient du suffixe latin *-o, -onis* qui servait à former à l'origine des noms faisant doublet avec les adjectifs en *-us, -a, -um*: *manducus-manduco* 'bâfreur'. Dans les surnoms dérivés de noms d'objets et dans les noms dérivés de verbes, ce suffixe expressif désigne la qualité caractéristique: *gula-gulo* 'gourmand', *bibere-bibo* 'ivrogne'. En outre, ce suffixe désigne une activité: *centurio*. La valeur péjorative persista en roman: it. *buffone*, esp. *buscón*, fr. *brouillon*, Väänänen 88-89.

l'ancien *-iccu* (esp. *hermanico, bonico*) en contact avec *-ittu* produisit *-ito* qui était très utilisé (esp. *librito, arbolito*). Le suffixe *-ito* était employé aussi à l'ouest (ptg. *cordeirito, pequenito*), mais c'était *-inho* (< lat. *-inus*) qui devint le diminutif le plus important (ptg. *velhinho, cordeirinho*). Le suffixe *-ellus* garda aussi sa valeur diminutive en Espagne (*bolsillo, manecilla*), ainsi que *-eolus* (*bajuelo, pañuelo*). Le suffixe *-one* peut indiquer parfois la diminution (esp. *carretón, callejón*). Ce suffixe est normalement augmentatif dans les deux langues (esp. *hombrón, mujerona*; ptg. *casão*).¹⁰⁸

Au moyen âge, l'emploi des diminutifs en italien était en augmentation. Le suffixe *-ino* (< lat. *-inus*) était le plus utilisé (*bicchierino, tavolino, carino*). Il pouvait se mettre à des formes déjà diminutives (*fiorellino, bestiolina*). Les suffixes *-ello, -cello* (< lat. *-ellus*), *-etto* (< lat. *-itta*) et *-uccio* (< lat. *-uceus*) étaient aussi employés (*asinello, libretto, stanzetta, cavalluccio*). L'augmentatif par excellence était *-one* (*portone* 'porte cochère', *librone*). Dans les dialectes de la Corse, ce suffixe prit une valeur diminutive (*fratedronu* < it. *fratellino*). Parmi les diminutifs latins, *-illus* ne se conserva qu'en Sardaigne et dans l'Italie méridionale (*furkidda* 'fourche', *kardiddu* 'chardonneret'). Le suffixe *-ullus* resta seulement au Sud de l'Italie (*tsappudda* 'houe', *petrudda* 'petite pierre').¹⁰⁹

Selon Togeby, la formation diminutive française était loin de l'usage italien et espagnol déjà au moyen âge, c'est-à-dire, le français préférait alors les diminutifs analytiques aux diminutifs synthétiques.¹¹⁰ Selon Nyrop et Huguet, l'emploi des diminutifs était assez étendu au moyen âge, et au XVI^e siècle, ils étaient réintroduits par la Pléiade.¹¹¹ Au XVI^e siècle, l'emploi des diminutifs français était analogue à l'emploi des autres langues romanes ayant une grande quantité de diminutifs synthétiques. À cette époque-là, les diminutifs étaient florissants comme un phénomène littéraire, influencé par la littérature italienne. Cette grande quantité

¹⁰⁷ Bourciez, *Éléments* 657-658.

¹⁰⁸ Ibid. 425-426.

¹⁰⁹ Ibid. 199-200, 502.

¹¹⁰ Tous les diminutifs synthétiques sont formés avec un suffixe, tandis que les diminutifs analytiques se forment avec les adjectifs ou les adverbes, comme p.ex. *petit* ou *mini*, Togeby, *Diminutifs* 192.

¹¹¹ 3. 71-72 et *Mots* 193.

de diminutifs de la Renaissance disparut avec le classicisme.¹¹² Les suffixes diminutifs les plus fréquemment utilisés au XVI^e siècle étaient *-et(te)*, *-eau*, *-el(le)*¹¹³, *-ot* et *-on*. Pour former des diminutifs à partir de verbes, le suffixe *-oter* était le plus répandu.¹¹⁴ Aujourd'hui, le français préfère les diminutifs analytiques aux diminutifs synthétiques.¹¹⁵ En outre, les formations étymologiquement diminutives ont été conservées dans la langue actuelle, mais dans beaucoup de cas, elles ont perdu leur caractère de diminutifs véritables.¹¹⁶

1.3.5 Les sens amenés par les suffixes diminutifs

En ce qui concerne les substantifs, le suffixe diminutif véritable (ou la chaîne de suffixes, p.ex. *-elet*¹¹⁷) modifie la signification du mot-thème de la même manière que le ferait l'épithète *petit*. Le diminutif synthétique *maisonnette* équivalut au diminutif analytique *petite maison*, et ainsi *maisonnette* est un diminutif véritable. En plus de la petitesse, les suffixes diminutifs peuvent aussi exprimer l'admiration, l'amour, l'affection, la compassion, la modestie, le mépris, l'ironie et la servilité. La nature seule du mot-thème oriente souvent le sens de son diminutif vers un sens hypocoristique ou péjoratif, p.ex. *fillette* et *sœurlette* ont presque toujours un sens hypocoristique alors que le sens de *roitelet* 'petit roi' est clairement péjoratif.¹¹⁸

L'infixe diminutif des verbes diminutifs (fréquentatifs, itératifs) tels que *voleter*, *chantonner* ajoute à la valeur exprimée par le verbe simple un sens d'un peu, faiblement, doucement, légèrement'. Une nuance péjorative pouvait s'ajouter au sens du verbe diminutif (p.ex. *crachouiller*, *pensoter*).¹¹⁹ Les verbes diminutifs expriment l'idée de petits mouvements rapides ou d'actions souvent répétées.¹²⁰ Les verbes diminutifs en *-eler* correspondent aux noms diminutifs en *-el* (p.ex. *ondeler*

¹¹² Togeby, *Diminutifs* 193, 195-197 et Nyrop 3. 72.

¹¹³ Ce suffixe provient du latin *-ellum*, *-ellam*, Brunot, *Précis* 158.

¹¹⁴ Brunot, *Histoire* 2. 193-194.

¹¹⁵ Marouzeau 2.

¹¹⁶ Togeby, *Diminutifs* 197. Sur un diminutif véritable, voir le chapitre 1.3.5.

¹¹⁷ Voir le chapitre 1.3.1.

¹¹⁸ Hasselrot, *Formation* 171, 173-174.

¹¹⁹ Eckert 317.

'couler doucement', *esgorgeler*, fréquentatif d'*esgorger*), les verbes diminutifs en *-eter* aux noms diminutifs en *-et* (p.ex. *rouleter* 'rouler doucement', *pinceter* 'pincer légèrement par des mouvements répétés') et les verbes diminutifs en *-oter* sont influencés par les noms diminutifs en *-ot* (p.ex. *lisotter* 'lire souvent', *rongeoter* 'ronger peu à peu').¹²¹

En ce qui concerne les adjectifs diminutifs, le suffixe diminutif amène le sens d'"un peu" au mot-thème en langage non-affectif, p.ex. *pâlot* 'un peu pâle', *vieillot* 'un peu vieux'. L'affectivité de l'adjectif diminutif peut aussi donner au mot-thème une valeur intensifiée, p.ex. *blondelette* peut aussi avoir les sens de 'blond', de 'd'un beau blond' et de 'très blond'. Cela est évident pour des adjectifs (ou adverbes) qui expriment déjà eux-mêmes la petitesse. Cette transformation de diminutif à renforcement est connue dans les autres langues romanes, tandis qu'en français moderne on ne trouve pas d'exemples correspondants que dans le cas du diminutif analytique de *peu*: *petit peu* 'très peu'. Au XVI^e siècle, les exemples étaient pourtant nombreux: *pauvret* 'très modeste', *nouvellet(e)*, *nouvelet(e)* 'tout nouveau', *doucettement* 'tout doucement'¹²². Dans l'adjectif diminutif *rondelet* 'un peu rond', 'assez rond', 'd'une rondeur agréable' on voit bien les trois sens où le suffixe diminutif peut orienter l'adjectif: diminution pure et simple, renforcement et un sens hypocoristique. La diminution marquée par l'adjectif peut pourtant concerner en réalité le substantif. Ainsi, les poètes de la Pléiade avaient la tendance d'utiliser à peu près indifféremment par exemple les unités suivantes: *tresselettes blondes* ou *tresses blondelettes* où *blondelettes* signifie 'petites et blondes'.¹²³

¹²⁰ Huguet, *Mots* 189.

¹²¹ Eckert 317.

¹²² Voir les exemples (3), (13) et (23).

1.3.6 Du changement de genre

1.3.6.1 Remarques préliminaires

En général, les suffixes diminutifs romans, et surtout les plus populaires, *-ellu*, *-ittu*, *-imu*, ne changent pas le genre du mot-thème. Sur ce point, les langues romanes suivent la tradition latine et s'opposent au grec, à l'allemand et au néerlandais dont les suffixes diminutifs transforment les mots féminins ou masculins en noms neutres. Il y a pourtant des exceptions à cette règle, et les raisons pour ce comportement sont nombreux.¹²⁴

1.3.6.2 Explications au changement de genre

Selon Kruisinga, le changement de genre peut servir à des buts expressifs ainsi qu'à préciser, à mettre en évidence l'affectivité latente du suffixe diminutif.¹²⁵ Selon Dubois, les diminutifs sont le plus souvent féminins puisque le féminin, comme cas marqué, apporte une information plus grande que le masculin.¹²⁶

Le latin peut expliquer quelques cas concernant le changement de genre. Ainsi, *le Loiret* et *amourette* datent d'une époque où *Liger* était un nom masculin, *amour* régulièrement féminin (en latin, *amorem* était féminin)¹²⁷. Le genre de beaucoup d'autres mots a pu changer par analogie avec des termes de sens voisin, p.ex. dans le département des Ardennes, le nom féminin *bakèt* à côté du nom masculin *bakè*

¹²³ Eckert 316 et Hasselrot, *Formation* 174-175, 195. Voir l'exemple (52).

¹²⁴ Hasselrot, *Formation* 133. En latin, le changement de genre chez les diminutifs pouvait parfois se rencontrer. Ce phénomène pouvait provoquer un changement de sens (seulement apparent: p.ex. *die-cula*, *dies* fém., réel: p.ex. *ran-unculus* 'une plante', *rana* 'grenouille' fém.), Leumann-Hofmann-Szantyr 1. 307.

¹²⁵ 501.

¹²⁶ 63. Voir aussi Wunderli, P. *Französische Lexikologie*. Einführung in die Theorie und Geschichte des französischen Wortschatzes. Romanistische Arbeitshefte 32. Tübingen 1989.

¹²⁷ *Ligeritum* date de l'année 900, *Loire* pouvait être masculin encore au XVII^e siècle. Hasselrot, *Formation* 133. *Amourette* fut attesté au XII^e siècle et *amour* commença à devenir masculin à partir du XVI^e siècle, *FEW* 1. 90, Rey-Tomi-Hordé-Tanet 1. 66 et Nyrop 3. 379.

'baquet' serait dû au nom féminin *tinèt* 'levier, bâton ayant deux chaînes avec crochets et servant à transporter des tonneaux, des seaux, des tines'^{128 129}.

Un facteur phonétique est plus important pour le français que le phénomène du genre comme indice de grandeur. En ce qui concerne par exemple les dérivés en *-ette* de noms masculins, la voyelle seule du suffixe *-et* ne suffisait pas à exprimer l'affectivité après l'amuïssement du *-t* final, et ainsi le suffixe féminin *-ette* était utilisé au lieu du suffixe masculin *-et* puisqu'il était plus distinguable phonétiquement.¹³⁰

On peut dire qu'un suffixe diminutif forme de diminutifs véritables avec succès s'il ne transforme pas le genre du mot-thème (l'exception à cette règle est le suffixe *-one*).¹³¹

1.3.6.3 Changement de genre des noms propres

Les suffixes diminutifs *-in*, *-ot* et *-on* avaient une tendance de transformer en masculin les prénoms féminins auxquels ils s'attachaient (p.ex. *Catherine* > *Catin*, *Marguerite* > *Margot*, *Antoinette* > *Toinon*)¹³². Le suffixe *-on* diffère des suffixes *-in* et *-ot* par le fait qu'il a complètement perdu sa valeur masculine en ce qui concerne les noms propres (*-in* et *-ot* se rencontrent aussi dans des noms propres masculins: *Jacques* > *Jacquot*, *Nicolas* > *Colin*). Ainsi, le suffixe *-on* est devenu exclusivement féminin dans les noms propres, tandis que les suffixes *-in* et *-ot* ne sont devenus que neutres en transformant les prénoms féminins en masculins (en neutres).¹³³

¹²⁸ *Tinette* 'petit baquet, petite cuve; grand pot à boire', Godefroy 7. 721-722.

¹²⁹ Hasselrot, *Formation* 133.

¹³⁰ *Ibid.* 198 et Eckert 303. Voir le chapitre 1.3.3.1.

¹³¹ Hasselrot, *Formation* 105, 107.

¹³² Autrefois, les suffixes *-ot* et *-on* s'utilisaient plus spécialement avec les noms propres féminins. Encore au XIII^e siècle, beaucoup d'hypocoristiques féminins avaient le suffixe *-ot*, Hasselrot, *Étude* 68 et *Formation* 107.

¹³³ Gilliéron 308. Dans p.ex. *ma petite Margot*, le manque d'accord grammatical pouvait causer des problèmes. Ainsi, on avait deux façons de les éviter: par la féminisation (*ma petite Margotte*) ou par la masculinisation (neutralisation) totale (*mon petit Margot*), Spitzer, 138.

Il est clair que la valeur du suffixe *-on* se transforma dans une valeur dont le féminin faisait partie mais le masculin pas. Le suffixe *-on* avait deux valeurs principales en français: celle de diminutif (p.ex. *ane* > *anon*) et celle d'augmentatif à cause de l'influence italienne (p.ex. la *salle* > le *salon*). Cela rendait le suffixe *-on* ambigu. Ainsi, un nom propre masculin formé avec le suffixe *-on* devint impossible (p.ex. *Jeannon* 'petit Jean' > '*gros Jean') tandis qu'un nom propre féminin formé avec le suffixe *-on* pouvait être utilisé (*Jeanne* > *Jeannon*). Ainsi, *Madelon*, *Suzon*, *Louison* etc. étaient des féminins, mais il n'y avait plus de diminutifs masculins comme par exemple *Jeannon*, *Henrion*, *Philippon*, *Michelon* qui n'étaient plus que des patronymiques. C'est le suffixe *-ot* qui remplaça le suffixe *-on* dans les prénoms masculins (p.ex. *Jeannot*).¹³⁴

Il nous paraît pourtant improbable que la nature ambiguë du suffixe *-on* soit la raison pour sa féminisation exclusive en ce qui concerne les noms propres puisque les noms communs n'étaient également pas influencés par ce fait. Ainsi, le fait que le suffixe *-on* soit devenu exclusivement féminin a sans doute été influencé par son caractère: il n'était pas seulement diminutif. À côté du suffixe diminutif *-on* existait le suffixe *-on* cas oblique de noms germaniques (*Hugo*, *Hugun* > *Hue*, *Huon*). Au moment de la disparition du système de déclinaison, les formes du cas oblique (*Guy-Guion*, *Yves-Yvon*) prirent un sens diminutif, tandis que les formes de l'ex-cas sujet servirent de formes non-marquées. Étant devenus nominatifs, les formes de l'ex-cas oblique n'indiquaient pas très bien la diminution puisqu'ils n'avaient plus à côté d'eux l'autre forme (p.ex. *Gaston* n'avait plus de **Gast* à côté de lui). L'oblique féminin en *-ain* (à l'exception de *Catin*, influencé par *putain*) n'a pourtant pas évolué vers la diminution. Ainsi, le féminin a pu former des diminutifs à partir de noms propres avec le suffixe *-on* (p.ex. *Toine* 'Antoinette' > *Toinon*).¹³⁵

¹³⁴ Gilliéron 309-313. C'est précisément la variante *-ot* qui remplaça le suffixe *-on* dans les prénoms masculins puisque dans les langues romanes, la variante *-ot* peut avoir plus facilement un sens négatif que *-et*. Le suffixe *-ot* n'est pas un simple diminutif, il a des nuances péjoratives et augmentatives. Ainsi, *Charlet* serait un petit garçon modèle, tandis que *Charlot* un petit garçon vilain, Spitzer 143.

¹³⁵ Spitzer 142. En latin tardif, on accentuait la distinction entre le nominatif et les cas obliques en parlant de personnes; cela se manifesta par le fait que la flexion des thèmes à nasale du type *latro*, *-onis* fut étendue aux thèmes en *-a*, et en *-e* d'abord dans les noms grecs, (*Cypareni* dat. de

Si un nom propre féminin était considéré comme asexué, il ne recevait pas de marque de sexualité. Ainsi, le suffixe masculin était employé au lieu du suffixe féminin. En fait, ce suffixe était plutôt neutre que masculin (p.ex. *mon Linon* < *Céline*).¹³⁶ Les formes féminines comme *Catin* et *Margot* pouvaient exister grâce à l'absence de correspondants radicaux masculins (p.ex. *Charlotte* a un correspondant radical masculin *Charlot* et *Henriette*, *Henriet*). Ces formes sont donc des exceptions, tandis que par exemple *Toinon* et *Louison* sont devenus régulièrement des prénoms à suffixes masculins puisque comme on l'a vu au-dessus, le suffixe *-on* n'était plus possible à la formation des noms propres masculins.¹³⁷

2. ANALYSE

2.1 Remarques préliminaires

Dans ce qui suit, nous présenterons les formes diminutives utilisées dans le corpus. Comme exemple, nous donnerons des phrases où les diminutifs en question se trouvent. Dans l'appendice, les pages des ouvrages où les diminutifs en question se rencontrent, sont indiquées. Si la forme diminutive se rencontre à plusieurs pages dans les ouvrages, la page de l'exemple est soulignée. Puisque les pages ne sont pas marquées dans le *Sonnet* de Labé nous donnerons au lieu de cela le numéro et la ligne du sonnet. Le sens et l'étymologie du diminutif et du mot-thème sont présentés.

Cypare) et ensuite dans les substantifs latins (*amita*, *-ane*). Cette déclinaison survit en ancien français p.ex. dans: *none*, *nonain* < *nonna*, *-ane*; *ante*, *antain* < *amita*, *-ane*. En ancien français, même les noms de femmes conservent cette déclinaison: *Eve*, *Evain*, Väänänen 109. La langue moderne a conservé le cas sujet *nonne* et le cas régime *nonnain*, Nyrop 2. 189., mais dans le cas d'*Eve*, *Evain*, seul le cas sujet *Eve* est conservé. En ancien français, ce même déplacement d'accent frappait les noms propres masculins du type *Filippes* qui se présentait au cas régime sous la forme de *Filippon*, Brunot-Bruneau 131. Ainsi, le cas est devenu une forme de dérivation.

¹³⁶ Spitzer 128.

2.2 Le suffixe *-et(te)*

Le suffixe *-et(te)* s'ajoute, comme le suffixe *-ot*, à des noms ou à des verbes pour donner des substantifs, ainsi qu'à des adjectifs pour donner des adjectifs. Les syllabes *-el-*, *-er-* sont souvent placées entre le suffixe et le radical.¹³⁸ Ce suffixe est le plus fréquent dans le corpus:

| SUFFIXE | QUANTITÉ | POURCENTAGE |
|---|----------|-------------|
| <i>-ET(TE)</i> | 96 | 64,9 % |
| TOTAL DES OCCURRENCES DES SUFFIXES | 148 | 100,0 % |

TABLEAU 12 LE SUFFIXE *-ET(TE)*

Il y a quatre-vingt-seize occurrences de *-et(te)*. Au total, il y a cent quarante-huit occurrences de suffixes diminutifs dans le corpus. Le pourcentage des formes en *-et(te)* est de 64,9%. La plus grande quantité du suffixe *-et(te)* dans le corpus suit la tendance générale du XVI^e siècle.

Dans les *Eclogues*, nous avons rencontré les diminutifs suivants en *-ette* de noms propres: *Mariette* et *Janette* pour Jeanne de Halluin, femme du seigneur d'Alluyes (voir la page 59).¹³⁹

Dans les *Lyrriques*, il existe les diminutifs suivants en *-et(te)* de noms propres: *Jaquet* pour Jacques Colin¹⁴⁰, *Loysette* pour Louise de Savoie¹⁴¹ et *Robinet*, le diminutif de *Robin* pour Marot.¹⁴² Au XVI^e siècle, le mot *robin* était souvent employé d'une façon péjorative.¹⁴³ Les diminutifs des noms propres n'expriment pas la petitesse, mais plutôt la familiarité ou l'affection.¹⁴⁴

¹³⁷ Gilliéron 313.

¹³⁸ Brunot, *Précis* 159. Sur *-el-*, *-er-*, voir le chapitre 1.3.1.

¹³⁹ OCR 1122.

¹⁴⁰ Poète français du XVI^e siècle, La Jonquière, *NBG* 11/1855 (1965), 143.

¹⁴¹ (1476-1531). Régente de France, Lebrun, *NBG* 32/1862 (1967), 2.

¹⁴² *CM* 171.

¹⁴³ Huguet, *Dictionnaire* 6. 613. Le nom masculin *robin* est issu du latin *Robin*. Il avait le sens de 'personnage sans considération' aux XIV^e et XV^e siècles. Au XVI^e siècle et au début du XVII^e siècle, *robin* en tant qu'adjectif avait le sens de 'niais'. Le nom masculin *robin* pouvait aussi avoir le sens de 'mouton (nom hypocoristique)' au XV^e siècle, de 'béliet', de 'nom d'un mouton' et de

Dans les *Sonnets*, les *Épîtres*, les *Satiriques*, les *Epistres*, les *Épigrammes*, la *Bergerie*, *La Judit* ni non plus dans l'*Elégie* ni dans le *Sonnet* nous n'avons trouvé de diminutifs en *-et(te)* à partir de noms propres. Dans l'*Elégie* et le *Sonnet*, il n'existe aucun diminutif en *-et(te)*.

(1) En poussant le *crouillet*, de sa corne ouvre l'huis

Le nom masculin *crouillet* est une forme syncopée de *courrouillet* qui est le diminutif de *courrouil*.¹⁴⁵ *Crouillet* signifie 'verrou' dans le dialecte de la Sarthe.¹⁴⁶ À notre avis, la nature du mot-thème n'oriente le sens de son diminutif ni vers le hypocoristique ni vers la péjorativité. De cette manière, le diminutif *crouillet* exprime la petitesse pure et simple sans valeur affective. Ainsi, il a le sens de 'petit courrouil'. L'étymologie du mot est inconnue.

(2) Or' en semant le bord de *vergette* gluées

Vergette est le diminutif de *verge*.¹⁴⁷ Au XVI^e siècle, il avait le sens de 'petite verge, petite branche'. Il désignait aussi une sorte de jeu qui se jouait avec de petites baguettes. À ce moment-là, *verge*, *vergue* avait le sens de 'bague toute unie'.¹⁴⁸ Le nom féminin *verge* est issu (au XI^e siècle) du latin classique *virga* 'branche souple et flexible, baguette'. L'étymologie de *virga* n'est pas connue.¹⁴⁹ En plus de la petitesse, nous pensons que le diminutif exprime aussi le mépris à cause du mot *gluées* qui donne une impression négative à la proposition.

'fontaine où l'eau sort par un mascarón' au XVI^e siècle, *FEW* 10. 431. *Robin*, altération familière de *Robert*, désigne dans littérature un paysan prétentieux, *NDE* 653.

¹⁴⁴ Hasselrot, *Étude* 68.

¹⁴⁵ Mellerio 62.

¹⁴⁶ Littré 2. 1956.

¹⁴⁷ Littré 7. 1633.

¹⁴⁸ Huguet, *Dictionnaire* 7. 437-438.

¹⁴⁹ *FEW* 14. 490, 492, 499.

(3) Le col pour s'abreuver, *pauvret* qui ne songeoit

Pauvret(te) est le diminutif de *pauvre*. *Pauvre* provient, sous la forme de *povre* (au XI^e siècle), du latin *pauper*, *-eris* 'nécessiteux'. En France, la forme *pauvre* l'emporta sur *povre* au XVI^e siècle.¹⁵⁰ L'humaniste et l'imprimeur Henri Estienne (1531-1598)¹⁵¹ donne en 1579 encore *povre* comme la forme normale, mais les auteurs de la Pléiade utilisèrent *pauvre*. Du Bellay utilisa l'expression *langue pauvre*. Au XIII^e siècle, *pauvret* fut attesté en tant qu'adjectif aux sens d'"un peu pauvre", 'très modeste' et en tant que substantif au sens de 'pauvre petit(e)' au XV^e siècle.¹⁵² Ainsi, en tant qu'adjectif, *pauvret* 'un peu pauvre' exprime la diminution pure et simple en langage non-affectif tandis qu'en langage affectif, il a une valeur intensifiée 'très modeste'. En tant que substantif, ce diminutif exprime la petitesse et la compassion.

(4) Xandrin, mon doux soucy, mon *œillet*

Œillet est le diminutif d'*œil*. C'était une terme de tendresse au XVI^e siècle.¹⁵³ Ce nom fut attesté au sens propre de 'petit œil' au XII^e siècle.¹⁵⁴ Son emploi courant comme nom de fleur est attesté depuis l'année 1493. Le nom masculin *œil*, *yeux* provient (vers l'année 980) du latin *oculus* 'organe de la vue' qui désigne aussi tout objet en forme d'œil.¹⁵⁵ En français, ce mot était au singulier sous la forme d'*oil* au XI^e siècle, d'*uel* à la fin du XII^e siècle et d'*œil* au XIV^e siècle. Au pluriel, il est attesté sous la forme d'*olz* à la fin du X^e siècle, d'*ialz* à la fin du XII^e siècle, puis de *yeulx* au XIV^e siècle et enfin de *yeux*.¹⁵⁶ *Oil* et *uel* sont des formes de l'ancien occitan, *œil* est une forme de Paris.¹⁵⁷ Ce diminutif exprime l'amour ayant un sens hypocoristique.

¹⁵⁰ FEW 8. 56-57, 59. La diphtongue latine *au*, libre ou entravée, donna en français l'*o* (*pauper* > *povre*). Dans *pauvre*, il y a une restitution étymologique de la graphie *-au-*, Bourciez, *Phonétique* 97-98.

¹⁵¹ Brosse, *NDA* 1/1994, 1026.

¹⁵² Imbs et al. 12. 1213-1214.

¹⁵³ Huguet, *Dictionnaire* 5. 498.

¹⁵⁴ Imbs et al. 12. 423.

¹⁵⁵ FEW 7. 310, 316.

¹⁵⁶ Imbs et al. 12, 420.

¹⁵⁷ FEW 7. 310.

(5) Je liay d'un *filet* de soye cramoisie

Le nom masculin *filet* est le diminutif de *fil*. Ce diminutif se dit d'un 'petit fil, fil très délié' depuis le XII^e siècle.¹⁵⁸ Le mot-thème *fil* est issu (au XII^e siècle) du latin *filum* 'fil, filament'. Son origine est inconnue. Au XVI^e siècle, *fil* avait aussi les sens de 'ligne nette, non écorchée, d'un instrument tranchant' et de 'continuité, suite'. Au XII^e siècle, *fil* (*de l'eau*) désignait 'courant'. Le sens de 'jet mince d'un liquide' se rencontrait aussi au XVI^e siècle.¹⁵⁹ À cette époque-là, *filet* avait aussi les sens de 'fil conducteur', 'fil de la vie, des ans'.¹⁶⁰

(6) Car toujours par les prez l'ondoyant *ruisselet*

Ruisselet avait le sens de 'petit ruisseau' au XVI^e siècle.¹⁶¹ Au XIV^e siècle, il se rencontrait sous les formes de *ruisselat* et de *russelet*. C'est le diminutif (attesté au XII^e siècle) de l'ancien *ruissel*. Le mot-thème, *ruisseau*, sous les formes de *russeal* (vers l'année 1120), de *ruisel* (au XIII^e siècle), de *ruissel* (au XIV^e siècle), puis de *ruisseau* (vers l'année 1380) est issu du latin populaire *rivuscellus* qui est le diminutif du latin classique *rivus* 'petit cours d'eau'.¹⁶²

(7) Le *ballet* fut divin, qui se souloit reprendre

Le nom masculin *ballet* provient de l'italien *balletto*. Ce diminutif au sens de 'petit bal' fut attesté pour la première fois au XVI^e siècle dans une œuvre d'Agrippa d'Aubigné (1552-1630).¹⁶³ À cette époque-là, il avait aussi les sens d'action scénique, danse mimée qui accompagne la musique' et de 'la musique elle-même'. *Balletto* est le diminutif de *ballo* 'bal', qui est le déverbal de *ballare* 'danser' et qui correspond au français *bal*.¹⁶⁴ *Bal* avait les sens de 'danse' et de 'mouvement des

¹⁵⁸ Littré 3. 1580 et *FEW* 3. 527.

¹⁵⁹ *FEW* 3. 526, 532-533, 536.

¹⁶⁰ Huguet, *Dictionnaire* 4. 104.

¹⁶¹ Huguet, *Dictionnaire* 6. 654.

¹⁶² *FEW* 10. 424-425. Sur la combinaison *-elet*, voir le chapitre 1.3.1.

¹⁶³ *NDE* 68 et Harvey-Heseltine 35.

¹⁶⁴ Imbs et al. 4. 90-91.

animaux, mouvement des astres' au XVI^e siècle.¹⁶⁵ Il est déverbal (attesté entre les années 1120 et 1150) de l'ancien et du moyen français *baller* 'danser, sauter' (attesté vers l'année 1165). Ce verbe provient du bas latin *ballare* 'danser' qui est peut-être formé d'après le grec *ballein* (βάλλειν) 'lancer, jeter', dont *ballizein* (βαλλίζειν) 'se trémousser, danser' semble être un dérivé et un doublet secondaire.¹⁶⁶

(8) Des fleurs sur l'*Angelette*

Angelette est un terme d'affection et de caresse dont on se servait entre les XIII^e et XIX^e siècles¹⁶⁷ en parlant ou en écrivant à une jeune fille.¹⁶⁸ Ce nom féminin est le diminutif d'*ange*¹⁶⁹ par l'intermédiaire du masculin *angelet* 'petit ange' (attesté en ancien français). Le mot-thème *ange* provient du latin chrétien *angelus*. En français, il se rencontrait d'abord sous la forme d'*angele* (en 980), parfois altéré en *angle*, *angre* et *angel* (aux XII^e et XIV^e siècles). Au XIV^e siècle, *ange* avait aussi le sens de 'monnaie d'or portant l'image d'un ange'. La forme *angelet* pouvait aussi désigner 'petit fromage de Normandie qui portait la figure de la monnaie nommée angelot' en ancien français. *Angelot* est aussi un diminutif d'*ange* (voir la page 58).¹⁷⁰

(9) Où le *mollet* Zephyre en haletant secoue

Le mot-thème *mol*, *mou* vient du latin *mollis*. *Mol* donna *mollet(te)* 'un peu mou', 'qui a une mollesse agréable et douce au toucher' (au XII^e siècle), 'radouci, traitable' (au XIV^e siècle) et 'qui manque de la fermeté dans le caractère' (au XV^e siècle).¹⁷¹ L'adjectif *mol* est substantivé sous la forme de *mollet* à la fin du XIII^e siècle désignant d'abord 'la partie tendre de l'oreille', puis au XVI^e siècle, 'partie

¹⁶⁵ Huguet, *Dictionnaire* 1. 460.

¹⁶⁶ *FEW* 1. 221.

¹⁶⁷ Rey-Tomi-Hordé-Tanet 1. 74.

¹⁶⁸ Mellerio 14.

¹⁶⁹ Huguet, *Dictionnaire* 1. 212.

¹⁷⁰ *FEW* 1. 95. Sur le changement de genre (*angelette* f., *ange* m.), voir le chapitre 1.3.6.2. Sur la combinaison *-elette*, voir le chapitre 1.3.1.

¹⁷¹ *Ibid.* 6. 3. 49-50.

charnue du corps humain' et 'mollet de la jambe'.¹⁷² Le diminutif *mollet(te)* 'un peu mou' exprime la diminution pure et simple.

(10) Songer me fait en *amourettes*

Le mot *amourette* est dérivé d'*amour* à l'aide du suffixe diminutif *-ette*. Au XVI^e siècle, le nom féminin *amourette* avait aussi les sens de 'dame d'amourettes', 'maîtresse', 'fleur' et 'pommes d'amourettes'.¹⁷³ Le mot *amour* vient du latin *amor*. En ancien français ce mot se rencontrait sous la forme d'*ameur*.¹⁷⁴ La forme *amorete* fut attestée à la fin du XII^e siècle et la forme *amourette* au XIII^e siècle.¹⁷⁵ Le genre des mots à l'initiale vocalique fut toujours incertain (*un ost / une ost*). En ancien français, le genre d'*ameur* était le féminin. Ce n'est qu'au XVIII^e siècle que le genre d'*amour* se transforma en masculin. Au XVI^e siècle, les auteurs donnèrent surtout aux noms à l'initiale vocalique leur genre latin (*en une arbre; arbor* était féminin en latin, mais il devint masculin à cause de la désinence *-us*).¹⁷⁶

(11) Les *aigneletz* de sainte Marguerite

Aignelet a le sens de 'petit agneau'. Au XVI^e siècle, il se rencontre aussi sous la forme d'*agnelet*.¹⁷⁷ L'*a* initial devant *n* mouillé suivi d'une voyelle eut tendance à devenir *ai*¹⁷⁸ (*agnel, aignel, agnelet, aignelet*). La forme *aignelet* fut attestée au XII^e siècle. Ce diminutif est dérivé d'*agnel*, d'*aignel* (attestés au début du XII^e

¹⁷² Imbs et al. 11. 976.

¹⁷³ Huguet, *Dictionnaire* 1. 200.

¹⁷⁴ *FEW* 1. 90. Dans la seconde moitié du XII^e siècle, l'/o/ latin, accentué et libre, devient /œ/ (écrit *eu*) en français (*amor > ameur*). *Ameur* devient *amour* sous l'influence d'*amoureux*. On a aussi supposé que l'occitan et la lyrique des Troubadours (dont les formes comme *flour, douleur*, semblables à celles de la Champagne et des dialectes de l'Est, étaient encore employées par les auteurs du XV^e siècle) aient influencé la forme *amour*, Bourciez, *Phonétique* 88-89. Sur une voyelle libre, voir la note 86.

¹⁷⁵ Rey-Tomi-Hordé-Tanet 1. 66.

¹⁷⁶ Togeby, *Précis* 51-52. Voir le chapitre 1.3.6.2.

¹⁷⁷ Huguet, *Dictionnaire* 1. 118. Sur la combinaison *-elet*, voir le chapitre 1.3.1.

¹⁷⁸ Dans le groupe latin écrit *gn*, *g* représentait un *n* d'arrière, dit souvent *n* guttural. Quant à *n*, c'était ici un *n* dental. Une fusion de ces deux consonnes se produisit dans la zone palatale, d'où resulta *n* mouillé (*agnellus, agneau*). La transformation de ces deux consonnes /*ɲn*/ en *n* mouillé commença à apparaître dès le II^e siècle. En ancien et en moyen français, les mots d'emprunt (p.ex. *digne, règne*) se prononçaient avec *n* dental. Cette prononciation resta usuelle jusqu'au

siècle) qui sont des formes anciennes d'*agneau* (attesté au XIII^e siècle).¹⁷⁹ Le nom masculin *agneau* vient du latin *agnellus* qui est le diminutif d'*agnus* 'agneau'.¹⁸⁰ En ce qui concerne la lettre *z* /ts/, elle fut employée autrefois au lieu de *s* dans les cas où la consonne finale du thème était *t*, *d*, *n* appuyé, *l mouillé* ou *n mouillé* (*fruit* < *fructum*, *nu* < *nudum*, *jorn* < *diurnum*, *travail* < *trepalium*, *coin* < *cuneum*). Au moyen âge, l'affriquée sourde *z* se rencontrait souvent à la fin des mots (*aigneletz*, *bontez*, *citez*). Au XIII^e siècle, cette affriquée se réduisit à l'oral à un *s* simple mais on continuait à écrire *z*. Après la disparition de la déclinaison, on écrivit toujours *z* qui devint, comme *s*, une marque du pluriel. Au XVI^e siècle, il n'y avait pas de règle fixe et ainsi, on hésitait entre *s* et *z*. Pourtant, *z* s'employait dans les mots qui se terminaient par un *é* fermé (*bonté-bontez*, *cité-citez*). L'emploi de *z* se maintient jusqu'au XVIII^e siècle.¹⁸¹ En 1762, selon l'Académie française, le pluriel du substantif est marqué par *és* et la deuxième personne du pluriel de verbes par *ez* (*amitiés*, *vous trouvez*).¹⁸²

(12) Aussi y sont sur *flourettes* couchans

Au XVI^e siècle, *flourette* pouvait aussi être écrit *florette*, *fleurette*.¹⁸³ Dans la seconde moitié du XII^e siècle, l'/o/ latin, accentué et libre, devient /œ/ (écrit *eu*) en français (*florem* > *fleur*). L'/o/ initial, libre ou entravé, est devenu en français /u/ (écrit *ou*) pendant le XIII^e siècle (*florette*, *flourette*).¹⁸⁴ Au XVI^e siècle, les locuteurs hésitent entre *o* et *ou* à l'atone et même en syllabe tonique. Ce n'est qu'au XVII^e siècle que cette question de l'ouïsme prendra fin.¹⁸⁵ Le diminutif *flourette*

début du XVIII^e siècle à Paris, où l'on disait aussi *aneau* pour *agneau*, Bourciez, *Phonétique* 104, 195-196.

¹⁷⁹ Imbs et al. 2. 166-168.

¹⁸⁰ *FEW* 1. 53-54.

¹⁸¹ Nyrop 2. 199, 211-212.

¹⁸² Biedermann-Pasques 414.

¹⁸³ Huguet, *Dictionnaire* 4. 129.

¹⁸⁴ Bourciez, *Phonétique* 88, 112. Sur une voyelle libre et entravée, voir la note 86.

¹⁸⁵ Gougenheim 17. On retrouve *ou* en général: 1) à la tonique, là où l'*o* latin était fermé et entravé (*boucle*, *bouche*), 2) à l'atone, là où l'*o* latin était soit fermé, soit ouvert, mais entravé (*courtine*, *pourceau*), 3) à l'atone, là où l'*o* latin était fermé et libre (*nourrir*, *souris*), 4) à l'atone, là où l'*o* latin était ouvert et libre et où dès le moyen âge, *o* ouvert > *o* fermé > *ou* (*douleur*, *couleur*, *pouvoir*; aussi *pouoyt*), 5) à l'atone, là où l'on avait en latin *au* > *o* ouvert > *o* fermé, devant voyelle (*louer*, *ouyans*). En *o* fermé se transforment: 1) tous les *o* ouverts < *au* latin qui se trouvaient devant une consonne autre que *m* et *r* (*chose*, *povre*), 2) tous les *o* ouverts toniques

désigne une 'petite fleur'. Le mot-thème *fleur* est l'aboutissement (au XII^e siècle) de *flor*, *flur* (au XI^e siècle). Il provient du latin *florem* qui est l'accusatif de *flos*, *floris* 'fleur'.¹⁸⁶

(13) Lequel j'ay prins, tout fres et *nouvelet*

Nouvellet(e), *nouvelet(e)* 'tout nouveau' est le diminutif de *nouvel*. Il exprime renforcement. Au XVI^e siècle, ce diminutif avait les sens figurés de 'naïf, novice' et de 'nouveau venu'. À cette époque-là, la forme de *nouvel* pouvait être employée devant une consonne, la forme de *nouveau* devant une voyelle.¹⁸⁷ Le mot-thème *nouveau*, *nouvel(le)*, attesté sous la forme de *novel* au début du XII^e siècle, devient *nouveau* au XIII^e siècle. Il provient du latin *novellus* 'jeune, récent' qui est le diminutif de *novus*. Le diminutif *nouvelet* fut attesté au XIII^e siècle.¹⁸⁸

(14) Des *oiseletz* en tous lieux te convoyent

Le nom masculin *oiselet* est le diminutif d'*oisel*, d'*oiseau*. Au XVI^e siècle, l'humaniste et l'imprimeur Henri Estienne (1531-1598) considère la forme *oisel* comme hors d'usage.¹⁸⁹ Le nom masculin *oiseau*, d'abord *oisel* (au début du XII^e siècle), puis *oiseau* d'après le pluriel *oiseaus* (à la fin du XII^e siècle),¹⁹⁰ est issu du bas latin *aucellus*, forme syncopée de *avicellus*. Ce dernier est le diminutif du latin classique *avis* 'oiseau'.¹⁹¹

placés devant un groupe de consonnes dont la première avait devenu muette (*hoste*, *pastenostre*; aussi *patenoutres*), 3) tous les atones dans les mêmes conditions (*costé*, *broder* pour *broder*; aussi *cousté*, *broudures*). Sont restés avec un *o* ouvert: 1) les mots en *o* ouvert qui viennent d'un *o* ouvert latin tonique entravé (*porte*), 2) ceux en *o* ouvert venant de *o* ouvert protonique entravé qui était resté entravé en français (*porter*), 3) ceux en *o* ouvert qui sont issus de *au* devant *r*, *m* (*corde*, *girofle*; *corvée*, *porreau*; *or*; aussi *courde*, *giroufle*; *courvée*, *pourreau*), Brunot, *Histoire* 2. 251-254. Sur une voyelle libre et entravée, voir la note 86.

¹⁸⁶ FEW 3. 630, 636.

¹⁸⁷ Huguet, *Dictionnaire* 5. 457.

¹⁸⁸ FEW 7. 201-203. Sur la combinaison *-elet*, voir le chapitre 1.3.1.

¹⁸⁹ Huguet, *Dictionnaire* 5. 507-508 et Brosse, *NDA* 1/1992, 1026.

¹⁹⁰ Imbs et al. 12. 464.

¹⁹¹ FEW 1. 170-171. Sur la marque du pluriel *z*, voir l'exemple (11). Sur la combinaison *-elet*, voir le chapitre 1.3.1.

(15) Et semeront des branches *verdelettes*

Verdelet(te), l'adjectif qualificatif, est le diminutif de *vert*. Le mot-thème *vert, -e* est issu (au XI^e siècle) du latin *viridis* 'vert, frais, vigoureux' et 'jeune'. Son étymologie est inconnue. *Vert* s'utilisa pour le féminin jusqu'au XVI^e siècle¹⁹². Au XIV^e siècle, *verdelet* avait les sens d'"un peu vert" et de 'cru' (p.ex. *viande verdelette* désignait 'viande crue'). Au XVI^e siècle, ce diminutif avait aussi le sens de 'qui a encore de la vigueur (d'un vieillard)'.¹⁹³ Les autres sens au XVI^e siècle étaient 'frais', 'vêtu de vert' et 'n'ayant pas achevé de mûrir'.¹⁹⁴ Ce diminutif exprime la diminution pure et simple.

(16) Qui rapporta la *branchette* d'olive

Branchette est le diminutif de *branche*.¹⁹⁵ Ce diminutif fut attesté au XIV^e siècle. Le mot-thème *branche* est issu du latin *branca*. L'étymologie du mot est inconnue.¹⁹⁶

(17) En denombant les autres *bestelettes*

Bestelette est le diminutif de *beste*.¹⁹⁷ Le mot-thème *beste* vient du latin *bestia*. En ancien français, ce mot se rencontrait sous la forme de *beste*. Les formes *bestele* de l'ancien français et *bestelete* de l'ancien et du moyen français signifiaient 'petite bête'.¹⁹⁸

¹⁹² En latin, les adjectifs de la troisième déclinaison n'avaient pas de forme spéciale pour le féminin. En ancien français, ces adjectifs avaient la forme du masculin pour les deux genres. Au XVI^e siècle, tous les adjectifs se réduisent au type: *bon, bone*, Brunot-Bruneau 149-150.

¹⁹³ *FEW* 14. 507-509.

¹⁹⁴ Huguet, *Dictionnaire* 7. 434. Sur la combinaison *-elet*, voir le chapitre 1.3.1.

¹⁹⁵ Huguet, *Dictionnaire* 1. 681.

¹⁹⁶ *FEW* 1. 497-498.

¹⁹⁷ Huguet, *Dictionnaire* 1. 565. Sur la combinaison *-elet*, voir le chapitre 1.3.1.

(18) A la *bichete* et la mectoit gesir

Le mot *bichete* 'petite biche' est le diminutif de *biche*. Au XVI^e siècle, ce diminutif pouvait aussi signifier 'une mesure de grains'.¹⁹⁹ Le mot-thème est issu du latin *bestia*. En ancien français, il se trouvait sous la forme de *bisse* 'femelle du cerf'. En moyen français, il s'écrivait *biche*. *Bichat*²⁰⁰ en moyen français signifiait 'petit de la biche'. Les formes *bissette* de l'ancien français et *bichette* du moyen français avaient le sens de 'petite biche'.²⁰¹

(19) Lassus laissant son joli *corpselet*

Le nom masculin *corpselet* est le diminutif de *corps*. Le mot-thème est issu du latin *corpus*. En ancien français, *cors* avait le sens d'"ensemble des parties matérielles qui compose l'organisme de l'homme ou de l'animal' (au IX^e siècle). Au XII^e siècle, *corps* avait le sens de 'partie du corps humain qui est entre le cou et les hanches'. En ancien français, *cors* pouvait aussi signifier 'personne, individu' (au XI^e siècle). En moyen français, *corselet* avait le sens de 'petit personnage'.²⁰² Il pouvait aussi signifier 'petit corps (d'un enfant)' (dans la seconde moitié du XIII^e siècle).²⁰³

(20) Doulcettement avec les *coulombettes*

Coulombette est le diminutif de *colombe* 'pigeon'. Au XVI^e siècle, il pouvait aussi s'écrire *colombette*.²⁰⁴ Le mot-thème vient du latin *columbus*. Au IX^e siècle, il se rencontre sous la forme de *colomb*, en ancien et en moyen français sous la forme de *colon*, *coulon* et au XVI^e siècle sous la forme de *coulomb*, *coulombe*. Au XV^e

¹⁹⁸ FEW 1. 340.

¹⁹⁹ Huguet, *Dictionnaire* 1. 569.

²⁰⁰ Sur le suffixe *-at*, voir le chapitre 1.3.3.3.

²⁰¹ FEW 1. 340. Il est possible que la forme *biche*, en ancien français *bisse*, soit issue d'un type **bistia*, Bourciez, *Phonétique* 156.

²⁰² FEW 2. 2. 1212-1214.

²⁰³ Imbs et al. 6. 239. Sur la combinaison *-elet*, voir le chapitre 1.3.1.

²⁰⁴ Huguet, *Dictionnaire* 2. 348-349. Sur l'ouïsme, voir la note 185.

siècle, *coulon* avait aussi le sens de 'niais'. La forme diminutive *colombette* 'petite colombe' fut attestée dans la première moitié du XVI^e siècle.²⁰⁵

(21) Que impossible est noter leurs *chansonnettes*

Le mot-thème de *chansonnette* est *chanson*. Il est issu du latin *cantio*. Le diminutif *chansonnette* avait le sens de 'petite chanson sur un sujet léger et gracieux' (attesté au XII^e siècle). Depuis le XIX^e siècle, il a le sens de 'chanson burlesque'.²⁰⁶

(22) Et outreplus, dessus les fleurs *doulcettes*

Le gentil rossignolet, *doucelet*

Les adjectifs *doucet(te)* 'qui est d'un caractère très doux ou qui simule la douceur' et *doucelet* sont dérivés du féminin de l'adjectif *doux*, *douce*. Le mot-thème vient du latin *dulcis*, de l'ancien français *dols*, *dous* et du moyen français *doux*. Au début du XVII^e siècle, *doucet* avait le sens de 'joli et doux'. La forme *doucelet* se rencontrait encore dans la première moitié du XVII^e siècle.²⁰⁷ Le diminutif *doucet(te)* 'qui est d'un caractère très doux ou qui simule la douceur' exprime le renforcement.

(23) *Doucettement* avec les coulombettes

L'adverbe *doucettement* est le diminutif de *doucement*.²⁰⁸ Le mot-thème est issu du latin *dulcis*, par l'intermédiaire du féminin de l'adjectif *doux*, *douce*. Ce diminutif fut attesté au XIII^e siècle au sens de 'tout doucement'.²⁰⁹ Ainsi, il exprime le renforcement.

²⁰⁵ FEW 2. 2. 930-931.

²⁰⁶ FEW 2. 1. 235.

²⁰⁷ FEW 3. 174. À l'époque du moyen français, pour se rapprocher du latin, on favorisa des graphies avec un *l* qui s'était vocalisé en *u* depuis longtemps et que l'on ne prononçait pas (*doucette* < *dulcis*, *aultre* < *alteru*), Bourciez, *Phonétique* 188. Voir la note 291. Sur la combinaison *-elet*, voir le chapitre 1.3.1.

²⁰⁸ Huguet, *Dictionnaire* 3. 259.

²⁰⁹ FEW 3. 174. Sur *l*, voir la note 207.

(24) Merles faictiz, *gelines* utiles

Geline est le diminutif de *geline* 'poule'.²¹⁰ Le mot-thème vient du latin *gallina*. La forme *geline* fut attestée au XII^e siècle. En ancien français, *geline* avait aussi le sens de 'femme'. La forme diminutive *geline* 'petite poule' fut attestée au XIII^e siècle.²¹¹

(25) Tous vertueux, joliz et *gentiletz*

Le diminutif *gentilet(te)* est dérivé de l'adjectif *gent* 'gentil, joli, gracieux'.²¹² Le mot-thème vient du latin *genitus* qui est le participe passé de *gignere* (*genere*) 'engendrer; produire, causer'. La forme *gent*, *-e* se rencontre au XII^e siècle au sens de 'gentil, aimable, poli'. Le diminutif *gentilet* fut attesté au XV^e siècle.²¹³

(26) En devisant dessus l'*herbette* fresche

Qui sont cœans, vivans des *herbelettes*

Herbette et *herbelette* sont des diminutifs d'*herbe*.²¹⁴ Le mot-thème *herbe* 'plante à tige non ligneuse; ensemble des herbes qui forment le gazon des prés et des pâturages' est issu du latin *herba*. En ancien français, *erbet* signifiait 'petite herbe' ainsi que *herbelette* qui fut attesté au XIII^e siècle.²¹⁵

²¹⁰ Huguet, *Dictionnaire* 4. 286-287.

²¹¹ *FEW* 4. 38-39.

²¹² Huguet, *Dictionnaire* 4. 300-301.

²¹³ *FEW* 4. 103, 105. Sur la marque du pluriel *z*, voir l'exemple (11). Sur la combinaison *-elet*, voir le chapitre 1.3.1.

²¹⁴ Huguet, *Dictionnaire* 4. 468.

²¹⁵ *FEW* 4. 404-405. Sur la combinaison *-elette*, voir le chapitre 1.3.1. En ce qui concerne *erbet*, le radical féminin a donné un dérivé masculin (*herbe*, *erbet*) ce qui n'est pas répandu, Togeby, *Grammaire* 23. Selon Hasselrot, bien que le féminin avec une valeur augmentative est très rare en français, le mot féminin désigne en général un objet plus grand que le masculin, *Formation* 134, 136. Ainsi, le dérivé masculin pourrait souligner la diminution dans notre cas. Voir le chapitre 1.3.6.2.

(27) Si n'eut de moy ne denier ne *maillette*

Maillette 'petite pièce de monnaie' est le diminutif de *maille*. Au XVI^e siècle, le mot-thème avait en plus du sens de 'petite monnaie valant la moitié du denier' aussi les sens de 'cotte de mailles' et de 'tache sur les yeux'.²¹⁶ La forme *maille* fut attestée à la fin du XIII^e siècle. Elle vient du latin *medialis*, de l'ancien français *mailla* (vers 1100), *meaille* (vers 1180), *mealle* (vers 1300), *maaille* (vers 1260). Les formes diminutives *maaillete*, *maallette* et *maalete* se rencontrent en ancien français. La forme *maillette* fut attestée au XVI^e siècle.²¹⁷

(28) Et avec eulx les féés et *nymphettes*

Le nom féminin *nymphette* est le diminutif de *nymphé*. Au XVI^e siècle, ce mot-thème pouvait signifier 'eau', 'nymphé d'insecte' ou 'Nymphéa, nénuphar'.²¹⁸ *Nymphé* est issu du latin *nympha*. Depuis le XIII^e siècle jusqu'au XVIII^e siècle *nymphé* avait le sens de 'divinité des bois etc., représentée sous les traits d'une jeune fille, chez les Anciens'. Au XVI^e siècle, *nymphé* pouvait aussi signifier 'fille galante'. La forme diminutive *nymphette* 'petite nymphé' fut attestée entre le XVI^e siècle et le début du XVII^e siècle.²¹⁹

(29) *Rossignoletz* doux et melodieux

Le nom masculin *rossignolet* est le diminutif de *rossignol*. Le mot-thème se rencontre aussi sous la forme de *ronsignol* au XVI^e siècle.²²⁰ *Rossignol* (attesté au XII^e siècle) vient du latin **lusciniolus* qui est le diminutif de la forme masculine *luscinius*. En ancien français, le mot-thème s'écrivait *roisignour* (au XIII^e siècle), *rossignel*, *ourseignel* (au XIII^e siècle). En moyen français, il se rencontre sous la

²¹⁶ Huguet, *Dictionnaire* 5. 78-79.

²¹⁷ *FEW* 6. 1. 571-572.

²¹⁸ Huguet, *Dictionnaire* 5. 470.

²¹⁹ *FEW* 7. 258. Ce néologisme fut introduit par V. Nabokov dans son roman *Lolita*, Hasselrot, *Étude* 50.

²²⁰ Huguet, *Dictionnaire* 6. 634.

forme de *rousigneul* (au XV^e siècle), *roussignol* (au XVI^e siècle). Le diminutif *rossignolet* fut attesté à la fin du XII^e siècle.²²¹

(30) Sa barque estoit desbiffée et *viellette*

Le diminutif *viellet(te)*, *vieillet(te)* au sens d'un peu vieux' est dérivé du féminin de l'adjectif *vieux*, *vieille*.²²² Le mot-thème est issu du latin *vetulus*. La forme *vieil* fut attestée au début du XII^e siècle, *vieux* au XII^e siècle et *vielz* au XV^e siècle. Le nom féminin *viellete* 'petite vieille' fut attesté au XII^e siècle. Les formes *vieillotte*, *veillotte* se rencontrent au XIII^e siècle. Le nom masculin *vieillot* 'petit vieux' fut attesté au XVI^e siècle (jusqu'à la fin du XIX^e siècle). L'adjectif *viellet* fut attesté au XV^e siècle.²²³ Ce diminutif exprime la diminution pure et simple.

(31) Aultant suis ferme et *jeunette*

La forme diminutive *jeunet(te)* est dérivée de l'adjectif *jeune*. Au XVI^e siècle, le mot-thème avait les sens de 'jeune d'un peu plus de seize ans', de 'jeune personne' et de 'fort'. À cette époque-là, on trouvait aussi la forme *jenne*.²²⁴ L'adjectif *jeune* vient du latin *juvenis*. Au XII^e siècle, il se rencontrait sous les formes de *jone*, *josne*, *joene*, au début du XVII^e siècle de *jonne*, et puis de *jenne*. La forme *jeune* fut attestée en moyen français. Le diminutif *jeunet* exprimant le renforcement 'très jeune, trop jeune' fut attesté au XII^e siècle. En ancien français, ce diminutif se rencontrait sous la forme de *jovenet* (au XIII^e siècle).²²⁵

(32) Ou pas à pas, le long des *buissonnetz*

Buissonnet 'petit buisson' est le diminutif de *buisson*.²²⁶

²²¹ FEW 5. 471-472. Sur la marque du pluriel z, voir l'exemple (11).

²²² Huguet, *Dictionnaire* 7. 468.

²²³ FEW 14. 360-361.

²²⁴ Huguet, *Dictionnaire* 4. 717.

²²⁵ FEW 5. 92-93.

²²⁶ Huguet, *Dictionnaire* 2. 25. Sur l'étymologie du mot, voir les exemples (75) et (33). Sur la marque du pluriel z, voir l'exemple (11).

(33) Puis, tost apres, sur le prochain *bosquet*

Au XVI^e siècle, le diminutif *bosquet* 'petit bois; sorte d'arbrisseau' se rencontrait aussi sous les formes de *boquet* et de *bochet*.²²⁷ Il est possible que l'italien *boschetto* eût influé sur la naissance de *bosquet* qui se trouvait dans la chanson de geste *Aiol* à la fin du XII^e siècle.²²⁸ Le nom masculin en occitan *bosquet* 'petit bois' (attesté selon *FEW* vers l'année 1343) est le diminutif de l'ancien occitan *bosc* 'bois'. Le nom masculin *bois* (au XI^e siècle) est d'origine germanique, probablement issu du francique *bosk* 'buisson' qui se décline au singulier **boscu* et au pluriel **bosci* selon la déclinaison en *-u*. [cf. latin médiéval *boscus* (l'année 704)].²²⁹

(34) Viens hardiment, car quant *grandet* seras

Le diminutif *grandet(te)* avait les sens d'un peu grand' (exprimant la diminution pure et simple) et d'assez grand' (exprimant le renforcement) au XVI^e siècle. Le mot-thème *grand* s'employait encore souvent au féminin sans *e* final à cette époque-là. Une apostrophe était aussi employée (*grand' rue*).²³⁰ *Grand* est issu du latin *grandis*. En ancien français, *grant* signifiait 'qui passe les dimensions ordinaires; considérable, important (de choses)' (au IX^e siècle). Au XIII^e siècle, *grand* servait à exprimer un haut degré du substantif ou de l'adjectif qu'il précédait. La forme diminutive *grandet* se rencontre entre les XIII^e et XVIII^e siècles.²³¹

(35) Pour les *parquetz* des ouailles fermer

Le nom masculin *parquet* est le diminutif de *parc* 'clôture légère et transportable où l'on enferme les moutons quand ils couchent dans les champs' (la seconde moitié du XII^e siècle). Le mot-thème vient du latin *parricus* dont le sens d'origine était de 'transportable et montable enclos pour les moutons' et le sens ultérieur d'enclos'. Au XII^e siècle, il se rencontre sous la forme de *parrec*, de *parge* au XIII^e siècle et

²²⁷ Huguet, *Dictionnaire* 1. 632.

²²⁸ *NDE* 98.

²²⁹ *FEW* 1. 447-448, 450, 453.

²³⁰ Huguet, *Dictionnaire* 4. 358. Voir la note 192.

²³¹ *FEW* 4. 219-220.

de *pargue* au XV^e siècle. Le diminutif *parquet* avait le sens de 'petit parc pour le bétail' entre les XVI^e et XVII^e siècles.²³² Au XVI^e siècle, *parquet* avait aussi les sens d'enceinte, lieu clos', de 'compartiment', de 'panneau', de 'salle', de 'lieu où siègent des magistrats, des juges, où l'on prononce des discours, où l'on rend des jugements', de 'salle d'audience d'un tribunal', de 'jonc' et de 'prison'. À cette époque-là, le mot-thème *parc* pouvait aussi désigner 'enceinte', 'lice', 'salle d'audience', 'champ d'un gonfanon (=gonfalon)' et 'sorte de racine'.²³³

(36) Et tout *seullet* en tripignant aller

L'adjectif et nom *seulet* est le diminutif de *seul*. Il fut attesté sous les formes de *solet*, *-ete* et de *seulet* au XIII^e siècle, puis de *soulet* entre les XIII^e et XV^e siècles. Le mot-thème est issu du latin *solus* 'seul, unique'. Son origine est inconnue. Il fut attesté pour la première fois sous la forme de *sols* (vers l'année 980) au cas sujet, puis de *sol* (au XI^e siècle) au cas régime et de *seul* au XII^e siècle.²³⁴

(37) Ce sont clamours; chantons de la *Serpette*

O *Serpillette*, o la *Serpillonnette*

Les noms féminins *serpette*, *serpillette* et *serpillonnette* sont des diminutifs de *serpe*. *Serpe* est la réfection (au XIII^e siècle) de *sarpe*. *Sarpe* est issu (au début du XIII^e siècle) du latin populaire *sarpa* qui est dérivé du latin classique *sarpere* 'tailler la vigne'. Le diminutif *serpette* remplaça *sarpeste* au XIV^e siècle et *sarpette* au XVI^e siècle. Il fut en usage jusqu'au XVII^e siècle. Les formes *serpillette* et *serpillonnette* furent attestées au XVI^e siècle.²³⁵ Le suffixe *-ette* donne le sens de 'petit' au sens du mot-thème 'outil formé d'une large lame en croissant, à marche court, destiné à élaguer'.²³⁶

²³² FEW 7. 663-664. Sur la marque du pluriel z, voir l'exemple (11).

²³³ Huguet, *Dictionnaire* 5. 621, 643-644.

²³⁴ FEW 12. 78-79.

²³⁵ FEW 11. 234-235.

²³⁶ Imbs et al. 15. 394. Durant la période du moyen français, il y avait une hésitation entre la prononciation *ar* ou *er* + consonne. Le plus souvent, l'*e* suivi de *r* + consonne s'est ouvert en *a*, puisque de point de vue articulatoire, il est plus facile de passer de *a* à *r* dental que de *e* à *r*. Le changement de *er* en *ar* aurait peut-être persisté sans la substitution de *r* vélaire à *r* dental. La

(38) Semble à la fresche & *vermeillette* Rose

Vermeillet(te) est le diminutif de *vermeil* 'couleur vermeille; soie vermeille'. Au XVI^e siècle, le mot-thème avait aussi le sens de 'sorte de grenat'.²³⁷ *Vermeil* est issu du latin *vermiculus* qui est le diminutif de *vermis*. Dans la seconde moitié du XII^e siècle, il se rencontrait sous la forme de *vermoil*, de *vermail* au XIII^e siècle, de *viermeil* au XIV^e siècle et de *vremal* au XV^e siècle. Le diminutif à valeur approximative *vremellet* 'un peu rouge' fut attesté au début du XIII^e siècle, *vermellet*, *vermillet* et puis *vermeillet* au XIII^e siècle.²³⁸

(39) C'est leur secours pour tailler la *Vignette*

La *Vignollette* est par toy mise sus

Les diminutifs *vignette* et *vignollette* sont dérivés de *vigne*. Au XVI^e siècle, *vignette* pouvait aussi signifier 'ornement représentant des branches de vigne et des raisins'.²³⁹ Le mot-thème vient du latin *vinea*. Les formes *vinne* et *vuigne* furent attestées au XII^e siècle. *Vingne* se rencontre entre la seconde moitié du XII^e siècle et le XIII^e siècle. *Vignole* (au début du XIII^e siècle) 'petite vigne' et *vignoele* (à la fin du XIII^e siècle) furent attestés en ancien français. Les formes diminutives *vignollette* et *vignette* 'petite vigne' furent attestées au XVI^e siècle.²⁴⁰

(40) Nymphes de bois et fontaines *proprettes*

Propret(te) est le diminutif de *propre*. Le mot-thème vient du latin *proprius*. Au XIII^e siècle, il se rencontre sous les formes de *prope* et de *poupre*. En ancien (au XIII^e siècle) et en moyen français (au XVI^e siècle), cet adjectif avait le sens de 'bien soigné'. Au XVI^e siècle, la forme diminutive se rencontrait sous les formes de

prononciation de *r* vélaire demande l'abaissement de la pointe de la langue. Ainsi, la série *er* devint plus facile à prononcer, et la transformation de *e* en *a* se ralentit au début du XVII^e siècle. Il est resté dans la langue littéraire *serpe* pour l'ancien français *sarpe*, Bourcier, *Phonétique* 58, 67. Sur les combinaisons *-illette* et *-illonnette*, voir le chapitre 1.3.1.

²³⁷ Huguet, *Dictionnaire* 7. 442.

²³⁸ FEW 14. 288-290.

²³⁹ Huguet, *Dictionnaire* 7. 471.

²⁴⁰ FEW 14. 471, 473-474. Sur la combinaison *-olette*, voir le chapitre 1.3.1.

propet et de *propret* 'vêtu, arrangé avec soin, avec quelque recherche'.²⁴¹ Jean Lemaire de Belges emploie le diminutif au sens renforçant de 'd'une extrême propreté'.²⁴²

(41) Que je trouvay dedans le *Chastellet*

Chastellet est le diminutif de *chastel*, qui est une ancienne forme de *chasteau*, *château*. Le mot-thème vient du latin *castellum*. En ancien français, *chastel* désignait 'demeure féodale, défendue par de hautes murailles, des tours, des fossés' (au X^e siècle). Au XVI^e siècle, *chasteau* avait le sens d'"hôpital' dans l'argot. La forme diminutive *chastelet* 'petit château' fut attestée au XII^e siècle. Entre les XVI^e et XVII^e siècles, *chastelet* pouvait aussi désigner 'jeu d'enfants'.²⁴³

(42) Chaines de fer & *crochets* sonneront

Crochet est le diminutif de *croc*. Le mot-thème est issu du francique **krôk*. À la fin du XII^e siècle, le nom masculin *croc* avait le sens de 'fer recourbé à long manche, pour tirer à soi quelque chose'. Au XIII^e siècle, il désignait 'grappin de suspension à extrémité recourbée'. Le nom féminin *croche* 'crochet' fut attesté entre le XIII^e siècle et la fin du XIX^e siècle. La forme diminutive *crochet* fut attestée au XII^e siècle dans la chanson de geste les *Aliscans*. Alors, il avait aussi le sens d'"instrument à extrémité recourbée'. *Crochet* pouvait aussi désigner 'sorte d'agrafe' entre les XV^e et XIX^e siècles.²⁴⁴

(43) Qui poingt ung souldart au *collet*

Le nom masculin *collet* 'petit cou' est le diminutif de *col*, *cou*.²⁴⁵ Le mot-thème vient du latin *collum*.²⁴⁶ *Col* représente le singulier de *collum*, dont *cou* est le cas

²⁴¹ FEW 9. 457-458.

²⁴² Frappier 94.

²⁴³ FEW 2. 1. 468. Le *Châtelet* était la principale prison de Paris au temps de Marot, CM 109. Sur la combinaison *-el(l)et*, voir le chapitre 1.3.1.

²⁴⁴ FEW 16. 397-399 et NDE 212. Ici, le radical féminin a donné un dérivé masculin (*croche*, *crochet*). Voir le chapitre 1.3.6.2.

²⁴⁵ Rey-Tomi-Hordé-Tanet 1. 444.

régime au pluriel. Par la suite, ces formes sont devenues de simples variantes phonétiques. Elles furent employées indifféremment jusqu'au XVII^e siècle. Depuis, la forme *col* s'emploie dans les contextes concernant l'habillement.²⁴⁷ La forme diminutive fut attestée à la fin du XI^e siècle. Au XVI^e siècle, *collet* avait aussi les sens de 'sorte de lacs en crin ou en laiton destiné à prendre des oiseaux, des lièvres, etc.' et de 'gosier de l'animal'. Déjà au XIII^e siècle, il désignait aussi 'partie d'un vêtement qui entoure le cou'.²⁴⁸

(44) Pour prendre au bric l'oyseau nyce & *foylet*

Foyblet(te) se trouvait aussi sous la forme de *foible* au XVI^e siècle. C'est le diminutif de *foible*. Au XVI^e siècle, le mot-thème s'écrivait aussi *floible* et *floibe*.²⁴⁹ *Foible* est issu du latin *flebilis*. En ancien et en moyen français, *foible* avait le sens de 'qui manque de force physique ou intellectuelle, de fermeté, de volonté' (dans la seconde moitié du XII^e siècle). La forme *fieble* se rencontre au début du XII^e siècle, *feble* au XII^e siècle, les formes *feible* et *floibe* au XIII^e siècle et la forme *floive* au XIV^e siècle. La forme diminutive *foylet* 'un peu faible' exprimant la diminution pure et simple se rencontre au XVII^e siècle selon *FEW*,²⁵⁰ mais Marot l'emploie déjà au XVI^e siècle.

(45) En ces *livretz* tout cela qui accorde

Livret est le diminutif de *livre*. Le mot-thème est issu du latin *liber* 'livre'. Au début du XII^e siècle, le nom masculin *livre* avait les sens de 'réunion de plusieurs cahiers de pages manuscrites' et d'ouvrage d'esprit assez étendu pour faire au moins un volume'. La forme diminutive *livret* 'petit livre' fut attestée au début du XIII^e siècle. Au début du XV^e siècle, *livret* pouvait aussi désigner 'partie d'un livre' ou 'table de multiplication de 1 à 10' au XVI^e siècle.²⁵¹

²⁴⁶ *FEW* 2. 2. 911.

²⁴⁷ Rey-Tomi-Hordé-Tanet 1. 444.

²⁴⁸ *FEW* 2. 2. 911, 915-916.

²⁴⁹ Huguet, *Dictionnaire* 4. 142.

²⁵⁰ 3. 615-616.

²⁵¹ *FEW* 5. 296-297. Sur la marque du pluriel z, voir l'exemple (11).

(46) Cent mille *cabinets* il creuse en ses bornaux

Le diminutif *cabinet* est dérivé de *cabine*. L'origine du mot-thème est obscure. Il est possible que *cabane*, emprunté par le moyen anglais *caban* au sens d'abri provisoire, refuge', et devenu l'anglais *cab(b)in* ait pu être réemprunté par le moyen français (picard) *cabine*.²⁵² En ancien picard, *cabine* avait le sens de 'cabane où on se réunit pour jouer' (au XIV^e siècle). Au XVI^e siècle, *cabinet* pouvait avoir les sens de 'petite chambre retirée et intime servant le plus souvent d'accessoire aux grandes pièces d'appartement', d'endroit couvert de verdure dans un jardin, bosquet', de 'pièce où l'on met les objets précieux', de 'pièce où se tient un conseil secret', des 'conseils de Dieu', de 'ce qui contient des secrets difficiles à connaître (surtout en parlant des profondeurs de l'âme, de la pensée)', de 'meuble composé d'armoires à tiroirs et de coffres' et d'ensemble des objets servant à la parure des femmes; petit coffre dans lequel elles les serrent'. *Cabinet* se rencontrait aussi sous la forme de *gabinet* depuis la moitié du XVI^e siècle jusqu'à la moitié du XVII^e siècle. La forme diminutive *cabinet* est issue du temps où le mot-thème était masculin: *cabain* 'cabine de bateau' fut attesté dans la première moitié du XVI^e siècle, en boulonnais *cabén*, dans le dialecte de St-Pol-sur-Ternoise *kabe* 'petit bâtiment ou réduit isolé, servant à différents usages' et dans le dialecte d'Alençon *cabin* 'petit cabinet malpropre'.²⁵³

(47) S'eleve un *montelet*, qui d'un trait inegal

Montelet est le diminutif de *mont*. Au XVI^e siècle, *mont* pouvait aussi désigner 'tas' et 'billot'.²⁵⁴ Le mot-thème est issu du latin *mons*. *Mont* 'grande masse de terre et de roche, élevée au-dessus du terrain qui l'environne' fut attesté au X^e siècle. *Mon* 'montagne' fut attesté au XIII^e siècle. Au début du XIV^e siècle, *mont* pouvait désigner 'tête' (dans le dialecte du département de Jura). Au XVI^e siècle, *mont* pouvait aussi avoir le sens de 'pénit'. Au XIII^e siècle, *montel* avait le sens de

²⁵² Rey-Tomi-Hordé-Tanet 1. 314 et *FEW* 2. 1. 14.

²⁵³ *FEW* 2.1. 13-14. Sur le changement de genre (*cabinet* m., *cabine* f.), voir le chapitre 1.3.6.2.

²⁵⁴ Huguet, *Dictionnaire* 5. 325, 327. Sur la combinaison *-elet*, voir le chapitre 1.3.1.

'monticule'. La forme diminutive *montelet* fut attestée au XII^e siècle. Au XVI^e siècle, *montelet* pouvait aussi désigner 'sein'.²⁵⁵

(48) Sur deux yeux *noirelets* où Cupidon se cache

Noirelet(te) est le diminutif de *noir*²⁵⁶ à valeur approximative. Le mot-thème est issu du latin *niger*. L'adjectif *neir* 'dont la couleur produit sur œil l'impression d'une obscurité complète' fut attesté entre les XI^e et XIII^e siècles, *neyr* au XII^e siècle et *nier* entre la fin du XII^e siècle et le début du XIII^e siècle. *Noir* fut attesté dans la seconde moitié du XII^e siècle. La forme *nor* se rencontrait au XIV^e siècle. *Neir* (entre les XI^e et XIII^e siècles) et *noir* (à la fin du XVI^e siècle) avaient aussi le sens de 'qui appartient à la race nègre'. Dans la deuxième moitié du XII^e siècle, *noir* pouvait désigner 'triste, mélancolique' et depuis la fin du XII^e siècle jusqu'au début du XIII^e siècle 'sombre, obscur (surtout de la nuit)'. Entre les XIII^e et XVII^e siècles, *noir* avait aussi le sens de 'habillé de noir (moine, personne en deuil)'.²⁵⁷

(49) Le pepiant *poulet* emporte par la nue

Poulet est le diminutif de *poule*. Le mot-thème est issu du latin *pullus*. Le nom masculin *poul* 'coq' fut attesté au XII^e siècle et *pol* à la fin du XIII^e siècle. Au XVI^e siècle, *pul* avait le sens d'oisillon', *poul* de 'roitelet huppé'. Le nom féminin *poule* 'femelle du coq' fut attesté au XIII^e siècle et *polle* entre les XII^e et XIII^e siècles. Vers le milieu du XVI^e siècle, *poule* désignait 'femelle de diverses espèces de volatiles'. La forme diminutive *poulet*, *pollet* 'petit d'une poule' fut attestée à la fin du XIII^e siècle. Ainsi, la forme diminutive a été formée à l'époque où le mot-thème était masculin. Le nom féminin *polete* 'jeune poule' fut attesté au début du XIII^e siècle, *poulette* au début du XVI^e siècle.²⁵⁸ Au XVI^e siècle, *poulet* pouvait aussi avoir le sens de 'petit d'oiseaux autres que la poule'.²⁵⁹

²⁵⁵ FEW 6. 3. 84, 89-90.

²⁵⁶ Huguet, *Dictionnaire* 5. 436.

²⁵⁷ FEW 7. 129-130.

²⁵⁸ FEW 9. 535-538. Sur le changement de genre (*poulet* m., *poule* f.), voir le chapitre 1.3.6.2.

²⁵⁹ Huguet, *Dictionnaire* 6. 106.

(50) Un *ventelet* s'emeut qui ce fueillet abat

Le diminutif *ventelet* est dérivé du nom masculin *vent*. Au XVI^e siècle, *ventelet* avait aussi le sens de 'volet'. Les sens secondaires de *vent* à cette époque-là étaient d'"avantage, dessus, faveur' et de 'souffle, haleine, soupir'.²⁶⁰ Le mot-thème vient du latin *ventus*. Le nom masculin *vent* 'déplacement plus ou moins rapide de l'air, suivant une direction déterminée' fut attesté au XI^e siècle, *vam* au XII^e siècle. À la fin du XII^e siècle, *vent* avait aussi le sens d'"odeur que le gibier laisse sur son passage', à la fin du XIII^e siècle de 'vanité', vers le milieu du XV^e siècle de 'bruit, querelle', vers le milieu du XVI^e siècle de 'nouvelle, rumeur, bruit' et d'"air en général'. Le diminutif *vantelet* 'petit vent' fut attesté dans la seconde moitié du XII^e siècle, *ventet* au XIII^e siècle, *vantel* et *ventellet* au XIV^e siècle et *ventelet* au début du XV^e siècle.²⁶¹

(51) Son enfant demy-mort sur la *couchette* avive

Le nom féminin *couchette* est le diminutif de *couche*. Le mot-thème est issu du latin *collocare*. Le nom féminin *couche* 'lit' fut attesté au XII^e siècle. La forme diminutive *couchette* fut attestée au XIV^e siècle. À la fin du XIII^e siècle, *couche* avait aussi le sens d'"étendue uniforme d'une chose sur un espace déterminé'. Entre le XIII^e siècle et la fin du XIX^e siècle, *couche* désignait 'morceau de grosse toile sur lequel le boulanger couche le pain' et au XIV^e siècle 'enjeu au jeu de dés'. Dans la première moitié du XVI^e siècle, *couche* signifiait aussi 'amas de fumier disposés pour hâter la maturité des plantes' et 'linge dont on enveloppe les petits enfants'. Les sens d'"enjeu qu'on met sur une carte' et de 'bois de lit' du mot-thème se rencontraient entre la première moitié du XVI^e siècle et la fin du XIX^e siècle.²⁶²

²⁶⁰ Huguet, *Dictionnaire* 7. 424-426. Sur la combinaison *-elet*, voir le chapitre 1.3.1.

²⁶¹ *FEW* 14. 255, 258-259.

²⁶² *FEW* 2. 2 905-908.

(52) Sur les tresses *blondelettes*

Blondelet(te) est le diminutif de *blond*. Ce diminutif s'utilisait en tant qu'épithète des cheveux et de la barbe. Il avait aussi le sens de 'jaune' et en tant que substantif le sens de 'qui a les cheveux blondelets'.²⁶³ Le mot-thème est issu du germanique **blund*. Il fut attesté dans la chanson de Roland en 1080.²⁶⁴ Dans l'empire à Rome, on faisait du commerce avec les beaux Germains aux cheveux blonds et de là, *blonde* eut les sens de 'bien-aimée, amante, amoureuse, bonne amie, maîtresse' en parlant des femmes. La forme diminutive *blondelet* fut attestée en moyen français.²⁶⁵

(53) Qu'ils mussent en leurs *cuissettes*

Cuissette est le diminutif de *cuisse*.²⁶⁶ Le mot-thème vient du latin *coxa*. Au XI^e siècle, *cuisse* avait le sens de 'partie supérieure de la jambe, qui finit au genou'. *Cuisset* 'cuissard' fut attesté dans la seconde moitié du XV^e siècle, et *cuissette* au sens de 'sorte d'étoffe' aux XIV^e et XV^e siècles. La forme diminutive *cuissette* 'petite cuisse' fut attestée jusqu'au début du XVII^e siècle.²⁶⁷

(54) Et que les brebis *camusettes*

Camuset est le diminutif de *camus* 'penaud, déçu'.²⁶⁸ Le mot-thème est issu du latin médiéval *musus*, dont l'étymologie est inconnue. *Musus* fut attesté pour la première fois en 784. *Camus* est formé avec le préfixe péjoratif *ca-*. Au XIII^e siècle et au début du XVII^e siècle, l'adjectif *camus* avait le sens de 'court et plat (en parlant du nez)', et au XIII^e siècle, il avait le sens de 'qui a le nez camus' en tant que substantif. Entre le début du XV^e siècle et le XIX^e siècle, *camus* avait le sens de 'désappointé, confus, trompé dans ses espérances'. En ancien et en moyen français,

²⁶³ Huguet, *Dictionnaire* 1. 606. Sur la combinaison *-elet(te)*, voir le chapitre 1.3.1.

²⁶⁴ *NDE* 93.

²⁶⁵ *FEW* 1. 415. Voir le chapitre 1.3.5.

²⁶⁶ Huguet, *Dictionnaire* 2. 677.

²⁶⁷ *FEW* 2. 2 1260-1261.

²⁶⁸ Huguet, *Dictionnaire* 2. 68-69.

il avait les sens de 'court (en parlant d'un objet)' (entre les XIII^e et XIV^e siècles), d'arrondi (en parlant du pied du cerf)' (à la fin du XIV^e siècle) et de 'rond, arrondi' (au XVI^e siècle). La forme diminutive *camuset* 'un peu camus, aplati' fut attestée entre la moitié du XII^e siècle et la fin du XVII^e siècle.²⁶⁹

(55) L'ombre mollet de la *coudrette*

Coudrette est le diminutif de *coudre*. Au XVI^e siècle, *coudrette* pouvait aussi désigner 'coudraie' et 'bois de coudrier'. À cette époque-là, *coudre* avait les sens de 'coudrier; bois de coudrier' et de 'percer'.²⁷⁰ Le mot-thème est issu du latin *corylus*. Au début du XII^e siècle, *coudre* avait le sens de 'noisetier'. Aux XIII^e et XVI^e siècles, *coudrette* pouvait désignait 'noisetier'. Le diminutif *coudrette* n'est attesté que dans les pastorales et auprès les poètes du XVI^e siècle.²⁷¹

(56) Toujours il a dans sa *logette*

Logette est le diminutif de *loge*. Au XVI^e siècle, *logette* pouvait désigner 'petit logis, échoppe'. À cette époque-là, *logis* avait les sens d'«étape» et de 'camp, lieu où l'on campe, où l'on s'établit'. La forme *logeis* se rencontrait aussi à ce temps-là. *Loge* désignait 'abri pour camper', 'habitation, demeure', 'cabane, chaumière', 'abri de feuillage', 'nid', 'tanière' et peut-être 'terrasse'.²⁷² Le mot-thème est issu du francique *laubja*. Il fut attesté dans l'œuvre *Vie de saint Gilles* en 1138.²⁷³ Entre le XII^e siècle et le début du XX^e siècle, *loge* avait les sens de 'baraque (p.ex. pour les soldats)' et de 'cabane'. La forme diminutive *logette* 'petite cabane' se rencontrait entre le XIII^e siècle et le début du XVIII^e siècle. Les sens de *loge* et de *logette* furent nombreux: en ancien français, le nom féminin *loge* avait les sens d'«abri de feuillage, surtout pour les troupes» et de 'tente' (entre les XII^e et XIII^e siècles). En moyen français, il désignait 'construction légère au bord d'une rivière ou de la mer', 'hutte faite de feuillage où le chasseur se cache, où le pêcheur se tient' (au XIV^e

²⁶⁹ FEW 6. 3 275-276, 282.

²⁷⁰ Huguet, *Dictionnaire* 2. 580-581.

²⁷¹ FEW 2. 2 1240-1242.

²⁷² Huguet, *Dictionnaire* 5. 37-38.

²⁷³ NDE 427.

siècle), 'chacune des petites divisions d'une salle de spectacle' (au XVI^e siècle), 'cabine dans un navire, surtout pour les officiers inférieurs' (entre les fins des XVI^e et XVIII^e siècles), 'niche à chien' (entre les débuts des XVI^e et XX^e siècles) et 'étable à pourceaux' (dans la première moitié du XVI^e siècle) et 'abri de branchage' (au XVI^e siècle). En ancien et en moyen français, *logete* avait le sens d'"abri de feuillage' (entre les XII^e et XVI^e siècles), et *loge* de 'tribune, galerie, p.ex. où se tenaient les dames pendant le tournoi' (entre les XIII^e et XVI^e siècles), d'"antichambre devant la grande salle d'un palais' (au début du XIII^e siècle), de 'galerie pratiquée en avant-corps à l'un des étages d'une maison' (au XVI^e siècle) et de 'chambre à l'étage supérieur' (entre le XII^e siècle et le milieu du XVI^e siècle). Au XV^e siècle, *loge* pouvait aussi désigner 'guérite de portier de ville, de sentinelle', et *logette* aux XIV^e et XV^e siècles 'petite guérite pour les sentinelles, les portiers'. Entre les XIII^e et XVIII^e siècles, *loge* avait le sens de 'boutique des marchands au marché, abri couvert aux halles, aux foires'. Entre les débuts des XVI^e et XVII^e siècles, *logette* désignait 'baraque foraine'. Entre le début du XVI^e siècle et la fin du XVII^e siècle, *logette* avait aussi le sens de 'petit compartiment réservé à chaque grain, dans les pois et les fèves'.²⁷⁴

(57) Pendant que la vigne *tendrette*

Tendret(te) est le diminutif de *tendre*. Au XVI^e siècle, *tendret(te)* pouvait aussi désigner 'mou, tendre' et 'jeune et délicat'. À cette époque-là, *tendre* avait les sens de 'délicat, fragile' et de 'délicat, difficile à contenter'. Le nom féminin *tendrette* désignait 'douceur, caresse'.²⁷⁵ Le mot-thème vient du latin *tener*. Vers le milieu du XI^e siècle, l'adjectif *tendre* avait le sens de 'jeune, plein de fraîcheur'. La forme *tenre* se rencontrait vers le milieu du XII^e siècle, *tiendre* au XIV^e siècle. *Tendre* désignait 'qui n'offre pas de résistance, par opposition à dur' au début du XIII^e siècle, 'qui ressent vivement ce qui agit moralement, sensible' entre le début du XII^e siècle et la fin du XIX^e siècle, 'qui est sensible à l'amitié, à la compassion, à l'amour' et 'sensible, délicat, aisément pénétré par les impression physiques' au XIV^e siècle, 'où se manifeste de l'amitié, de la compassion, de l'amour', 'délicat et faible (vue,

²⁷⁴ FEW 16. 446-448.

yeux)' et en tant que nom 'partie tendre d'une chose' au XVI^e siècle, 'douillet, délicat' jusqu'au début du XVII^e siècle, 'modéré, de la faim du faucon' entre la fin du XII^e siècle et le début du XIII^e siècle et 'vif, tranchant (dans ses paroles, dans ses actes)' en moyen français. L'adjectif *tendret(e)*, *tendret(te)* avait le sens de 'jeune' entre le XIII^e siècle et le début du XVII^e siècle. La forme diminutive *tendret(te)* exprimant la diminution pure et simple 'un peu tendre, par opposition à dur' fut attestée entre le XIII^e siècle et le début du XVI^e siècle. En ancien occitan (au XIII^e siècle) et en moyen français (dans la première moitié du XVI^e siècle) *tendret(te)* avait le sens de 'délicat, tout tendre, douillet' (exprimant le renforcement). Le nom masculin *tendret* et le nom féminin *tendrette* désignaient 'jeune personne, enfant' au XVI^e siècle, et le nom féminin *tendrette* avait aussi le sens de 'péché mignon' vers le milieu du XVI^e siècle.²⁷⁶

2.3 Le suffixe *-ot*

Le suffixe *-ot* s'utilise comme celui en *-et(te)*.²⁷⁷ Dans le corpus, le suffixe *-ot* est fréquemment utilisé avec les noms propres. Le tableau suivant en indique la quantité et le pourcentage:

| SUFFIXE | QUANTITÉ | POURCENTAGE |
|---|----------|-------------|
| <i>-OT</i> | 11 | 7,4 % |
| TOTAL DES OCCURRENCES DES SUFFIXES | 148 | 100,0 % |

TABLEAU 13 LE SUFFIXE *-OT*

Il y a onze occurrences de *-ot* dans le corpus, c'est-à-dire 7,4% sur toutes les occurrences de suffixes diminutifs (148). Ce suffixe est assez rare dans le corpus.

Dans les *Eclogues*, on rencontre les diminutifs suivants de noms propres: *Angelot* (voir l'exemple (8)) pour François d'Anjou²⁷⁸, *Margot* pour Marguerite de

²⁷⁵ Huguet, *Dictionnaire* 7. 209-210.

²⁷⁶ FEW 13. 1 205-206.

²⁷⁷ Voir le chapitre 2.2.

Valois²⁷⁹, *Henriot* pour Henri II²⁸⁰, *Janot* pour Jean-Antoine de Baïf²⁸¹, *Perrot* pour Pierre de Ronsard, *Alyot* pour un seigneur d'Alluyes.²⁸²

Dans les *Lyriques*, nous avons rencontré les diminutifs suivants de noms propres: *Janot* pour Jean Marot²⁸³ et *Margot* pour Marguerite de Navarre²⁸⁴. Dans les *Épîtres*, les *Satiriques*, les *Epistres*, les *Épigrammes*, la *Bergerie*, *La Judit*, *l'Élégie*, ni non plus dans le *Sonnet* ni dans les *Sonnets* nous n'avons trouvé de diminutifs en *-ot* à partir de noms propres. Dans les *Épîtres*, les *Satiriques*, les *Epistres*, les *Épigrammes*, la *Bergerie* ni non plus dans *l'Élégie* ni dans le *Sonnet* il n'y a aucun diminutif en *-ot*.

(58) Moÿse d'un *bergerot* devint législateur

Bergerot est le diminutif de *berger*.²⁸⁵ Il est formé à l'aide du suffixe *-ot*. C'est un nom masculin (attesté pour la première fois au XIII^e siècle) au sens de 'petit berger'. Le nom *berger*, *-ère*, 'celui, celle qui garde les bêtes à laine' (entre les XII^e et XIV^e siècles) provient du latin populaire *vervecarius*, *verbecarius* qui sont dérivés de *vervex* 'brebis'. Vers l'année 600, *berger* fut attesté sous la forme de *birbicarius* 'pâtre, pasteur', puis au IX^e siècle sous la forme de *berbicarius*. Au XIV^e siècle, il fut écrit *bergier* et *berchier*. Le féminin, *bergère*, fut attesté au XIII^e siècle.²⁸⁶

²⁷⁸ Né en 1554, mort en 1584; duc d'Anjou, de Berry et d'Alençon, E.D., *NBG* 1/1857 (1963), 787.

²⁷⁹ Née en 1553, morte en 1615; reine de Navarre, Eichoff, *NBG* 33/1860 (1967), 574. Sur la masculinisation, voir le chapitre 1.3.6.3.

²⁸⁰ Né en 1519, mort en 1559; roi de France entre les années 1547 et 1559, R. et J., *NBG* 24/1861 (1966), 76.

²⁸¹ Poète français (1532-1589), fils de l'humaniste Lazare de Baïf (voir la note 16), Vignes, *NDA* 1/1994, 215.

²⁸² *OCR* 1120-1122.

²⁸³ Voir la note 26.

²⁸⁴ (1492-1549). Reine de Navarre. Elle est l'auteur entre autres du *Dialogue en forme de vision nocturne* (1533), du *Miroir de l'âme pécheresse* (1531), des *Marguerites* (1547) et de la *Comédie sur le trépas du roi* (1547), Brosse, *NDA* 2/1992, 2056-2057. Sur la masculinisation, voir le chapitre 1.3.6.3.

²⁸⁵ Huguet, *Dictionnaire* 1. 555.

(59) De *manotes* on lie les fols qui ne sont pas si furieux que moy

Manote fut aussi écrit *menotte* au XVI^e siècle.²⁸⁷ Le nom féminin *menotte* est le diminutif de *main* au sens de 'petite main' formé au XVI^e siècle. Le sens propre de 'petite main' est surtout réservé au langage affectif. Le nom féminin *main*, d'abord *man* (à la fin du X^e siècle), puis *main* (au XI^e siècle), est issu du latin *manus*.²⁸⁸

(60) *Vivotent* peu contens si la torche cyprine

Le verbe *vivoter* 'vivre petitement, avec peine, faute de santé, de moyens' est le diminutif du verbe *vivre*.²⁸⁹ Le mot-thème vient du latin *vivere*. Dans la première moitié du XVI^e siècle, *vivre* pouvait désigner 'jouir de la grâce ou de la vie céleste'. La forme diminutive *vivoter* 'subsister avec peine' fut attestée dans la première moitié du XV^e siècle.²⁹⁰

2.4 Le suffixe *-eau*, *-elle*

Nous traitons les occurrences des suffixes *-eau* et *-elle*²⁹¹ ensemble puisque dans beaucoup de cas, le terme peut être utilisé soit comme un nom masculin, soit comme un nom féminin. Quand le diminutif est masculin, il est formé avec le suffixe *-eau* et qu'il est féminin, il a le suffixe *-elle* dans notre corpus. La quantité de ces suffixes est assez élevée dans notre corpus:

²⁸⁶ FEW 14. 334-337.

²⁸⁷ Huguet, *Dictionnaire* 5. 129.

²⁸⁸ FEW 6. 1. 285, 288. L'a initial libre ou entravé du latin est resté intact en français. L'a accentué et libre devant une nasale se transforme en voyelle nasale [ɛ̃] (écrite *aim*, *ain*) en se combinant avec la consonne si celle-ci est devenue finale (*manus* > *man* > *main*), Bourciez, *Phonétique* 80. 102. Ainsi, *menotte* (< *main*) est écrit contrairement à l'étymologie, tandis que *manotte* suit l'étymologie. Sur une voyelle libre et entravée, voir la note 86.

²⁸⁹ Imbs et al. 1225.

²⁹⁰ FEW 14. 577, 579.

²⁹¹ Quand la terminaison *-el* (< *-ellum*) fut remplacée par *-eau*, il y eut une alternance entre *-eau* et *-el(le)*. L'usage ne se fixe qu'au début du XVII^e siècle, Nyrop 2. 231, 287. La vocalisation de *l* se produisit déjà au X^e siècle; des chartes latines employaient *au* pour *al* dans des noms propres germaniques (*Rainaudus*, *Gauterius*). La vocalisation fut peut-être accomplie dans tout le Nord de la France vers l'année 1100, bien que les manuscrits du XII^e siècle aient encore beaucoup utilisé des graphies comme p.ex. *albe*, *altre*, Bourciez, *Précis* 183.

| SUFFIXE | QUANTITÉ | POURCENTAGE |
|---|----------|-------------|
| <i>-EAU, -ELLE</i> | 22 | 14,9 % |
| TOTAL DES OCCURRENCES DES SUFFIXES | 148 | 100,0 % |

TABLEAU 14 LE SUFFIXE *-EAU, -ELLE*

Le pourcentage des diminutifs formés à l'aide du suffixe *-eau, -elle* est de 14,9% (vingt-deux occurrences). Ce suffixe occupe la deuxième place dans notre corpus.

Dans le corpus, nous n'avons rencontré aucun diminutif en *-eau, -elle* à partir de noms propres. Dans les *Satiriques*, les *Épigrammes* ni non plus dans l'*Élégie*, il n'existe aucun diminutif en *-eau, -elle*.

(61) Advienne apres mille ans qu'un *Pastoureau* desgoise

Qu'il escoute en ces bois chanter aux *pastourelles*

Le nom *pastoureau, -elle* est dérivé au moyen du suffixe diminutif *-eau, -elle* de *pastour* qui est une ancienne forme de *pasteur*. En ancien français, ce diminutif se rencontrait au masculin sous les formes de *pasturel* 'jeune berger' (au début du XII^e siècle), de *pastorel* (entre les XII^e et XIII^e siècles) et de *pastourel* (au XIII^e siècle), puis de *patourel*, de *pastoriaul* et de *pastoureau* au XV^e siècle où il n'a guère d'usage que dans la littérature. En ancien français, le féminin était sous la forme de *pastorele* 'jeune bergère' (au XIII^e siècle), puis au XV^e siècle sous la forme de *pastourelle* qui était consacré à l'usage littéraire comme le masculin. Le nom masculin *pasteur* (attesté au XIII^e siècle) est issu du latin *pastorem* qui est l'accusatif de *pastor* 'berger, pâtre'. En français, il fut attesté au XII^e siècle sous la forme de *pastre* au cas sujet et de *pastor* au cas régime.²⁹²

²⁹² FEW 7. 758-760.

(62) De chant rustique, & dessoubz les *ormeau*x

Le nom masculin *ormeau* est dérivé d'*orme*. Au XVI^e siècle, il se rencontrait aussi sous les formes d'*ormel*, d'*oumeau* et d'*hommeau*.²⁹³ Le mot-thème vient du latin *ulmus*. Dans la seconde moitié du XII^e siècle, il s'écrivait *orme*, au XIII^e siècle *horme*, *ourme*, *oume* et au XIV^e siècle *ulme*. La forme *humel* se rencontrait au XII^e siècle et les formes *ormel*, *ourmiel*, *omel* et *hommel* au XIII^e siècle. *Ulmeau* fut attesté au début du XIV^e siècle. La forme diminutive *ormeau* fut attestée au XVI^e siècle. Pourtant, *ormeau* est employé dès le XIII^e siècle comme concurrent d'*orme*, notamment dans les textes littéraires.²⁹⁴ Ainsi, Marot l'emploie soit comme diminutif, soit comme concurrent d'*orme*.

(63) Ou qu'enserré suis en murs et *barreaux*

Le diminutif *barreau* 'petite barre de bois ou de métal' est dérivé de *barre* 'pièce de bois, de fer, etc., étroite et longue'.²⁹⁵ Le nom féminin *barre* fut attesté au XII^e siècle, le nom masculin *barreau* au XIII^e siècle.²⁹⁶ Le mot-thème avait les sens de 'ce qui arrête, obstacle' et de 'limite' au XVI^e siècle. En ancien français, *bare* désignait 'barre; barrière, porte; moyen propre à retarder le jugement d'une affaire (ou de coutumes)'. Le mot-thème vient du latin **barra* dont l'étymologie est inconnue. Peut-être le mot celtique **barros* et le mot latin *vara* se trouvent-ils dans **barra*. Dans le dialecte de Liège, *bâr* 'ensemble des traverses qui supportent les gerbes au-dessus de l'aire' fut un nom masculin ainsi que dans le dialecte de Seraing *on bâr di fièr* 'une barre de fer'. On suppose que la transformation du masculin en féminin se trouva en latin vulgaire. On a aussi proposé que **barra* soit le pluriel du neutre **barrum*.²⁹⁷

²⁹³ Huguet, *Dictionnaire* 5. 545.

²⁹⁴ *FEW* 14. 5-7.

²⁹⁵ Littré 1. 892, 895.

²⁹⁶ Robert 415-416.

²⁹⁷ *FEW* 1. 255-256, 260. Sur le changement de genre (*barreau* m., *barre* f.), voir le chapitre 1.3.6.2.

(64) Mon *Larronneau* (long temps a) l'ay vendu

Larronneau est le diminutif de *larron*.²⁹⁸ Le mot-thème vient du latin *latro, -onis*. Le cas sujet *lere* et le cas régime *larron* furent attestés au XI^e siècle. Alors, *larron* avait le sens de 'voleur qui dérobe furtivement'. *Lere* avait le même sens entre le XII^e siècle et le début du XVII^e siècle. La forme diminutive *larronceau* se rencontre entre le XII^e siècle et le début du XVII^e siècle. *Larronneau* 'petit larron' fut attesté au XV^e siècle.²⁹⁹

(65) Mais bien pour veoir les petis *maroteaux*

Maroteau est dérivé de *Marot* au moyen du suffixe diminutif *-eau* qui donne le sens de 'petit' au mot-thème. Le nom masculin *maroteau* désigne ainsi 'petit Marot, l'enfant de Marot'.

(66) T'esveillera aussi la *colombelle*

Colombelle est le diminutif de *colombe*.³⁰⁰ En ancien français, ce diminutif se rencontrait sous les formes de *colombel(e)* 'petit pigeon' (au XIII^e siècle) et de *colombiel*. La forme *colombelle* fut attestée en moyen français.³⁰¹

(67) Mais dessoubz la *cordelle* d'elle

Cordelle 'petite corde' est le diminutif de *corde*. Au XVI^e siècle, il avait aussi les sens de 'corde d'un arc; corde d'un instrument de musique; fil des jours; corde servant de règle; corde servant à tirer, à attirer'.³⁰² Le mot-thème est issu du latin *chorda*. La forme diminutive *cordelle* se rencontre entre les XII^e et XVII^e siècles.³⁰³

²⁹⁸ Huguet, *Dictionnaire* 4. 775.

²⁹⁹ FEW 5. 201.

³⁰⁰ Voir l'exemple (20). Sur les différents suffixes diminutifs, voir le chapitre 1.3.3.

³⁰¹ FEW 2. 2. 931.

³⁰² Huguet, *Dictionnaire* 2. 546-547.

³⁰³ FEW 2. 1. 644-646. Dans notre corpus, les suffixes *-elle* et *-on* (*-illon*, voir le chapitre 1.3.1) sont employés pour dériver des diminutifs du radical *corde* [*cordelle* et *cordillon* (voir l'exemple (77))]. Le suffixe *-on* s'ajoute surtout aux mots féminins pour donner des mots masculins (*une*

(68) Tant de flambeaus pour ardre une *femmelle*

Femmelle 'petite femme' est le diminutif de *femme*.³⁰⁴ Le mot-thème vient du latin *femina*. La forme diminutive *femmele* fut attestée au XVI^e siècle.³⁰⁵

(69) De *chevreaux* esgorgés tapisse champs et bois

Chevreau est le diminutif de *chèvre*. Le mot-thème vient du latin *capra*. Au XII^e siècle, la forme *chievre* avait le sens de 'femelle de l'espèce *capra hircus*'. La forme diminutive *chevreau* 'petit de la chèvre' fut attestée à la fin du XII^e siècle. À la fin du XVI^e siècle, *chevreau* pouvait aussi désigner 'chevreuil'.³⁰⁶ Les autres sens du XVI^e siècle étaient ceux d'"outre de peau de chèvre' et de 'partie de l'arbalète'.³⁰⁷

(70) Tantost il retranchoit leurs superflus *rameaux*

Rameau est le diminutif de *rame* 'branche; ramée, ramure'. Au XVI^e siècle, *rameau* pouvait aussi désigner 'bras (d'un cours d'eau)'. À cette époque-là, *ramel* avait aussi le sens de 'lignage'. *Rame* avait aussi le sens de 'rameau' au XVI^e siècle.³⁰⁸ Le mot-thème vient du latin *ramus*. Le nom masculin *ram* 'branche, rameau' se rencontrait au X^e siècle, *reim* au XIV^e siècle, *raim* et *rain* entre le XII^e siècle et le début du XVII^e siècle. En ancien français, *raim* avait aussi le sens d'"embranchement de deux routes'. Entre la fin du XII^e siècle et la fin du XV^e siècle, le nom féminin *rame* pouvait désigner 'fagot de ramilles', *raime* 'ramée, branchage' (entre le XII^e siècle et le début du XVI^e siècle). La forme diminutive *rameau* 'petite branche d'arbre' fut attestée au XII^e siècle. Ainsi, la forme diminutive vient du temps où le mot-thème

corde, un cordillon; voir le chapitre 1.3.6.2), alors que le suffixe *-elle* donne des dérivés féminins de substantifs féminins (*une cordelle, une corde*), Togeby, *Grammaire* 26-27. Voir le chapitre 1.3.3.

³⁰⁴ OC 221.

³⁰⁵ FEW 3. 449.

³⁰⁶ FEW 2. 1. 294-295.

³⁰⁷ Huguet, *Dictionnaire* 2. 260. Sur le changement de genre (*chevreau* m., *chèvre* f.), voir le chapitre 1.3.6.2.

³⁰⁸ Huguet, *Dictionnaire* 6. 328-329.

était masculin. Au XVI^e siècle, *rameau* pouvait avoir le sens de 'subdivision d'un vaisseau, d'un nerf'.³⁰⁹

(71) Sur les *monceaux* pierreux de nos cheutes maisons?

Monceau 'petit mont'³¹⁰ est issu du latin *monticellus* qui est le diminutif de *mons*. En ancien français ce diminutif se trouvait sous la forme de *moncel* (aux XII^e et XIII^e siècles). La forme *monceau* fut attestée à la fin du XVI^e siècle. Au XV^e siècle, *monceau* (*de gens, de bêtes*) désignait 'troupe, troupeau'. Au XVI^e siècle, *monceau* avait aussi le sens de 'certaine quantité d'argent'.³¹¹

(72) Et qui long temps apres avec une *nacelle*

Au XVI^e siècle, *nacelle* se trouvait aussi sous la forme de *naisselle*.³¹² Le nom féminin *nacelle* 'petite barque, sans voile ni mât' fut attesté au XI^e siècle, *nachelle* entre les XIII^e et XV^e siècles, *nasselle* entre les XIV^e et XVIII^e siècles, *nasseille* au XIV^e siècle, *naucelle*, *naicele*, *naisselle* et *nansalle* au XV^e siècle et *nancelle* au XVI^e siècle. Ce diminutif est issu du latin *navicella* qui est le diminutif de *navis*. Au XVI^e siècle et au début du XVII^e siècle, *nacelle* pouvait aussi désigner 'récipient où on met les poissons' et 'vase pour boire'. *Nasselle* avait aussi le sens de 'moulure d'architecture à profil creux demi-circulaire' entre le début du XV^e siècle et le milieu du XVI^e siècle.³¹³

(73) Devant sa mere, qui broutelle

Le verbe transitif *brouteler* est le diminutif de *brouter*.³¹⁴ Le mot-thème est issu du germanique **brustian*. Il fut attesté en 1160 dans la *Chronique des ducs de Normandie* de Benoît de Sainte-Maure.³¹⁵ En ancien français, *broster* désignait

³⁰⁹ FEW 10. 39-40. Sur le changement de genre (*rameau* m., *rame* f.), voir le chapitre 1.3.6.2.

³¹⁰ Huguet, *Dictionnaire* 5. 311.

³¹¹ FEW 6. 3. 118, 120.

³¹² Huguet, *Dictionnaire* 5. 389.

³¹³ FEW 7. 60-61.

³¹⁴ Huguet, *Dictionnaire* 2. 13.

³¹⁵ NDE 113. Benoît de Sainte-Maure était un poète du XII^e siècle, Harvey-Heseltine 59.

'manger sur place les feuilles des arbres ou l'herbe'. La forme *brousteler* fut attestée en ancien et en moyen français. Dans le dialecte de Normandie, *brôtiller* avait le sens de 'brouter un peu' et dans le dialecte de Morvan, *breuteiller* désignait 'manger par petits morceaux'.³¹⁶

(74) Eschauffe sa corne et *sautelle*

Sauteler est le diminutif de *sauter*. Au XVI^e siècle, *sauteler* (ou *sautiller*) désignait 'faire de petits sauts' et 'passer rapidement de l'un à l'autre'. À cette époque-là, *sauter* désignait aussi 'danser'.³¹⁷ Le mot-thème vient du latin *saltare*. Dans la seconde moitié du XII^e siècle, le verbe intransitif *sauter* avait le sens de 's'élancer en l'air, soit pour retomber au même endroit, soit pour franchir un espace'. La forme *psaulter*³¹⁸ se rencontrait dans la seconde moitié du XV^e siècle. Au début du XVI^e siècle, *sauter* désignait 'franchir en s'élançant en l'air' et 'passer brusquement et sans liaison d'un sujet à un autre', et à la fin du XVI^e siècle, il avait le sens d'«être détruit, renversé par une explosion». La forme diminutive *sauteler* 'faire de petits sauts redoublés, sautiller' fut attestée entre le XIII^e siècle et la fin du XVIII^e siècle. Entre le début du XIII^e siècle et le XVI^e siècle, elle avait le sens d'«être agité comme par de petits sauts (en parlant de choses)'. Entre le XIII^e siècle et le début du XVII^e siècle, *sauteler* pouvait désignait 'palpiter, bondir (du cœur)'. Entre la moitié du XVI^e siècle et la première moitié du XVII^e siècle, il avait le sens de 'changer brusquement de sujet, en parlant ou en écrivant'.³¹⁹

2.5 Le suffixe *-on*

Le suffixe *-on* forme des dérivés à partir de verbes ou à partir de noms. Ces dérivés sont des noms de personne ou d'animaux, ainsi que des noms de choses. En plus

³¹⁶ FEW 1. 576-577.

³¹⁷ Huguet, *Dictionnaire* 6. 707.

³¹⁸ La lettre *p* est tombé devant une autre consonne au début de quelques mots grecs qui sont des emprunts savants, p.ex. *Ptisana*, *tisane*; *psalmu*, en ancien français *saume* (en français moderne *psaume*), Bourciez, *Phonétique* 168.

³¹⁹ FEW 11. 112, 114.

d'une valeur diminutive, ce suffixe donne quelquefois au mot une valeur augmentative, comme p.ex. dans *caisson*.³²⁰ Cela s'explique par l'influence de l'italien où le suffixe *-one* est l'augmentatif le plus fréquemment utilisé (*cassone* 'grosse caisse, boîte').³²¹ Voici la quantité et le pourcentage du suffixe *-on* dans le corpus:

| SUFFIXE | QUANTITÉ | POURCENTAGE |
|---|----------|-------------|
| <i>-ON</i> | 14 | 9,5 % |
| TOTAL DES OCCURRENCES DES SUFFIXES | 148 | 100,0 % |

TABLEAU 15 LE SUFFIXE *-ON*

Il y a quatorze occurrences de *-on*, autrement dit 9,5% sur toutes les occurrences de suffixes diminutifs (148). Ce suffixe occupe la troisième place dans le corpus, mais sa quantité est pourtant loin de celles des suffixes *-et(te)* et *-eau, -elle*.

Dans les *Sonnets*, les *Satiriques*, les *Épigrammes* ni non plus dans l'*Élégie* ni dans le *Sonnet*, il n'existe aucun diminutif en *-on*.

Dans les *Eclogues*, nous avons rencontré les diminutifs suivants de noms propres féminins en *-on*: *Marion* pour Marie Clause, femme d'un seigneur de Fresnes et *Janeton* (< *Jeanne*).³²²

(75) Et te suivra par hayes et *buissons*

Buisson est le diminutif de *bois*. Il fut influencé soit par **busca* qui est un collectif pluriel du germanique **busk-*, *buche*, soit par *buis*. Les formes diminutives *buisson* et *bo(u)isson* furent attestées au XII^e siècle dans la chanson de Roland.³²³

³²⁰ Brunot, *Précis* 160.

³²¹ Voir le chapitre 1.3.4 et Imbs et al. 5. 17.

³²² OCR 1122. Sur la masculinisation, voir le chapitre 1.3.6.3.

³²³ FEW 1. 447, 450, 453 et NDE 115-116. Sur l'étymologie du *bois*, voir l'exemple (33).

(76) Mais despita Chatz, Chates & Chatons

Le nom masculin *chaton* est dérivé de *chat* au moyen du suffixe diminutif *-on*. Le mot-thème est issu du latin *cattus*. La forme *chat* fut attestée au XII^e siècle. La forme diminutive *chaton* se rencontre au XIII^e siècle. En moyen français, *chaton* avait aussi les sens de 'caresse à l'adresse des petits enfants' et d'«épi de fleur du saule, du noyer, du coudrier etc.».³²⁴

(77) Qui sceust couper corde ne *cordillon*

Cordillon 'petite corde' est le diminutif de *corde*.³²⁵ Le mot-thème vient du latin *chorda*. Au XI^e siècle, *corde* avait les sens de 'boyau ou fil de métal, uni ou tortillé, que l'on tend sur certains instruments de musique' et de 'tortis de boyau, de crin etc. pour bander un arc, une arbalète'. La forme diminutive *cordon* se rencontre au XII^e siècle. La forme diminutive *cordillon* fut attestée au XVI^e siècle. À cette époque-là, cette forme pouvait aussi désigner 'ficelle forte'.³²⁶

(78) Et pris fort Ratz, Rates & Ratons

Le nom masculin *raton* est le diminutif de *rat*. Le mot-thème vient du latin *ratt-*. *Rat* 'mus rattus' fut attesté dans la seconde moitié du XII^e siècle. La forme diminutive *raton* 'petit rat' fut attestée dans la première moitié du XIII^e siècle.³²⁷

(79) Tu n'as cousteau, serpe ne *serpillon*

Le nom masculin *serpillon* est le diminutif de *serpe*. La forme diminutive *serpon* fut attestée au début du XVI^e siècle. *Sarpillon* 'petite serpe' se rencontre entre le

³²⁴ FEW 2. 1. 517-519.

³²⁵ Huguet, *Dictionnaire* 2. 549. Sur le changement de genre (*corde* f., *cordillon* m.), voir le chapitre 1.3.6.2. Sur la combinaison *-illon*, voir le chapitre 1.3.1.

³²⁶ FEW 2. 1. 647. Voir l'exemple (67).

³²⁷ FEW 10. 120-122.

XIII^e siècle et le début du XVIII^e siècle. Les formes *serpilon* et *serpillon* furent attestées au XVI^e siècle.³²⁸

(80) Non par deux *haubergeons* ainçois par deux enclumes

Haubergeon est le diminutif de *haubert*. Au XVI^e siècle, *haubergeon* pouvait aussi être utilisé pour désigner des 'cuirasses de l'antiquité' ou il pouvait avoir le sens de 'vêtement de femme, sorte de corsage, de camisole'. À cette époque-là, il se rencontrait aussi sous la forme de *haut bregeon*. *Haubert* avait le sens d'"armure de l'antiquité", et dans l'argot du XVI^e siècle, celui d'"argent". Il pouvait se rencontrer sous la forme d'*aubert*.³²⁹ Le mot-thème est issu du francique **halsberg* 'ce qui protège (*berg*) le cou (*hals*)'. Il fut attesté au début du XII^e siècle dans le *Voyage de Charlemagne*.³³⁰ Au XI^e siècle, *hauberc* avait le sens de 'tunique de mailles des chevaliers'. Aux XII^e et XIII^e siècles, il se rencontrait sous la forme de *haberc*, d'*osberc* et d'*aubert* au XII^e siècle, de *halberg*, d'*auberc* et d'*aber* au XIII^e siècle, de *haubienc* au début du XIV^e siècle et d'*ubers* dans la première moitié du XIV^e siècle. La forme *haubert* fut attestée au début du XIV^e siècle. À la fin du XIV^e siècle, *haubert* pouvait désigner 'cosse de fève' et vers le milieu du XVI^e siècle 'parties sexuelles de la femme'. La forme diminutive *haubergeon* 'petit haubert sans manches' fut attestée entre les fins des XII^e et XIX^e siècles. La forme *haubregon* fut attestée au début du XIV^e siècle, *haubregon* entre le XIV^e siècle et la fin du XV^e siècle, *habregon* dans la première moitié du XV^e siècle et *bergeon* à la fin du XV^e siècle. Au XVI^e siècle, la forme *auberjon* avait le sens de 'corsage (de satin)'.³³¹

³²⁸ *FEW* 11. 234-235. Sur l'étymologie du diminutif, voir l'exemple (37). Sur le changement de genre (*serpe* f., *serpillon* m.), voir le chapitre 1.3.6.2. Sur la combinaison *-illon*, voir le chapitre 1.3.1. Sur les différents suffixes diminutifs, voir le chapitre 1.3.3.

³²⁹ Huguet, *Dictionnaire* 1. 397 et *FEW* 4. 453.

³³⁰ *NDE* 366.

³³¹ *FEW* 16. 134.

(81) Or, si dans ce *vallon*, loing du peuple et du bruit

Vallon est le diminutif de *val*. Le mot-thème est issu du latin *vallis*. La forme *val* 'vallée' fut attestée entre les XI^e et XIII^e siècles. Dans la première moitié du XVI^e siècle, *vallon* avait le sens de 'grande vallée'. La forme diminutive *vallon* 'petite vallée' fut attestée dans la seconde moitié du XVI^e siècle. En gallo-romain, *val* devint masculin déjà entre les XI^e et XIII^e siècles, peut-être influé par le nom masculin *mont*. *Val* était pourtant tôt concurrencé par *vallée*.³³²

(82) Et que les *enfançons* qui pendent aux mammelles

Le diminutif *enfançon* 'petit enfant, enfant en bas âge' fut attesté entre le XII^e siècle et la fin du XVII^e siècle.³³³ Le mot-thème *enfance* 'première période de la vie humaine' fut attesté au XII^e siècle. Il vient du latin *infantia*. En ancien français, *enfances* avait le sens d'"exploits d'un jeune guerrier' (aux XII^e et XIII^e siècles). À la fin du XIII^e siècle, le mot-thème désignait 'état de puérité prolongée dans le reste de la vie'. Le diminutif *enfançon* avait aussi le sens de 'nouveau-né' au XV^e siècle.³³⁴

(83) Que le poil *grison* et la ride

Grison à valeur approximative 'un peu gris, tirant sur le gris, grisâtre' est le diminutif de *gris*. Au XVI^e siècle, *grison* avait aussi les sens de 'grisonnant, gris', de 'qui a la barbe ou les cheveux gris, grisonnants' et de 'triste'. À cette époque-là, *gris* pouvait aussi désigner 'maussade', en tant que substantif 'sorte de gros drap gris', 'le gris considéré comme la couleur de l'espérance' et 'griffe'.³³⁵ Le mot-thème est issu du francique **grīs*. *Gris* 'd'une couleur intermédiaire entre le blanc et le noir; mêle de noir et de blanc (des cheveux)' fut attesté à la fin du XII^e siècle dans le *Roman*

³³² FEW 14. 136, 138, 149. Un suffixe peut servir successivement à former d'abord des augmentatifs, puis des diminutifs (ou vice versa), mais, il ne peut pas être productif simultanément dans une fonction diminutive et augmentative dans une même langue, Hasselrot, *Formation* 153. Sur la valeur augmentative du suffixe *-on*, voir le chapitre 1.3.4.

³³³ FEW 3. 663 et Imbs et al. 7. 1083.

³³⁴ FEW 3. 663-664.

³³⁵ Huguet, *Dictionnaire* 4. 377, 384-385.

d'Eneas. Le nom masculin *gris* 'couleur grise (p.ex d'un vêtement)' fut attesté entre la fin du XIV^e siècle et la seconde moitié du XV^e siècle. La forme diminutive *grison* 'qui est un peu gris' fut attestée vers le milieu du XV^e siècle. À ce temps-là, *grison* avait aussi le sens d'"homme qui grisonne". À la fin du XV^e siècle, *grison* désignait aussi 'grès qui durcit quand il est exposé à l'air, et au XVI^e siècle, il avait aussi les sens de 'gris (du temps)' et de 'saison froide' en tant que substantif.³³⁶

2.6 Le suffixe *-in(e)*

Le suffixe *-in(e)* forme des noms propres ou communs et des adjectifs. Il est répandu à la langue savante et à la langue populaire.³³⁷ Ce suffixe diminutif est très rare dans le corpus:

| SUFFIXE | QUANTITÉ | POURCENTAGE |
|---|----------------|-------------|
| <i>-IN(E)</i> | 5 occ. sur 148 | |
| TOTAL DES OCCURRENCES DES SUFFIXES | 148 | 100,0 % |

TABLEAU 16 LE SUFFIXE *-IN(E)*

La quantité des occurrences de *-in(e)* est de cinq. Ce suffixe est le plus rare dans le corpus. Il n'existe de diminutifs en *-in(e)* qu'à partir de noms propres dans notre corpus.

Dans les *Eclogues*, nous avons trouvé les diminutifs suivants: *Catin* qui est le diminutif de Catherine, *Carlin* pour le roi Charles IX³³⁸ et *Jaqueline*.

³³⁶ FEW 16. 80-81, 83 et NDE 356. Le Roman *d'Eneas* est une parodie de l'*Aeneid*. *Eneas* fait partie des *Romans d'antiquité* qui est un groupe des romans de cape et d'épée. Les sujets de ces romans viennent des œuvres des anciens auteurs latins, Harvey-Heseltine 633.

³³⁷ Le suffixe *-in(e)* vient du latin *-inum*, Brunot, *Précis* 160. Le suffixe *-in(e)*, sans valeur diminutive, sert à dériver des adjectifs à partir de toponymes et de noms de peuples, Togeby, *Grammaire* 25, 36. Comme exemple de cela, nous avons rencontré dans les *Eclogues Orleantines* (p. 917, 920, 926) pour Henri d'Orléans [Henri III (1551-1589), duc d'Orléans (1560-1574), roi de France (1574-1589), R. et J., NBG 24/1861 (1966), 81], *Navarrin* (p. 917, 922, 930) pour Henri de Navarre [Henri IV (1553-1610), roi de France et de Navarre, Renée, NBG 24/1861 (1966), 88] et *Guisin* (p. 917, 923, 932) pour Henri de Guise [Henri 1^{er} (1550-1588) de Corrairie, troisième duc de Guise, prince de Joinville, pair et grand-maître de France, gouverneur de Champagne et de Brie, Lacour, NBG 22/1857 (1966), 784], OCR 1120.

Dans la *Bergerie*, nous avons rencontré le diminutif *Catin*. Dans le nom propre féminin *Catin*, le suffixe *-in* est employé au lieu du suffixe *-ine*.³³⁹

Dans *La Judit*, nous avons rencontré un diminutif à partir de noms propres: *Jupin* qui est le diminutif de Jupiter. Le mot-thème vient du latin *Jupiter*.³⁴⁰

2.7 Les suffixes dans le corpus

2.7.1 Les suffixes attachés aux noms communs et aux noms propres

Nous illustrons la quantité et le pourcentage de tous les diminutifs formés à partir de noms propres et de noms communs dans notre corpus avec le tableau suivant:

| | QUANTITÉ | POURCENTAGE |
|-------------------|----------|-------------|
| NOM COMMUN | 128 | 86,5 % |
| NOM PROPRE | 20 | 13,5 % |
| TOTAL | 148 | 100,0 % |

TABLEAU 17 LA QUANTITÉ ET LE POURCENTAGE DES SUFFIXES DE NOMS COMMUNS ET DE NOMS PROPRES

Au total, il y a cent quarante-huit occurrences de diminutifs dans le corpus. Les suffixes attachés aux noms communs sont attestés cent vingt-huit fois et les suffixes attachés aux noms propres vingt fois. Il y a 86,5% d'occurrences de suffixes diminutifs de noms communs et 13,5% d'occurrences de suffixes diminutifs de noms propres. Les suffixes attachés aux noms communs sont nettement plus répandus que les suffixes de noms propres, mais à notre avis, la quantité des suffixes attachés aux noms propres est cependant étonnamment élevée.

³³⁸ OCR 1121. Roi de France, né en 1550, mort en 1574. Monta sur le trône en 1560, Viriville, *NBG* 9/1855 (1964), 844.

³³⁹ Voir le chapitre 1.3.6.3.

³⁴⁰ *FEW* 5. 78.

Les différents suffixes utilisés pour former des diminutifs à partir de noms propres sont présentés au tableau suivant:

| SUFFIXE | QUANTITÉ | POURCENTAGE |
|--------------------|---------------|-------------|
| <i>-ET(TE)</i> | 5 occ. sur 20 | |
| <i>-OT</i> | 8 | 40,0 % |
| <i>-EAU, -ELLE</i> | 0 occ. sur 20 | |
| <i>-ON</i> | 2 occ. sur 20 | |
| <i>-IN(E)</i> | 5 occ. sur 20 | |
| TOTAL | 20 | 100,0 % |

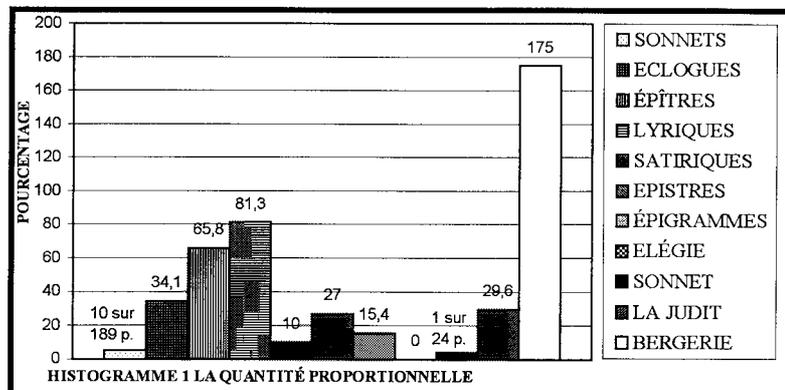
TABLEAU 18 LES SUFFIXES DE NOMS PROPRES

Le suffixe *-ot* est le plus fréquent dans le corpus; il y en a huit occurrences, c'est-à-dire 40,0%. Les suffixes *-et(te)* et *-in(e)* occupent la deuxième place avec la quantité de cinq. Le suffixe *-on* occupe l'avant-dernière place: il est attesté deux fois. Le suffixe *-eau,-elle* n'est pas du tout utilisé pour former des diminutifs de noms propres dans le corpus.

La fréquence du suffixe *-ot* était attendue. On pourrait expliquer sa fréquence par le fait que c'était lui qui remplaçait le suffixe exclusivement féminin *-on* dans les prénoms masculins.

2.7.2 La quantité proportionnelle

Nous avons compté les pages des ouvrages pour voir la quantité proportionnelle des diminutifs:



En ce qui concerne la quantité proportionnelle, la *Bergerie* est nettement la plus riche en diminutifs dans notre corpus: dans ses douze pages, on rencontre vingt et une occurrence de diminutifs (175%). Ainsi, Marot emploie plus de diminutifs que l'autre poète de la Pléiade, Pierre de Ronsard. Les *Eclogues* de Ronsard sont aussi riches en diminutifs. Ainsi, le genre de la *Bergerie* et des *Eclogues* semble favoriser la formation diminutive.

En ce qui concerne les ouvrages de Marot, la formation diminutive est la plus répandue dans les *Lyriques*, le pourcentage en étant de 81,3% (26 occ. / 32 p.). Cet ouvrage est le deuxième de tous les ouvrages. Les *Epistres* occupent la sixième place avec le pourcentage de 27,0% (10 occ. / 37 p.). Dans les *Épigrammes*, il y a deux occurrences dans treize pages, ce qui leur permet la septième place. La huitième place est occupée par les *Satiriques* avec quatre occurrences dans quarante pages. Ainsi, on peut dire que le genre satirique et religieux ne favorise pas la formation diminutive chez Marot.

Dans les trente-huit pages des *Épîtres* de Jean Lemaire de Belges, le pourcentage des diminutifs est de 65,8% (25 occ.). Cet ouvrage occupe la troisième place.

En comparant les ouvrages de Ronsard, les *Sonnets* et les *Eclogues*, on remarque inattendument que les *Eclogues* sont plus riches en diminutifs avec le pourcentage de 34,1% (28 occ. / 82 p.) que les *Sonnets* avec dix occurrences sur 189 pages (5,3%). L'amour charnel et les plaisirs défendus ainsi que l'écriture alexandrine mélodieuse des *Sonnets* permettaient d'attendre une grande quantité de diminutifs. De tous les ouvrages, les *Eclogues* occupent la quatrième place et les *Sonnets* la neuvième place.

La Judit de Guillaume Salluste du Bartas est assez riche en diminutifs: cet ouvrage occupe la cinquième place avec le pourcentage de 29,6% (21 occ. / 71 p.). Alors, *La Judit* diffère de l'autre ouvrage biblique, les *Satiriques* de Marot, avec une assez grande quantité de diminutifs.

Dans les ouvrages de Labé, l'*Elégie* et le *Sonnet*, la formation diminutive est très pauvre: dans les douze pages de l'*Elégie*, il n'y a aucune occurrence de diminutif, et dans les vingt-quatre pages du *Sonnet*, il n'y a qu'une occurrence de diminutif. Le *Sonnet* occupe l'avant-dernière et l'*Elégie* la dernière place de tous les ouvrages. Alors, la seule poétesse de notre corpus utilise le moins de diminutifs, bien qu'on puisse imaginer au contraire.

2.7.3 La quantité sur toutes les occurrences du corpus

La fréquence de la formation diminutive varie dans les ouvrages de notre corpus.

Voici les quantités sur toutes les occurrences de diminutifs du corpus:

| OUVRAGE | QUANTITÉ | POURCENTAGE |
|-------------------|----------------|-------------|
| <i>SONNETS</i> | 10 | 6,8 % |
| <i>ECLOGUES</i> | 28 | 18,9 % |
| <i>ÉPÎTRES</i> | 25 | 16,9 % |
| <i>LYRIQUES</i> | 26 | 17,6 % |
| <i>SATIRIQUES</i> | 4 occ. sur 148 | |
| <i>EPISTRES</i> | 10 | 6,8 % |
| <i>ÉPIGRAMMES</i> | 2 occ. sur 148 | |
| <i>ELÉGIE</i> | 0 occ. sur 148 | |
| <i>SONNET</i> | 1 occ. sur 148 | |
| <i>LA JUDIT</i> | 21 | 14,2 % |
| <i>BERGERIE</i> | 21 | 14,2 % |
| TOTAL | 148 | 100,0 % |

TABLEAU 19 LA QUANTITÉ SUR TOUTES
LES OCCURRENCES DU CORPUS

18,9% sur toutes les occurrences de diminutifs se trouvent dans les *Eclogues*. Il y en a vingt-huit. Dans les *Lyriques*, il y a vingt-six occurrences de diminutifs, le pourcentage en étant de 17,6%. Dans les *Épîtres*, la quantité des occurrences de diminutifs est de vingt-cinq, avec le pourcentage de 16,9%. La quatrième place est occupée par *La Judit* et la *Bergerie* avec la quantité de vingt et un, le pourcentage en étant de 14,2%. Les *Sonnets* et les *Epistres* occupent la cinquième place avec la quantité de dix et le pourcentage de 6,8%. Les *Satiriques* ont quatre occurrences sur toutes les occurrences de diminutifs (148). Dans les *Épigrammes*, il existe deux occurrences sur toutes les occurrences de diminutifs (148). Le *Sonnet* occupe l'avant-dernière place avec une occurrence. Dans l'*Elégie*, il n'y a aucune occurrence de diminutifs.

Voici les suffixes diminutifs utilisés dans les ouvrages:

| SUFFIXE | QUANTITÉ | POURCENTAGE |
|--------------------|---------------|-------------|
| -ET(TE) | 15 | 53,6 % |
| -OT | 7 | 25,0 % |
| -EAU, -ELLE | 1 occ. sur 28 | |
| -ON | 2 occ. sur 28 | |
| -IN(E) | 3 occ. sur 28 | |
| TOTAL | 28 | 100,0 % |

TABLEAU 20 LES SUFFIXES DANS LES *ECLOGUES*

Le suffixe *-et(te)* est le plus utilisé dans les *Eclogues*, il se rencontre quinze fois avec le pourcentage de 53,6%. Le deuxième suffixe est celui en *-ot*. La quantité en est de sept et le pourcentage de 25,0%. La fréquence de ces suffixes était attendue. Le troisième suffixe est celui en *-in(e)* avec la quantité de trois occurrences sur toutes les occurrences de diminutifs utilisées dans les *Eclogues* (28). L'avant-dernière place est occupée par le suffixe *-on* avec la quantité de deux. Le suffixe *-eau, -elle* est le plus rare dans les *Eclogues*. Il se rencontre une fois. La rareté des suffixes *-in(e)*, *-on* et de *-eau, -elle* et la richesse des suffixes *-et(te)* et *-ot* suivent la tendance générale du XVI^e siècle. Les différences entre les quantités des suffixes *-in(e)*, *-on* et de *-eau, -elle* sont modestes.

| SUFFIXE | QUANTITÉ | POURCENTAGE |
|--------------------|---------------|-------------|
| -ET(TE) | 8 | 80,0 % |
| -OT | 1 occ. sur 10 | |
| -EAU, -ELLE | 1 occ. sur 10 | |
| -ON | 0 occ. sur 10 | |
| -IN(E) | 0 occ. sur 10 | |
| TOTAL | 10 | 100,0 % |

TABLEAU 21 LES SUFFIXES DANS LES *SONNETS*

Le suffixe *-et(te)* est le plus répandu dans les *Sonnets*: il y en a huit, le pourcentage en étant de 80%. Les suffixes *-ot* et *-eau, -elle* sont les deuxièmes dans les *Sonnets*. Ils se rencontrent une fois tous les deux. Les suffixes *-on* et *-in(e)* ne sont pas du tout utilisés. La fréquence du suffixe *-et(te)* et le manque des suffixes *-on* et *-in(e)* et le peu du suffixe *-eau, -elle* suivent la tendance générale, mais le peu du suffixe *-ot* est dans une certaine mesure surprenant. Il est vrai que le suffixe *-ot* forme

normalement peu de diminutifs véritables à partir de noms communs, mais il est fréquemment utilisé pour dériver de diminutifs de noms propres. Ainsi, le fait que ce suffixe n'est pas utilisé pour former de diminutifs de noms propres dans les *Sonnets* peut expliquer sa rareté.

| SUFFIXE | QUANTITÉ | POURCENTAGE |
|--------------------|---------------|-------------|
| -ET(TE) | 23 | 92,0 % |
| -OT | 0 occ. sur 25 | |
| -EAU, -ELLE | 1 occ. sur 25 | |
| -ON | 1 occ. sur 25 | |
| -IN(E) | 0 occ. sur 25 | |
| TOTAL | 25 | 100,0 % |

TABLEAU 22 LES SUFFIXES DANS LES *ÉPÎTRES*

Le suffixe le plus répandu dans les *Épîtres* est celui en *-et(te)* avec la quantité de vingt-trois et le pourcentage de 92,0%. Ce suffixe l'emporte clairement les autres suffixes. Les suffixes *-eau*, *-elle* et *-on* occupent la deuxième place avec une occurrence sur toutes les occurrences de diminutifs utilisées dans les *Épîtres* (25). Les suffixes *-ot* et *-in(e)* ne sont pas du tout attestés. Le manque du suffixe *-ot* est exceptionnel.

| SUFFIXE | QUANTITÉ | POURCENTAGE |
|--------------------|---------------|-------------|
| -ET(TE) | 19 | 73,1 % |
| -OT | 2 occ. sur 26 | |
| -EAU, -ELLE | 4 occ. sur 26 | |
| -ON | 1 occ. sur 26 | |
| -IN(E) | 0 occ. sur 26 | |
| TOTAL | 26 | 100,0 % |

TABLEAU 23 LES SUFFIXES DANS LES *LYRIQUES*

Avec la quantité de dix-neuf et le pourcentage de 73,1%, le suffixe *-et(te)* est comme prévu le plus utilisé dans les *Lyriques*. Les différences entre les autres suffixes ne sont pas grandes: le suffixe *-eau*, *-elle* est le deuxième avec la quantité de quatre sur toutes les occurrences de diminutifs (26). Le suffixe *-ot* est attesté deux fois et le suffixe *-on* une fois. Il n'y a aucune occurrence du suffixe *-in(e)*.

| SUFFIXE | QUANTITÉ | POURCENTAGE |
|--------------------|--------------|-------------|
| -ET(TE) | 4 occ. sur 4 | |
| -OT | 0 occ. sur 4 | |
| -EAU, -ELLE | 0 occ. sur 4 | |
| -ON | 0 occ. sur 4 | |
| -IN(E) | 0 occ. sur 4 | |
| TOTAL | 4 | 100,0 % |

TABLEAU 24 LES SUFFIXES DANS LES *SATIRIQUES*

Dans les *Satiriques*, seul le suffixe *-et(te)* est utilisé. La quantité en est de quatre. Le plus souvent, s'il n'y a qu'un suffixe utilisé dans un ouvrage, c'est le suffixe *-et(te)*. Cela est naturel à cause du succès de ce suffixe.

| SUFFIXE | QUANTITÉ | POURCENTAGE |
|--------------------|---------------|-------------|
| -ET(TE) | 2 occ. sur 10 | |
| -OT | 0 occ. sur 10 | |
| -EAU, -ELLE | 3 occ. sur 10 | |
| -ON | 5 occ. sur 10 | |
| -IN(E) | 0 occ. sur 10 | |
| TOTAL | 10 | 100,0 % |

TABLEAU 25 LES SUFFIXES DANS LES *EPISTRES*

Dans les *Epistres*, le suffixe *-on* est le plus répandu (cinq occurrences). La deuxième place est occupée par le suffixe *-eau, -elle* avec la quantité de trois. Le suffixe *-et(te)* est attesté deux fois. Les suffixes *-ot* et *-in(e)* ne se rencontrent pas dans les *Epistres*. Il est surprenant que le suffixe *-et(te)* soit aussi rare dans cet ouvrage. D'un autre côté, les différences entre les quantités ne sont pas grandes, et ainsi, on peut pas tiré beaucoup de conclusions de cet affaire.

| SUFFIXE | QUANTITÉ | POURCENTAGE |
|--------------------|--------------|-------------|
| <i>-ET(TE)</i> | 2 occ. sur 2 | |
| <i>-OT</i> | 0 occ. sur 2 | |
| <i>-EAU, -ELLE</i> | 0 occ. sur 2 | |
| <i>-ON</i> | 0 occ. sur 2 | |
| <i>-IN(E)</i> | 0 occ. sur 2 | |
| TOTAL | 2 | 100,0 % |

TABLEAU 26 LES SUFFIXES DANS LES *ÉPIGRAMMES*

Dans les *Épigrammes*, il n'y a que deux occurrences du suffixe *-et(te)*. Les autres suffixes diminutifs ne sont pas utilisés. Comme prévu, s'il n'y a qu'un suffixe employé dans un ouvrage, c'est le plus souvent celui en *-et(te)*.

| SUFFIXE | QUANTITÉ | POURCENTAGE |
|--------------------|--------------|-------------|
| <i>-ET(TE)</i> | 0 occ. sur 1 | |
| <i>-OT</i> | 0 occ. sur 1 | |
| <i>-EAU, -ELLE</i> | 1 occ. sur 1 | |
| <i>-ON</i> | 0 occ. sur 1 | |
| <i>-IN(E)</i> | 0 occ. sur 1 | |
| TOTAL | 1 | 100,0 % |

TABLEAU 27 LES SUFFIXES DANS LE *SONNET*

Il n'y a qu'une occurrence du suffixe *-eau, -elle* dans le *Sonnet*. Les autres suffixes ne sont pas attestés. Il est inattendu que le seul suffixe utilisé ne soit pas celui en *-et(te)* mais celui en *-eau, -elle*. D'un autre côté, il n'y a qu'une occurrence de suffixes diminutifs dans l'ouvrage, et ainsi, cela ne fait pas grande différence entre les suffixes. Dans l'*Élégie*, les suffixes diminutifs ne se rencontrent pas du tout.

| SUFFIXE | QUANTITÉ | POURCENTAGE |
|--------------------|---------------|-------------|
| -ET(TE) | 10 | 47,6 % |
| -OT | 1 occ. sur 21 | |
| -EAU, -ELLE | 5 occ. sur 21 | |
| -ON | 4 occ. sur 21 | |
| -IN(E) | 1 occ. sur 21 | |
| TOTAL | 21 | 100,0 % |

TABLEAU 28 LES SUFFIXES DANS *LA JUDIT*

Le suffixe *-et(te)* occupe la première place dans *La Judit*. La quantité en est de dix, avec le pourcentage de 47,6%. Les autres suffixes sont rares dans l'ouvrage: le suffixe *-eau, -elle* est le deuxième avec la quantité de cinq, le suffixe *-on* est attesté quatre fois et il n'y a qu'une occurrence des suffixes *-ot* et *-in(e)*. La deuxième place occupée par le suffixe *-eau, -elle* est un peu inattendue. Le peu du suffixe *-ot* peut s'expliquer par le fait qu'il n'est pas utilisé pour dériver de diminutifs de noms propres dans *La Judit*.

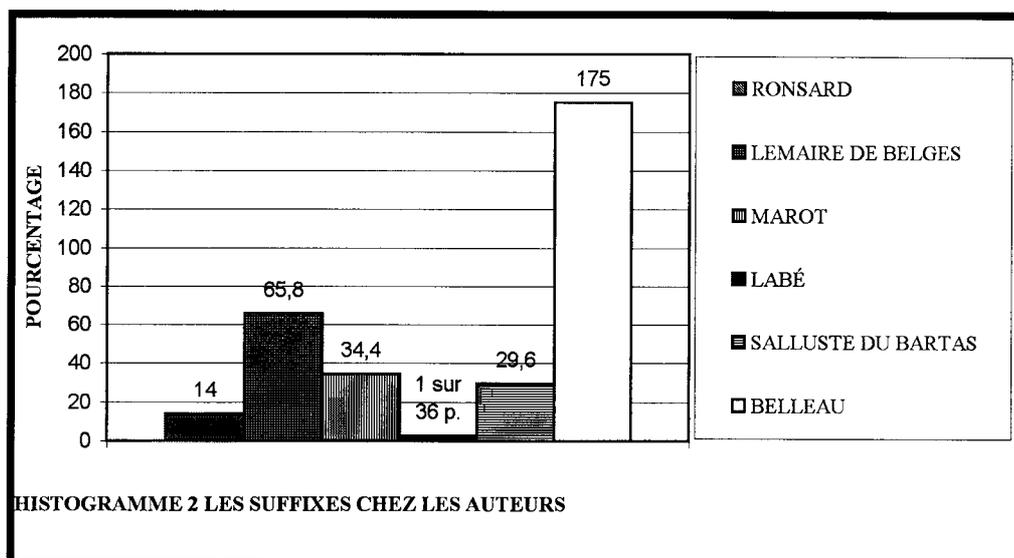
| SUFFIXE | QUANTITÉ | POURCENTAGE |
|--------------------|---------------|-------------|
| -ET(TE) | 13 | 61,9 % |
| -OT | 0 occ. sur 21 | |
| -EAU, -ELLE | 6 occ. sur 21 | |
| -ON | 1 occ. sur 21 | |
| -IN(E) | 1 occ. sur 21 | |
| TOTAL | 21 | 100,0 % |

TABLEAU 29 LES SUFFIXES DANS *LA BERGERIE*

Dans la *Bergerie*, le suffixe *-et(te)* occupe la première place avec la quantité de treize, le pourcentage en étant de 61,9%. Le suffixe *-eau, -elle* est le deuxième avec six occurrences sur toutes les occurrences de suffixes diminutifs utilisés dans la *Bergerie*. L'avant dernière place est occupée par les suffixes *-on* et *-in(e)* avec une occurrence. Le suffixe *-ot* n'est pas du tout utilisé dans la *Bergerie* ce qui peut être expliqué par le fait qu'il n'est pas utilisé pour dériver de diminutifs de noms propres dans cet ouvrage. La plus grande quantité du suffixe *-et(te)* avant le suffixe *-eau, -elle* n'est pas aussi claire qu'on pourrait attendre.

2.7.4 La formation diminutive chez les auteurs

Dans ce qui suit, nous comparons l'emploi des diminutifs chez les auteurs de notre corpus. Nous avons compté les pages des ouvrages, et puis, nous avons comparé la quantité des diminutifs à celle des pages. Voici la quantité proportionnelle des diminutifs chez les auteurs:



La plus grande quantité proportionnelle des diminutifs se trouve chez Rémy Belleau avec le pourcentage de 175% (21 occ. / 12 p.). La deuxième place est occupée par Jean Lemaire de Belges avec le pourcentage de 65,8% (25 occ. / 38 p.). Le pourcentage des diminutifs utilisés par Clément Marot est de 34,4% (42 occ. / 122 p.). Guillaume Salluste du Bartas occupe la quatrième place avec le pourcentage de 29,6% (21 occ. / 71 p.). L'avant dernière place est occupée par Pierre de Ronsard avec le pourcentage de 14,0% (38 occ. / 271 p.). La formation diminutive de Louise Labé est la plus pauvre avec une occurrence sur trente-six pages.

Nous avons le but d'étudier si Rémy Belleau suit Pierre de Ronsard et la Pléiade dans la formation diminutive. Belleau est fidèle à la tradition de la Pléiade en utilisant une grande quantité de diminutifs, mais ce qui est surprenant c'est que Ronsard ne soit pas très riche en diminutifs dans notre corpus. Ainsi, Belleau ne suit pas Ronsard dans la formation diminutive, mais cependant la Pléiade.

Nous voulions étudier si l'époque de Ronsard a influé sur la formation diminutive. Jean Lemaire de Belges écrivait avant Ronsard, et pourtant, il est plus riche en diminutifs dans notre corpus que Ronsard. On pouvait en conclure que l'influence de Ronsard n'a pas été très grande.

Le genre religieux pourrait expliquer d'une part l'emploi assez similaire des diminutifs chez Clément Marot et Guillaume Salluste du Bartas. Comme on a vu au-dessus, l'œuvre biblique de Salluste du Bartas, *La Judit*, diffère pourtant des *Satiriques*, l'œuvre biblique de Marot, avec une assez grande quantité de diminutifs. Ainsi, on ne peut pas recourir à cette explication. On ne peut pas dire que le genre a eu une influence sur la formation diminutive dans ce cas.

Il est difficile de savoir si le sexe a influé sur la rareté des diminutifs chez la poétesse Louise Labé. Elle est la seule poétesse de notre corpus, et nous avons imaginé qu'une femme produise un langage affectif ayant une grande quantité de diminutifs, mais ici, le cas est plutôt le contraire.

2.7.5 Les emplois des suffixes

On peut classer les emplois de chaque suffixe dans différentes catégories. En ce qui concerne les dérivés de noms, le suffixe *-et(te)* est utilisé pour désigner de petits et de jeunes animaux: *aignelet* dans l'exemple (11), *oiselet* (14), *bestelette* (17), *bichete* (18), *coulombette* (20), *geline* (24), *rossignolet* (29) et *poulet* (49), de noms de plantes et de la nature en général: *vergette* (2), *ruisselet* (6), *flourette* (12), *branchette* (16), *herbette*, *herbelette* (26), *vignette*, *vignolet* (39), *ventelet* (50), *buissonnet* (32), *bosquet* (33), *montelet* (47) et *coudrette* (55), de diminutifs de noms de personnes: *nymphette* (28), de diminutifs de noms propres: *Mariette* (dans les *Eclogues*), *Janette* (dans les *Eclogues*), *Jaquet* (dans les *Lyriques*), *Loysette* (dans les *Lyriques*) et *Robinet* (dans les *Lyriques*), de noms des parties du corps: *corpselet* (19), *collet* (43) et *cuisse* (53), de diminutifs désignant un logis ou un endroit: *parquet* (35), *cabinet* (46), *couchette* (51) et *logette* (56), de petites monnaies: *maillette* (27), d'autres dérivés de noms concrets: *crouillet* (1), *filet* (5),

ballet (7), *chansonnette* (21), *serpette*, *serpillette*, *serpillonnette* (37), *chastellet* (41), *crochet* (42) et *livret* (45), et de dérivés de mots désignant un sentiment ou une attitude: *amourette* (10), *angelette* (8) et *œillet* (4).

En ce qui concerne les dérivés d'adjectifs, le suffixe *-et(te)* s'emploie à désigner de diminutifs à valeur approximative: *mollet* (9), *verdelette* (15), *vielle* (30), *grandet* (34), *vermeillette* (38), *foylet* (44), *noirelet* (48) et *blondelette* (52), et de diminutifs proprement dits: *pauvret* (3), *nouvelet* (13), *doulcette*, *doucelet* (22), *gentelet* (25), *jeunette* (31), *seullet* (36), *proprette* (40), *camusette* (54) et *tendrette* (57). Il y a aussi un dérivé d'adverbe formé à l'aide du suffixe *-et(te)* dans le corpus: *doulcetterement* (23).

À partir de noms, le suffixe *-ot* s'utilise pour désigner de diminutifs de noms de personnes: *bergerot* (58), de diminutifs de noms propres: *Angelot* (dans les *Eclogues*), *Margot* (dans les *Eclogues* et les *Lyriques*), *Henriot* (dans les *Eclogues*), *Janot* (dans les *Eclogues* et les *Lyriques*), *Perrot* (dans les *Eclogues*), *Alyot* (dans les *Eclogues*) et de noms des parties du corps: *manotes* (59). Dans le corpus, il y a un dérivé de verbe formé à l'aide du suffixe *-ot*: *vivotent* (60).

Le suffixe *-in(e)* n'est utilisé dans le corpus qu'à partir de noms propres: *Catin* (dans les *Eclogues* et la *Bergerie*), *Carlin* (dans les *Eclogues*), *Jaqueline* (dans les *Eclogues*) et *Jupin* (dans *La Judit*).

À partir de noms, le suffixe *-on* est employé pour désigner de petits (d')animaux: *chaton* (76) et *raton* (78), de noms de personnes: *enfançon* (82), de prénoms féminins en *-on*: *Marion* (dans les *Eclogues*) et *Janeton* (dans les *Eclogues*), de noms de choses: *cordillon* (77) et *serpillon* (79), de diminutifs désignant la nature: *buisson* (75) et *vallon* (81) et de diminutifs désignant de vêtements: *haubergeon* (80). Dans le corpus, il y a un dérivé d'adjectif formé à l'aide du suffixe *-on*: *grison* (83).

Le suffixe *-eau*, *-elle* s'utilise pour désigner de petits (d')animaux: *colombelle* (66) et *chevreau* (69), de diminutifs de noms de personnes: *pastoureau*, *pastourelle*

(61), *larronneau* (64), *maroteaux* (65) et *femmelle* (68), de diminutifs de noms de choses: *barreaux* (63), *cordelle* (67) et *nacelle* (72), de noms de plantes et de la nature en général: *ormeaul* (62), *rameau* (70) et *monceau* (71). À partir de verbes, il y a deux dérivés formés à l'aide du suffixe *-eau*, *-elle* dans le corpus: *broutelle* (73) et *sautelle* (74).

3. CONCLUSION

Pierre de Ronsard (1524-1585) était l'un des poètes de la Pléiade qui admiraient les classiques de l'Antiquité et se révoltaient contre la poésie française traditionnelle. Les grandes révélations de cette école furent la *Défence et illustration de la langue française* (1549) de Du Bellay et les *Quatre Premiers Livres des Odes* (1550) de Ronsard. Les *Eclogues* et les *Sonnets pour Helene* de Ronsard furent publiés en 1578.

Le poète Clément Marot (1496-1544) fut inquiété plusieurs fois pour des raisons concernant la religion. Ainsi, son œuvre, *Poésies* (1544), est marqué par la thématique amoureuse dans un sens religieux.

Jean Lemaire de Belges (1473-1515) est un rhétoricien qui utilise aussi des formes traditionnelles. Il était au service de la cour de Savoie depuis l'année 1503 jusqu'à l'année 1512. Alors, il composa les *Épîtres de l'amant vert* (1505) dédiées à Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie (1480-1530).

Les *Elégies et sonnets* (1555) de la poétesse française Louise Labé (entre 1516 et 1523 - avant le 15 février de 1566) sont consacrés aux bonheurs et aux malheurs de grand amour de sa vie pour le poète Olivier de Magny (1520-1561).

Guillaume Salluste du Bartas (1544-1590) était au service de la cour de Navarre. La reine Jeanne d'Albret (1528-1572) lui demanda de rédiger *La Judit*, poème épique et biblique. Ce poème ne fut publié qu'après la mort de sa protectrice en 1574 dans un recueil *La Muse chrétienne* où il y avait deux autres poèmes de lui, *Uranie* et *Le Triomphe de la foi*. Guillaume Salluste du Bartas fut l'un des poètes les plus célèbres de son temps; il publia entre les années 1574 et 1590 plus de soixante-dix éditions de l'ensemble de ses œuvres.

Rémy Belleau (1528-1577) était l'un des poètes de la Pléiade. Son principal ouvrage est la *Bergerie* (1565 et 1572). Ce poème est un mélange de vers et de prose poétique. Il a une grande variété de mètres et de sujets: des dialogues entre

les faux bergers et les vrais poètes, des épitaphes, des épithalames, des mascarades, des sonnets amoureux ainsi que des hymnes ou des odes des saisons et des mois.

Au XVI^e siècle, l'emploi des diminutifs en français fut vivant. Les suffixes diminutifs les plus utilisés par Pierre de Ronsard dans les *Sonnets pour Helene* (1578) et dans les *Eclogues* (1578), par Jean Lemaire de Belges dans les *Épîtres de l'amant vert* (1505), par Clément Marot dans les œuvres lyriques (avant 1528-1539), les œuvres satiriques (1526-1537), les épîtres (1526-1537) et les épigrammes (1527-1544), par Louise Labé dans les *Elégies et sonnets* (1555), par Rémy Belleau dans la *Bergerie* (1565 et 1572) ainsi que par Guillaume Salluste du Bartas dans *La Judit* (1574) sont *-et(te)* (< latin *-ittu*), *-eau*, *-elle* (< latin *-ellum*, *-ellam*), *-on* (< latin *-o*, *-onis*), *-ot* (< latin *-ittu*) et *-in(e)* (< latin *-inum*). Comme résumé de tous les suffixes diminutifs utilisés dans notre corpus, voici un tableau récapitulatif:

| SUFFIXE | QUANTITÉ | POURCENTAGE |
|--------------------|----------------|-------------|
| -ET(TE) | 96 | 64,9 % |
| -OT | 11 | 7,4 % |
| -EAU, -ELLE | 22 | 14,9 % |
| -ON | 14 | 9,5 % |
| -IN(E) | 5 occ. sur 148 | |
| TOTAL | 148 | 100,0 % |

TABLEAU 30 LES SUFFIXES DIMINUTIFS

Le suffixe *-et(te)* est le plus fréquemment utilisé: il y en a quatre-vingt-seize occurrences, c'est-à-dire 64,9% sur toutes les occurrences de suffixes diminutifs. Le deuxième est le suffixe *-eau*, *-elle*. Le pourcentage en est de 14,9% et il y en a vingt-deux occurrences. Ensuite, il existe quatorze occurrences du suffixe *-on*, le pourcentage en étant de 9,5%. Le suffixe *-ot* occupe l'avant-dernière place: il se rencontre onze fois, le pourcentage en étant de 7,4%. Le suffixe le plus rare est celui en *-in(e)*: il n'y en a que cinq. La fréquence du suffixe *-et(te)* était attendue, mais la rareté du suffixe *-ot* est surprenante. Il est vrai que le suffixe *-ot* forme normalement peu de diminutifs véritables, mais il est fréquemment utilisé pour dériver de diminutifs de noms propres. La deuxième place occupée par le suffixe *-eau*, *-elle* est aussi dans une certaine mesure inattendue.

Dans le corpus, il y a cent vingt-huit occurrences de diminutifs de noms communs, c'est-à-dire 86,5% sur la quantité de tous les diminutifs (148). La quantité de noms propres est de vingt, le pourcentage en étant de 13,5%. Le suffixe *-ot* est le plus fréquemment utilisé pour former des diminutifs de noms propres: il y en a huit occurrences, c'est-à-dire 40,0%. Les suffixes *-et(te)* et *-in(e)* sont les deuxièmes avec la quantité de cinq. Le suffixe *-on* est attesté deux fois. Le suffixe *-eau*, *-elle* n'est pas du tout utilisé pour former des diminutifs de noms propres.

En ce qui concerne la quantité sur toutes les occurrences du corpus, les *Eclogues* sont les plus riches en diminutifs: il y en a vingt-huit, avec le pourcentage de 18,9%. La deuxième place est occupée par les *Lyriques* avec la quantité de vingt-six et le pourcentage de 17,6%. Dans les *Épîtres*, il y a vingt-cinq occurrences de diminutifs, le pourcentage en étant de 16,9%. La quantité de diminutifs dans *La Judit* et dans la *Bergerie* est de vingt et un avec le pourcentage de 14,2%. Dans les *Epîtres* et les *Sonnets*, il existe dix occurrences de diminutifs, le pourcentage en étant de 6,8%. La quantité des diminutifs dans les *Satiriques* est de quatre. Dans les *Épigrammes*, il y a deux occurrences de diminutifs. Le *Sonnet* occupe l'avant-dernière place avec une occurrence. Dans l'*Élégie*, il n'y a aucune occurrence de diminutifs.

En ce qui concerne la quantité proportionnelle, le genre de la *Bergerie* et des *Eclogues* semble favoriser la formation diminutive. On peut dire que le genre satirique et religieux ne favorise pas la formation diminutive chez Marot. Les *Eclogues* sont plus riches en diminutifs que les *Sonnets* dont l'amour charnel et les plaisirs défendus ainsi que l'écriture alexandrine mélodieuse permettaient d'attendre une grande quantité de diminutifs. *La Judit* diffère de l'autre ouvrage biblique, les *Satiriques* de Marot, avec une assez grande quantité de diminutifs. La seule poétesse de notre corpus, Louise Labé, utilise le moins de diminutifs, bien qu'on puisse imaginer au contraire.

Belleau est fidèle à la tradition de la Pléiade en utilisant une grande quantité de diminutifs, mais ce qui est surprenant c'est que Ronsard ne soit pas très riche en diminutifs dans notre corpus. Ainsi, Belleau ne suit pas Ronsard dans la formation

diminutive, mais cependant la Pléiade. Jean Lemaire de Belges écrivait avant Ronsard, et pourtant, il est plus riche en diminutifs dans notre corpus que Ronsard. On pouvait en conclure que l'influence de Ronsard n'a pas été très grande. Le genre religieux ne peut pas expliquer l'emploi assez similaire des diminutifs chez Clément Marot et Guillaume Salluste du Bartas. Il est difficile de savoir si le sexe a influé sur la rareté des diminutifs chez la poétesse Louise Labé.

À partir de noms, le suffixe *-et(te)* est utilisé pour désigner de petits et de jeunes animaux, de noms de plantes et de la nature en général, de diminutifs de noms de personnes, de diminutifs de noms propres, de noms des parties du corps, de diminutifs désignant un logis ou un endroit, de petites monnaies, d'autres dérivés de noms concrets et de dérivés de mots désignant un sentiment ou une attitude.

En ce qui concerne les dérivés d'adjectifs, le suffixe *-et(te)* s'emploie à désigner de diminutifs à valeur approximative ainsi que de diminutifs proprement dits. Il y a aussi un dérivé d'adverbe formé à l'aide du suffixe *-et(te)* dans le corpus: *doulcetterment*.

À partir de noms, le suffixe *-ot* s'utilise pour désigner de diminutifs de noms de personnes, de diminutifs de noms propres et de noms des parties du corps. Dans le corpus, il y a un dérivé de verbe formé à l'aide du suffixe *-ot*: *vivotent*.

Le suffixe *-in(e)* n'est utilisé dans le corpus qu'à partir de noms propres. À partir de noms, le suffixe *-on* est employé pour désigner de petits (d')animaux, de noms de personnes, de prénoms féminins en *-on*, de noms de choses, de diminutifs désignant la nature et de diminutifs désignant de vêtements. Dans le corpus, il y a un dérivé d'adjectif formé à l'aide du suffixe *-on*: *grison*.

Le suffixe *-eau*, *-elle* s'utilise pour désigner de petits (d')animaux, de diminutifs de noms de personnes, de diminutifs de noms de choses, de noms de plantes et de la nature en général. À partir de verbes, il y a deux dérivés formés à l'aide du suffixe *-eau*, *-elle* dans le corpus: *broutelle* et *sautelle*.

Les diminutifs sont un fait marquant dans l'histoire de la littérature et de la langue françaises. La formation diminutive avec la liberté d'utiliser sans contrainte des suffixes permettait aux poètes une création facile. Cet excès amenait pourtant une réaction faite par le classicisme. En outre, l'emploi des diminutifs n'est pas d'accord avec la tendance analytique du français qui préfère exprimer une idée par une épithète au lieu d'un suffixe. Ainsi, la formation diminutive fait différer le français dans ce cas des autres langues romanes qui continuent à utiliser une grande quantité de diminutifs synthétiques.

BIBLIOGRAPHIE

Corpus :

- Belleau, R. 'La Bergerie', *PP*, 139-150.
- Frappier, J., éd., *Lemaire de Belges, J., Les Épîtres de l'amant vert*. Lille, Genève 1948.
- Labé, L. 'Œuvres complètes', *OC*, 129-164.
- Marot, C. 'Les epistres, les œuvres satiriques, les œuvres lyriques, les épigrammes', *CM*, 71-192.
- Ronsard, P. 'Les Eclogues', *OCR 1*, 915-996.
- Salluste du Bartas, G. 'La Judit', *Œ*, 13-83.
- Smith, M. éd., *Ronsard, P., Les Sonnets pour Helene*. Genève 1970.

Ouvrages consultés :

- A.R. 'Baïf (Lazare de)', *NBG 4/1852* (1964), 178.
- Abry, É.-Audic, C.-Crouzet, P. *Histoire illustrée de la littérature française*². Précis méthodique. Paris 1942 (1955).
- Amic, A. 'du Bellay (Joachim)', *NBG 5/1853* (1964), 229-230.
- Bellenger, Y. 'Du Bartas Guillaume Salustre', *NDA 1/1994*, 937-938.
- Biedermann-Pasques, L. *Les grands courants orthographiques au XVII^e siècle et la formation de l'orthographe moderne*. Impacts matériels, interférences phoniques, théories et pratiques (1606-1736). Beihefte zur Zeitschrift für Romanische Philologie 245. Tübingen 1992.
- Bourciez, *Éléments* = Bourciez, É. *Éléments de linguistique romane*. Tradition de l'humanisme 10. Paris 1967.
- Bourciez, *Phonétique* = Bourciez, É. et J. *Phonétique française*. Étude historique. Tradition de l'humanisme 3. Paris 1967.
- Bourciez, *Précis* = Bourciez, É. *Précis de phonétique française*⁹. Paris 1958.
- Bowra, C. M. 'epithalamium', *OCD*, 400.

- Bowra, C. M. 'Pindar', *OCD*, 833-834.
- Brosse, J. 'Henri Estienne', *NDA* 1/1994, 1026.
- Brosse, J. 'Marguerite d'Angoulême', *NDA* 2/1994, 2056-2057.
- Brunot, F.-Bruneau, C. *Précis de grammaire historique de la langue française*⁴. Paris 1887 (1969).
- Brunot, *Histoire* = Brunot, F. *Histoire de la langue française des origines à nos jours* 1-13. Paris 1966-1972.
- Brunot, *Précis* = Brunot, F. *Précis de grammaire historique de la langue française avec une introduction sur les origines et le développement de cette langue*. Paris 1889.
- Cantagrel, G. 'Martial Marcus Valerius', *NDA* 2/1994, 2074.
- CM = Seghers, P., éd., *Clément Marot*. Écrivains d'hier et d'aujourd'hui 16. Vienne 1964.
- Cohen, G. 'Ronsard, Pierre de', *NDA* 3/1994, 2751-2754.
- D'Amat, R. 'Charles de Provence', *DBF* 8/1959, 550.
- DBF = Prevost, M.-D'Amat, R., éd., *Dictionnaire de biographie française* 1-18. Paris 1933-1994.
- Dubois, J.-Giacomo, M.-Guespin, L.-Marcellesi, C.-Marcellesi, J.-B.-Mével, J.-P. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris 1994.
- Dubois, J. *Grammaire structurale du français*. Nom et pronom. Langue et langage. Paris 1965.
- Eckert, G. *Sprachtypus und geschichte*. Untersuchungen zum typologischen Wandel des Französischen. Tübinger Beiträge zur Linguistik 265. Tübingen 1986.
- E.D. 'Alençon', *NBG* 1/1857 (1963), 787.
- Eichhoff, G. 'Marguerite de Valois', *NBG* 33/1860 (1967), 574.
- Ernout, A.-Meillet, A. *Dictionnaire étymologique de la langue latine*⁴. Histoire des mots. Paris 1959 (1967).
- Ettinger, S. *Form und Funktion in der Wortbildung*². Die Diminutiv- und Augmentativmodifikation im Lateinischen, Deutschen und Romanischen (Portugiesisch, Spanisch, Italienisch und Rumänisch). Ein kritischer Forschungsbericht 1900-1975. Tübinger Beiträge zur Linguistik 47. Tübingen 1980.

- Faye, É. 'Duprat', *NBG* 15/1856 (1965), 359.
- Feuilleret, H. 'Ammien Marcellin', *NBG* 2/1857 (1963), 378.
- FEW* = Wartburg, W. von *Französisches Etymologisches Wörterbuch*. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes 1-21 + Beiheft. Tübingen 1948-Basel 1965.
- Fontaine, M.-M. 'Belleau Rémy', *NDA* 1/1994, 295.
- Fontaine, M.-M. 'Bergerie (La)', *NDO* 1/1994, 678.
- Gamillescheg, E. 'Zur Frage der Auswahl bei der suffixalen Ableitung', *Behrens-Festschrift*. Supplementheft 13 der Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur. Jena, Leipzig 1929.
- Gendre, A. 'Sonnets pour Hélène', *NDO* 6/1994, 6814-6815.
- Génetiot, A. 'Sonnets de Labé', *NDO* 6/1994, 6808-6809.
- Gillieron, J. *Généalogie des mots qui désignent l'abeille*. D'après l'Atlas linguistique de la France. Paris 1918.
- Godefroy, F. *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle* 1-10. Paris 1880-1902 (Vaduz 1961).
- Gougenheim, G. *Grammaire de la langue française du seizième siècle*. Connaissance des langues 8. Paris 1974.
- Grégoire, E. 'Maximilien 1^{er}', *NBG* 34/1860 (1967), 489.
- Hadot, P. 'Ovide', *NDA* 3/1994, 2393.
- Harvey, P.-Heseltine, J. E., eds., *The Oxford Companion to French Literature*. Oxford 1959.
- Hasselrot, *Étude* = Hasselrot, B. *Étude sur la vitalité de la formation diminutive française au XX^e siècle*. Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Romanica Upsaliensia 8. Uppsala 1972.
- Hasselrot, *Formation* = Hasselrot, B. *Études sur la formation diminutive dans les langues romanes*. Acta Universitatis Upsaliensis, Uppsala universitets Årsskrift 1957:2. Uppsala 1957.
- Hight, G. *The Classical Tradition*⁴. Greek and Roman Influences on Western Literature. s.l. 1959.
- Hornsby, R. A. 'Carpe diem', *PEP*, 103.
- Hubschmied, J. U. 'Drei Ortsnamen gallischen Ursprungs', *Zeitschrift für deutsche Mundarten* 19/1924, 169-198.

- Huguet, *Dictionnaire* = Huguet, E. *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle* 1-7. Nogent-le-Rotrou 1925-1967.
- Huguet, *Mots* = Huguet, E. *Mots disparus ou vieillis depuis le XVI^e siècle. Études de philologie et d'histoire* 2. Genève 1967.
- Imbs, P. et al., éd(s.), *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e siècle et du XX^e siècle (1789-1960)* 1-16. Paris 1971-1994.
- Kruisinga, E. 'Diminutieve en affektieve suffixen in de germaanse talen', *Mededeelingen d. nederl. Akad. V. Wetensch. Afdeeling Letterkunde*, N. Reeks. 9/1942, 501.
- Lacour, L. 'Henri 1^{er}', *NBG* 22/1857 (1966), 784.
- La Jonquière 'Jacques Colin', *NBG* 11/1855 (1965), 143.
- Lauriol, C. 'Labé Louise', *NDA* 2/1994, 1753-1754.
- Lebrun 'Louise de Savoie', *NBG* 32/1862 (1967), 2.
- Lehman, M.-B. 'Socrate', *NDA* 3/1994, 3004.
- Leumann, M.-Hofmann, J. B.-Szantyr, A. *Lateinische Grammatik* 1. Lateinische Laut- und Formenlehre. Handbuch der Altertumswissenschaft 1. München 1977.
- Lewicka, H. *La langue et le style du théâtre comique français des XV^e et XVI^e siècles* 1-2. Paris 1960.
- Littre, É. *Dictionnaire de la langue française* 1-7. Paris 1956-1958.
- Marouzeau, J. 'Les déficiences de la dérivation française', *Le français moderne. Revue consacrée à l'étude de la langue française du XVI^e siècle à nos jours.* 1/1951, 1-8.
- Mazenod, L.-Schoeller, G., éd(s.), *Dictionnaire des femmes célèbres. De tous les temps et de tous les pays.* Paris 1992.
- Mellerio, L. *Lexique de Ronsard.* New York 1974.
- Naudet 'Virgile', *NBG* 46/1866 (1969), 264.
- NBG* = Hoefler, éd., *Nouvelle biographie générale. Depuis les temps les plus reculés jusqu'à 1850-60* 1-46. Paris 1852-1866 (Copenhague 1963-1969).
- NDA* = De Roux, P., éd., *Le Nouveau Dictionnaire des auteurs. De tous les temps et de tous les pays* 1-3. s.l. 1994.
- NDE* = Dauzat, A.-Dubois, J.-Mitterand, H. *Nouveau dictionnaire étymologique et historique.* Paris 1964.

- NDO* = De Roux, P., éd., *Le Nouveau Dictionnaire des œuvres*. De tous les temps et de tous les pays 1-7. s.l. 1994.
- Noël, B. 'Lucien de Samosate', *NDA* 2/1994, 1957.
- Nyrop, C. *Grammaire historique de la langue française*⁴ 2-3. Morphologie. Genève 1979.
- OC* = Giudici, E., éd., *Œuvres complètes*. Genève 1981.
- OCD* = Hammond, N. G. L.-Scullard, H. H., eds., *The Oxford Classical Dictionary*². London 1970.
- OCR* = Cohen, G., éd., *Œuvres complètes de Ronsard* 1-2. s.l. 1950.
- Œ* = Baiche, A., éd., *Œuvres I*. Publications de la faculté des lettres et sciences humaines de Toulouse A 12. Toulouse 1971.
- Ozenne, L. 'Anne de Montmorency', *NBG* 36/1861 (1968), 342.
- PEP* = Preminger, A., ed., *Princeton Encyclopedia of Poetry and Poetics*. New Jersey 1965.
- Pierquin 'Jean Marot', *NBG* 33/1860 (1967), 923.
- P.L. 'Madeleine de France', *NBG* 32/1862 (1967), 616.
- P.L. 'Philibert de Savoie II', *NBG* 39/1863 (1968), 849.
- P.L. 'Philippe le Beau', *NBG* 39/1863 (1968), 924.
- PP* = Gillequin J.-Cie, éd., *Les poètes de la Pléiade*. Pièces choisies. La renaissance du livre. Paris s.d.
- Ravenel, J. 'Belleau, Remy', *NBG* 5/1853 (1964), 231.
- RE* = Pauly, A.-Wissowa G., éd., *Paulys Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft* 1-15. Stuttgart 1893-München 1978.
- Renée, A. 'Charles le Gros', *NBG* 9/1855 (1964), 766.
- Renée, A. 'Henri IV', *NBG* 24/1861 (1966), 88.
- R. et J. 'Henri II', *NBG* 24/1861 (1966), 76.
- R. et J. 'Henri III', *NBG* 24/1861 (1966), 81.
- Rey, A.-Tomi, M.-Hordé, T.-Tanet, C., éd., *Dictionnaire historique de la langue française*² 1-2. Paris 1992 (1994).
- Ricci, P. G. 'Pétrarque François', *NDA* 3/1994, 2489.
- Robert, P. *Le grand Robert de la langue française*². Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française 1-9. Paris 1985.
- Rodari, O. 'Musée', *NDA* 2/1994, 2270.

- Rosenberg, S. 'Jean Molinet', *NDA* 2/1994, 2204.
- Rosenwald, V. 'Anne de Bretagne', *NBG* 2/1857 (1963), 700.
- Sarrabayrouse, A. 'Bucoliques de Virgile', *NDO* 1/1994, 786.
- Sauge, A. 'Églogues de Ronsard', *NDO* 2/1994, 2134.
- Spilar, O. 'Minos ou De la loi (*Μινως, η περι νομων*)', *NDO* 4/1994, 4689.
- Spitzer, L. 'Suffixes masculins dans les prénoms féminins en français', *The Romanic Review*. A Quarterly publication of the department of Romance languages in Columbia University. 37/1946, 130.
- Stemplinger, E. 'Horace', *RE* 8. 2/1913, 2337.
- Thirouin, L. 'Lemaire de Belges Jean', *NDA* 2/1994, 1855-1856.
- Togoby, *Diminutifs* = Togoby, K. 'Les diminutifs dans les langues romanes du moyen âge', *Studia neophilologica* 2/1958, 192-199.
- Togoby, *Grammaire* = Togoby, K.-Berg, M.-Merad, G.-Spang-Hanssen, E. *Grammaire française* 5. La Structure de la Proposition + index. Copenhague 1985.
- Togoby, *Précis* = Togoby, K. *Précis historique de grammaire française*. Odense 1979.
- Trypanis, C.A. 'Alexandrian poetry', *OCD*, 43-44.
- Tuchman, B.W. *A Distant Mirror*. The Calamitous 14th Century. s.l. 1978 (1985).
- Vasquez, C. 'Marot Clément', *NDA* 2/1994, 2067-2069.
- Vignes, J. 'Jean-Antoine de Baïf', *NDA* 1/1994, 215.
- Viriville, V. 'Charles IX', *NBG* 9/1855 (1964), 844.
- Viriville, V. 'Charles le Chauve', *NBG* 9/1855 (1964), 817.
- Väänänen, V. *Introduction au latin vulgaire*³. Manuels et études linguistiques 6. Paris 1981.
- Witkowski, N. 'Goudimel Claude', *NDA* 2/1994, 1287.
- Wunderli, P. *Französische Lexikologie*. Einführung in die Theorie und Geschichte des französischen Wortschatzes. Romanistische Arbeitshefte 32. Tübingen 1989.
- Wybrands, F. 'Olivier de Magny', *NDA* 2/1994, 2001.

APPENDICE

Nous présentons ici les exemples et les ouvrages où les diminutifs en question se trouvent.

Diminutifs des noms communs en *-et(te)*:

- (1) En poussant le *crouillet*, de sa corne ouvre l'huis (p. 922 des *Eclogues*)
- (2) Or' en semant le bord de *vergette* gluées (p. 925 des *Eclogues*)
- (3) Le col pour s'abreuver, *pauvret* qui ne songeoit (p. 925 des *Eclogues*)
- (4) Xandrin, mon doux soucy, mon *œillet* (p. 925, 929, 933, 948, 950, 951, 952 des *Eclogues*, p.70 des *Sonnets*)
- (5) Je liay d'un *filet* de soye cramoisie (p. 57 des *Sonnets*, p. 933, 951, 951, 952 des *Eclogues*, p. 53, 64, 66 de *La Judit*)
- (6) Car toujours par les prez l'ondoyant *ruisselet* (p. 934 des *Eclogues*)
- (7) Le *ballet* fut divin, qui se souloit reprendre (p. 156 x 2 des *Sonnets*)
- (8) Des fleurs sur l'*Angelette* (p. 70 des *Sonnets*)
- (9) Où le *mollet* Zephyre en haletant secoue (p. 199 des *Sonnets*, p. 145, 146 de la *Bergerie*)
- (10) Songer me faict en *amourettes* (p. 11 des *Épîtres*, p. 148 des *Lyriques*)
- (11) Les *aigneletz* de sainte Marguerite (p. 35 des *Épîtres*, p. 173 des *Lyriques*, p. 919, 928, 934, 948 des *Eclogues*, p. 16 de *La Judit*, p. 146 de la *Bergerie*)
- (12) Aussi y sont sur *flourettes* couchans (p. 11, 16, 35 des *Épîtres*, p. 188 des *Sonnets*, p. 920, 928, 954 des *Eclogues*, p. 140 de la *Bergerie*)
- (13) Lequel j'ay prins, tout fres et *nouvelet* (p. 26 des *Épîtres*, p. 930 des *Eclogues*, p. 142 de la *Bergerie*)
- (14) Des *oiseletz* en tous lieux te convoyent (p. 16, 31 des *Épîtres*, p. 83 des *Epistres*, p. 917 des *Eclogues*)
- (15) Et semeront des branches *verdelettes* (p. 13 des *Épîtres*, p. 160 des *Sonnets*)
- (16) Qui rapporta la *branchette* d'olive (p. 33 des *Épîtres*)
- (17) En denombant les autres *bestelettes* (p. 35 des *Épîtres*)
- (18) A la *bichete* et la mectoit gesir (p. 40 des *Épîtres*)
- (19) Lassus laissant son joli *corpselet* (p. 26 des *Épîtres*, p. 28, 70 de *La Judit*)

- (20) Doulcettement avec les *coulombettes* (p. 31 des *Épîtres*)
- (21) Que impossible est noter leurs *chansonnettes* (p. 32 des *Épîtres*, p. 171 des *Lyriques*)
- (22) Et outreplus, dessus les fleurs *doulcettes* (p. 33 des *Épîtres*, p. 148 des *Lyriques*, p. 140 de la *Bergerie*)
Le gentil rossignolet, *doucelet* (p. 140 de la *Bergerie*)
- (23) *Doulcettement* avec les coulombettes (p. 31 des *Épîtres*)
- (24) Merles faictiz, *gelines* utiles (p. 31 des *Épîtres*)
- (25) Tous vertueux, joliz et *gentelez* (p. 31 des *Épîtres*)
- (26) En devisant dessus l'*herbette* fresche (p. 12, 27, 31 des *Épîtres*)
Qui sont cœans, vivans des *herbelettes* (p. 35 des *Épîtres*)
- (27) Si n'eut de moy ne denier ne *maillette* (p. 21 des *Épîtres*)
- (28) Et avec eulx les fées et *nymphettes* (p. 14 des *Épîtres*)
- (29) *Rossignoletz* doux et melodieux (p. 31 des *Épîtres*, p. 140 de la *Bergerie*)
- (30) Sa barque estoit desbiffée et *vielle* (p. 20 des *Épîtres*)
- (31) Aultant suis ferme et *jeunette* (p. 153, 155 des *Lyriques*)
- (32) Ou pas à pas, le long des *buissonnetz* (p. 172 des *Lyriques*)
- (33) Puis, tost apres, sur le prochain *bosquet* (p. 174 des *Lyriques*, p. 184 des *Épigrammes*, p. 920 des *Eclogues*)
- (34) Viens hardiment, car quant *grandet* seras (p. 168 des *Lyriques*)
- (35) Pour les *parquetz* des ouailles fermer (p. 175 des *Lyriques*, p. 55 de *La Judit*)
- (36) Et tout *seullet* en tripignant aller (p. 152, 168 des *Lyriques*, p. 188 des *Sonnets*, p. 925 des *Eclogues*)
- (37) Ce sont clamours; chantons de la *Serpette* (p. 154 des *Lyriques*, p. 934 des *Eclogues*)
- (38) Semble à la fresche & *vermeillette* Rose (p. 152 des *Lyriques*, p. 180 des *Épigrammes*, p. 51 de *La Judit*)
- (39) C'est leur secours pour tailler la *Vignette* (p. 154 des *Lyriques*)
La *Vignolette* est par toy mise sus (p. 154 des *Lyriques*)
- (40) Nymphes de bois et fontaines *propettes* (p. 5 des *Épîtres*)
- (41) Que je trouvay dedans le *Chastellet* (p. 109 des *Satiriques*)
- (42) Chaines de fer & *crochets* sonneront (p. 125 des *Satiriques*)
- (43) Qui poingt ung souldart au *collet* (p. 146 des *Satiriques*)

- (44) Pour prendre au bric l'oyseau nyce & *foyblet* (p. 118 des *Satiriques*)
- (45) En ces *livretz* tout cela qui accorde (p. 90 des *Epistres*)
- (46) Cent mile *cabinets* il creuse en ses bornaux (p. 21 de *La Judit*)
- (47) S'eleve un *montelet*, qui d'un trait inegal (p. 57 de *La Judit*)
- (48) Sur deux yeux *noirelets* où Cupidon se cache (p. 57 de *La Judit*)
- (49) Le pepiant *poulet* emporte par la nue (p. 33 de *La Judit*)
- (50) Un *ventelet* s'emeut qui ce fueillet abat (p. 46 de *La Judit*)
- (51) Son enfant demy-mort sur la *couchette* avive (p. 43 de *La Judit*)
- (52) Sur les tresses *blondelettes* (p.139 de la *Bergerie*)
- (53) Qu'ils mussent en leurs *cuissettes* (p. 141 de la *Bergerie*)
- (54) Et que les brebis *camusettes* (p. 142 de la *Bergerie*)
- (55) L'ombre mollet de la *coudrette* (p. 145 de la *Bergerie*)
- (56) Toujours il a dans sa *logette* (p. 146 de la *Bergerie*)
- (57) Pendant que la vigne *tendrette* (p. 141 de la *Bergerie*)

Diminutifs des noms communs en -ot:

- (58) Moyse d'un *bergerot* devint legislateur (p. 916 des *Eclogues*)
- (59) De *manotes* on lie les fols qui ne sont pas si furieux que moy (p. 129 des *Sonnets*)
- (60) *Vivotent* peu contens si la torche cyprine (p. 64 de *La Judit*)

Diminutifs des noms communs en -eau, -elle:

- (61) Advienne apres mille ans qu'un *Pastoureau* desgoise (p. 184 des *Sonnets*, p. 930, 933, 949, 949 des *Eclogues*, p.11 des *Épîtres*, p. 171, 176 des *Lyriques*, p. 148 de la *Bergerie*)
 Qu'il escoute en ces bois chanter aux *pastourelles* (p. 926 des *Eclogues*)
- (62) De chant rustique, & dessoubz les *ormeaux* (p. 172 des *Lyriques*, p. 55 de *La Judit*, p. 145 de la *Bergerie*)
- (63) Ou qu'enserré suis en murs et *barreaux* (p. 99 des *Epistres*)

- (64) Mon *Larronneau* (long temps a) l'ay vendu (p. 80 des *Epistres*)
- (65) Mais bien pour veoir les petis *maroteaux* (p. 93 des *Epistres*)
- (66) T'esveillera aussi la *colombelle* (p. 148, 174 des *Lyriques*)
- (67) Mais dessoubz la *cordelle* d'elle (p. 148 des *Lyriques*)
- (68) Tant de flambeaus pour ardre une *femmelle* (*Sonnet* 2, 11)
- (69) De *chevreaux* esgorgés tapisse champs et bois (p. 81 de *La Judit*, p. 142, 144 de la *Bergerie*)
- (70) Tantost il retranchoit leurs superflus *rameaux* (p. 25, 34, 55, 66 de *La Judit*, p. 144 de la *Bergerie*)
- (71) Sur les *monceaux* pierreux de nos cheutes maisons? (p. 15 de *La Judit*)
- (72) Et qui long temps apres avec une *nacelle* (p. 21 de *La Judit*)
- (73) Devant sa mere, qui *broutelle* (p. 142 de la *Bergerie*)
- (74) Eschauffe sa corne et *sautelle* (p. 142 de la *Bergerie*)

Diminutifs des noms communs en -on:

- (75) Et te suivra par hayes et *buissons* (p. 16 des *Épîtres*, p. 175 des *Lyriques*, p. 83, 97 des *Epistres*, p. 15, 66, 77 de *La Judit*)
- (76) Mais despita Chatz, Chates & *Chatons* (p. 72 des *Epistres*)
- (77) Qui sceust couper corde ne *cordillon* (p. 73 des *Epistres*)
- (78) Et pris a fort Ratz, Rates & *Ratons* (p. 72 des *Epistres*)
- (79) Tu n'as cousteau, serpe ne *serpillon* (p. 73 des *Epistres*)
- (80) Non par deux *haubergeons* ainçois par deux enclumes (p. 41 de *La Judit*)
- (81) Or, si dans ce *vallon*, loing du peuple et du bruit (p. 58, 59 de *La Judit*)
- (82) Et que les *enfantçons* qui pendent aux mammelles (p. 14, 15, 66 de *La Judit*)
- (83) Que le poil *grison* et la ride (p. 143 de la *Bergerie*)

Diminutifs des noms propres en -et(te):

Eclogues: *Mariette* (p. 951) et *Janette* (p. 951 x 2, 953 x 2, 954) pour Jeanne de Halluin, femme du seigneur d'Alluyes.

Lyriques: Jaquet (p. 172) pour Jacques Colin, *Loysette* (p. 176) pour Louise de Savoie et *Robinet*, le diminutif de *Robin* pour Marot.

Diminutifs des noms propres en -ot:

Eclogues: Angelot pour François d'Anjou (p. 917, 921, 928), *Margot* pour Marguerite de Valois (p. 917, 924, 925, 935, 951), *Henriot* pour Henri II (p. 928, 928, 929, 929, 930, 938), *Janot* pour Jean-Antoine de Baïf (p. 930), *Perrot* pour Pierre de Ronsard (p. 930), *Alyot* pour un seigneur d'Alluyes (p. 947, 947, 951, 951).

Lyriques: Janot pour Jean Marot et *Margot* pour Marguerite de Navarre.

Diminutifs des noms propres en -on:

Eclogues: Marion (p. 948, 950, 951) pour Marie Clausse, femme d'un seigneur de Fresnes et *Janeton*.

Diminutifs des noms propres en -in(e):

Eclogues: Catin qui est le diminutif de Catherine (p. 928), *Carlin* pour le roi Charles IX (p. 920) et *Jaqueline* (p. 951).

Bergerie: Catin (p.149).

La Judit: Jupin qui est le diminutif de Jupiter (p. 69).